

L'année économique et sociale

BASSE-NORMANDIE

JUILLET 2006



Bilan 2005

419
ECO

*Cet ouvrage a été réalisé
par l'Insee de Basse-Normandie
sous la coordination de **Alain MENARD***

*Ont contribué à l'élaboration de ce dossier
par leurs analyses ou leur collaboration :*

La direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;

Le Rectorat de l'académie de Caen ;

La direction régionale des Affaires sanitaires et sociales ;

*La direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt
service régional de la formation et du développement ;*

*La direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt
service régional de statistique agricole ;*

La Chambre régionale de Métiers ;

La direction régionale de l'Équipement.

Directeur de Publication

> Jean-Louis BORKOWSKI

Rédacteur en chef

> Pascal CAPITAINE

Secrétaire de rédaction

> Nadine GAUTIER

Composition et mise en page

> Françoise LEROND

Création couverture

> Estelle MESNAGER

Crédit photos

> CDT de la Manche, A. Kubacsi - CDT de l'Orne - CRT de Normandie -
Insee, M.C. Cabot - VIACITES - Dauphin com.imprim'

www.insee.fr/basse-normandie

> Toutes les publications accessibles en ligne

Impression

> Dauphin com.imprim'



93-95 rue de Geôle
14052 CAEN cedex 4

Tél. : 02.31.15.11.00

Fax : 02.31.15.11.80

ISBN 2-11-061109-5 X

Dépôt légal : juillet 2006

© Insee 2006 - Code SAGE : BILAN0670

00 Documentation

N° D'INVENTAIRE : 3581

Le soleil joue à cache cache	L'ANNÉE 2005 EN BASSE-NORMANDIE	2
Ce qui a compté en 2005	CHRONOLOGIE	5
Une croissance en demi-teinte	CONTEXTE NATIONAL	6
Stabilité	EMPLOI	8
Reprise de la politique de l'emploi	POLITIQUE DE L'EMPLOI	11
La baisse du chômage se confirme	CHÔMAGE	14
La création d'entreprises plafonne	DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISE	16
Moins d'élèves, mais de bons résultats	ENSEIGNEMENT	19
Toujours plus de BTS agricoles	ENSEIGNEMENT AGRICOLE	22
Une année faste pour l'enseignement supérieur	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	23
Timide croissance démographique	DÉMOGRAPHIE	26
Moins d'hospitalisations complètes	SANTÉ	28
La région se spécialise dans l'import	COMMERCE EXTÉRIEUR	31
Une année de transition ?	AGRICULTURE	34
Une année record	CONSTRUCTION, LOGEMENT	37
Des embauches malgré tout	ARTISANAT	40
Les industries agroalimentaires, moteur de croissance	INDUSTRIE	42
Retour à une petite vitesse de croisière	TOURISME	44
Dynamisme du port de Caen-Ouistreham	TRANSPORTS	46



Le soleil joue à cache-cache



En 2005, le repli du **chômage** s'est intensifié en Basse-Normandie (- 5,3 %) en suivant la tendance nationale. Le taux de chômage bas-normand (9,2 %) est demeuré ainsi inférieur au taux national (9,5 %). Le chômage a reculé dans tous les territoires de la région, et profité aux trois départements. L'ensemble des catégories de demandeurs d'emplois en a bénéficié, quel que soit l'âge, les hommes comme les femmes. Toutefois, même si le chômage des jeunes a chuté de 6,3 %, le marché du travail est demeuré délicat pour les moins de 25 ans qui représentent encore le quart des demandeurs d'emploi.



Cette amélioration sur le marché du travail n'est sans doute pas étrangère à l'action menée en faveur de l'emploi. Le nombre de bénéficiaires des mesures de la **politique de l'emploi** s'est accru (+ 3,1 %), pour la première fois depuis 1999.

Dans le secteur marchand, le nombre d'emplois aidés a grimpé de 6 % en 2005. Le succès des emplois familiaux s'est poursuivi, équivalant à près de 10 260 emplois à temps plein.

Dans le secteur non marchand, la baisse des aides s'est confirmée (- 3 %). Deux nouveaux contrats ont été créés en 2005 : le *Contrat d'Avenir* et le *Contrat d'accompagnement dans l'emploi*. Mais par ailleurs tous les anciens dispositifs ont été concernés par la baisse.

Après leur perte de vitesse les années antérieures, les mesures accompagnant les restructurations et incitant au retrait d'activité se sont stabilisées en 2005 (- 1 %).

Enfin les actions de formation financées par le Conseil régional ou par l'Unédic en faveur des demandeurs d'emploi ont été à la hausse.



L'**emploi** s'est maintenu en 2005 en Basse-Normandie, comme en 2003 et 2004. Faisant une nouvelle fois moins bien que la France, les effectifs salariés bas-normands n'ont progressé que de 0,3 % dans le secteur marchand non agricole. Les secteurs non marchands (santé, administration et action sociale) ont perdu quant à eux quelques emplois (- 0,1 %). Fait nouveau, dans le Calvados, l'emploi a baissé légèrement (- 0,4 %) alors qu'il croissait en moyenne de 1 % par an depuis 2000. Ce repli s'explique en grande partie par les difficultés conjoncturelles rencontrées par l'automobile, particulièrement dans le bassin caennais.



Les emplois dans les **services** ont entamé un mauvais virage. D'une part, ils ont chuté de 1,4 % dans les **services aux entreprises** après avoir crû de 2 % en 2004. D'autre part, les **services aux particuliers** ont certes continué de créer des emplois, mais au ralenti (+ 1 %), en raison des pertes d'emplois-jeunes.

EN FRANCE



Malgré le redémarrage de la croissance en milieu d'année, le produit intérieur brut ne s'est accru que de 1,2 % en 2005.

Le solde extérieur est resté défavorable. Le dynamisme des exportations (+ 3,1 % en volume) fut en effet nettement inférieur à celui des importations (+ 6,1 %). En valeur les échanges de biens et services avec le reste du monde ont été déficitaires pour la première fois depuis 1991.

Cependant la demande intérieure est restée solide. Les dépenses de consommation des ménages ont affiché ainsi une progression de + 2,1%. L'investissement s'est accéléré (+ 3,6 %), sa contribution à la croissance ayant été la plus forte depuis 2000.

Enfin, le taux de marge des sociétés non financières a reculé sensiblement en 2005, s'élevant à 30,2 % contre 30,9 % en 2004. Ceci est lié au ralentissement de la valeur ajoutée.



La stabilité de l'emploi total salarié en 2005 s'explique par les bons résultats d'autres secteurs, en particulier la **construction** et le **commerce**. Si l'emploi dans les travaux publics n'a progressé que de 1 %, il a grimpé de + 4 % dans le bâtiment grâce aux embauches des entreprises de construction générale et de gros œuvre. La création d'emplois dans le commerce (+ 1,2 %) fut, quant à elle, nettement supérieure à la moyenne nationale. Le commerce de détail s'est distingué (+ 1,6 %), la grande distribution a repris une progression freinée en 2004.



Dans le bâtiment, l'année 2005 fut encore meilleure que l'année précédente. Près de 9 200 **logements** ont été mis en chantier en Basse-Normandie, soit une progression de 12,5 % par rapport à 2004. La moitié sont localisés dans le Calvados, mais les bassins littoraux de la Manche ont profité aussi à plein de cet essor (+ 27 %). Les logements collectifs ont été le principal moteur de ce rythme soutenu (+ 50 %). Les mises en chantier de logements individuels, ne se sont accrues que de 6,5 % sur l'année.

En 2005, comme depuis plusieurs années, les logements sociaux mis en chantiers ont été plutôt des logements individuels construits dans les zones périphériques des agglomérations et dans les bourgs ruraux.

Les prix du logement neuf ont flambé en 2005 : + 16 % pour les maisons, + 15 % pour les appartements. En revanche, le nombre de ventes a baissé de 10 %.



L'**emploi industriel** a moins souffert en 2005. La baisse des effectifs bas-normands s'est limitée à - 1,4 % contre - 2 % pour la France. L'industrie automobile a vécu une mauvaise année, ce qui explique en partie que des intérimaires n'aient pas trouvé d'employeur en fin d'année. D'autres secteurs in-

dustriels sont toujours en perte de vitesse, tels le textile, l'habillement ou les équipements du foyer. La toute relative stabilité de l'emploi dans les industries agroalimentaires a caché une poursuite de la mutation de ce secteur qui a rénové ses outils de production. Cependant la plasturgie s'est stabilisée, le moral est revenu pour la pharmacie, l'électronique a sorti la tête de l'eau, et enfin la mécanique et la métallurgie ont retrouvé des couleurs.



L'industrie bas-normande a confirmé pour la troisième année consécutive son regain d'activité. Le chiffre d'affaires des entreprises dont le siège est situé en Basse-Normandie a progressé de 2,7 % en 2005, augmentation néanmoins plus faible que l'année précédente (+3,9 %). Mais, comme par le passé, les chefs d'entreprises industrielles ont préféré mettre à profit cette dynamique pour renouveler leur appareil de production plutôt que pour embaucher.



Les entreprises de l'agroalimentaire ont connu une hausse de leur activité. Les industries laitières et de la viande ont montré une croissance soutenue de leur chiffre d'affaires (respectivement +5,3 % et +4,8 %). Ceci s'est traduit par quelques embauches, essentiellement des intérimaires.

Les entreprises produisant des biens de consommation ont également affiché une légère progression de leur activité en 2005 (+1 %), mais cette croissance du chiffre d'affaires s'est cantonné essentiellement au secteur de la pharmacie et la parfumerie.

Enfin, 2005 fut une année faste dans le secteur des biens d'équipements, le chiffre d'affaires augmentant de 7,1 %. Cependant, si les constructions navales ont bénéficié de commandes militaires importantes, les résultats demeurent très disparates dans les autres secteurs.



Le chiffre d'affaires de l'industrie automobile a reculé de 1,9 % par rapport à 2004, la baisse touchant surtout les équipementiers. S'en est suivi une mise en place de plans sociaux et un moindre recours à l'intérim, avec pour conséquence le repli de l'emploi.

Ces difficultés de l'automobile ont freiné le dynamisme des entreprises qui produisent des biens intermédiaires, leur chiffre d'affaires ayant chuté de -0,4 %. La plasturgie a notamment vu fondre ses commandes provenant de l'industrie automobile.



L'année 2005 fut en demi-teinte dans les transports. Du côté des transports maritimes, le port de Caen-Ouistreham a bénéficié d'une hausse de 5,2 % de son trafic de marchandises par rapport à 2004. Cela a surtout profité au port aval de Ouistreham, grâce à une progression du trafic des poids lourds. En revanche, le trafic de passagers s'est réduit de plus de 7 %, après, il est vrai, une année 2004 exceptionnelle. Les autres ports bas-normands ont rencontré quelques difficultés. Le retrait de P&O a affecté l'activité du port de Cherbourg, et le trafic du port de Honfleur s'est réduit de 15 %. Le trafic aérien affiche également des résultats variables. Le trafic de passagers a régressé de presque 2 % sur l'aéroport

de Caen-Carpiquet, alors qu'il est resté orienté à la hausse sur les aéroports de Cherbourg-Maupertus (+8 %) et Deauville-Saint-Gatien (+13 %).

Enfin le transport routier de marchandises a reculé de 4,6 %, particulièrement pour l'Orne.



L'élevage a confirmé la reprise amorcée en 2004. Le cheptel bovin s'est accru (+1 %) après trois années de baisse. En revanche, le cheptel porcin s'est réduit (-1,4 %). Cependant les deux filières porcine et bovine ont profité d'une demande soutenue en fin d'année liée à la crise aviaire, et les cours de la viande se sont placés dans une moyenne plutôt haute.

La collecte de lait a progressé de 0,9 % en 2005. Mais la réduction du troupeau laitier en fin d'année s'est répercutée sur la production laitière à partir de décembre, annonçant le premier trimestre difficile de 2006. Le prix payé par les laitières aux producteurs a décroché en fin d'année. Les fabricants de fromage à pâte molle ont connu une année particulièrement délicate en Basse-Normandie à l'inverse des fabricants de fromage frais qui ont accru leur production.

La forte vocation agricole du territoire bas-normand n'a pas été remise en cause par la faible réduction en 2005 de la surface agricole utilisée (SAU) (-0,1 %). La surface des terres labourables consacrées aux céréales a augmenté de +2,5 % par rapport à 2004, le blé tendre restant largement majoritaire.



L'artisanat bas-normand a souffert en 2005. Les trésoreries se sont certes redressées, mais l'activité et l'emploi furent très en retrait en début d'année. Si les recrutements ont repris au second semestre, les investissements sont restés atones. Les entreprises de service sont seules à avoir sorti leur épingle du jeu, amorçant une reprise après deux années difficiles. Les artisans de la Manche s'en sont mieux sorti dans la région, avec un niveau d'activité en fin d'année comparable à celui de 2004.



Le déficit des échanges commerciaux extérieurs s'est creusé en 2005, atteignant 936 millions d'euros. Cela est dû à la fois au recul des exportations de 6 % et au bond des importations de 9 %. Si l'ouverture de la région sur l'extérieur a reculé, c'est en partie en raison de la baisse de la croissance économique des pays de l'Europe, principaux destinataires des exportations bas-normandes. Ce recul concerna tous les secteurs d'activité, et plus particulièrement deux fleurons de l'industrie bas-normande : l'agroalimentaire dont les exportations ont reculé de 12,6 %, et la construction automobile (-17 %).



Après deux années de hausse, les créations d'entreprises ont plafonné en Basse-Normandie, 5 560 entreprises étant créées en 2005. Les créations pures ont continué cependant d'augmenter et représentent désormais 61 % du total des nouvelles entreprises.

Les secteurs de prédilection des créateurs restent le commerce et les services aux particuliers. Ils concentrent toujours plus d'une création d'entreprise sur deux, même si ces

créations ont légèrement régressé (respectivement - 3,7 % et - 1,9 %). Parmi les services offerts aux entreprises, les activités de conseil et de maintenance ainsi que les services comptables et juridiques comptent de plus en plus d'entreprises nouvelles.

Si le secteur de la construction a marqué le pas (- 5,5 %), l'année a été faste pour l'immobilier où le nombre de créations a bondi de 32,3 %.

Enfin, hors agroalimentaire, l'industrie a généré en 2005 (+ 8,2 %) plus de créations qu'en 2004, surtout dans les industries de biens de consommation (imprimerie, fabrication de meubles) et de biens intermédiaires (travail des métaux). Dans le même temps les créations dans les industries agroalimentaires ont stagné (- 1,8 %).



Le retour à la normale de la **saison touristique** 2005 fait pâle figure après deux années passées exceptionnelles. Le nombre de nuitées, aussi bien dans les campings que les hôtels, a chuté de 5,8 % par rapport à 2004. Les étrangers ont fait faux bond, la baisse de la fréquentation des Britanniques étant même inquiétante. Avec une chute de 4,7 % du nombre de nuitées dans les hôtels, la région a été confrontée à la plus forte baisse des régions françaises. Le recul de la fréquentation des campings (- 8 %) s'explique là encore par une moindre présence des étrangers, mais aussi des touristes français qui ont boudé les terrains bas-normands. Seuls les campings du Bocage et du Cotentin ont échappé à cette tendance.



La **population bas-normande** compte 1 445 000 habitants au 1^{er} janvier 2005. Avec un accroissement de 0,26 % par an entre 1999 et 2004, elle a nettement moins vite augmenté que la population française (+ 0,62 % par an). Ce dynamisme s'est assis sur l'excédent naturel, uniquement lié à la chute des décès (- 3,3 %). En effet le nombre des naissances a continué de s'éroder (- 0,5 %), suivant le vieillissement progressif de la population. Malgré tout, l'excédent naturel s'est accru de 350 personnes.



Autre conséquence du vieillissement de la population, le nombre d'élèves dans **l'enseignement** de nouveau diminué à la rentrée 2005 dans l'académie de Caen. La baisse, de 0,4 %, fut cependant plus faible qu'en 2004.

Alors que dans le premier degré les effectifs n'ont augmenté que de 0,2 %, les établissements du second degré ont accueilli moins d'élèves (- 1,3 %). Les trois quarts de cette diminution se sont concentrés dans les collèges qui comptent 1 040 élèves de moins en 2005 (- 1,5 %). Dans les lycées généraux et technologiques, la baisse des effectifs s'est amplifiée (- 1,1 %) et fut de fait plus marquée qu'au niveau national (- 0,2 %). La tendance fut la même (- 0,9 %) dans les lycées professionnels bas-normands.

La région compte donc moins d'élèves, mais affiche de bons résultats au baccalauréat et au brevet. Les taux de réussite, respectivement de 82,1 % et 80,3 %, sont restés meilleurs qu'au niveau national.



Le nombre d'étudiants dans **l'enseignement supérieur** bas-normand s'est accru de 1,5 % à la rentrée 2005 et s'est élevé à presque 38 200 jeunes. Cette hausse est due notamment à la création de l'*Ecole internationale de création audiovisuelle et de réalisation* à Cherbourg-Octeville, à la croissance des sections de techniciens supérieurs agricoles ou préparées par l'apprentissage, et à celle des écoles paramédicales.

L'Université, en incluant les élèves des IUT et les ingénieurs universitaires, a encore gagné des effectifs (+ 0,4 %) en accueillant près de 25 300 jeunes. Hors IUT, l'Université a bénéficié du bon taux de réussite des bacheliers généraux et d'inscriptions plus nombreuses d'étudiants étrangers. En revanche les IUT ont perdu 60 étudiants par rapport à l'an passé. Ils ont compté un peu moins de nouveaux inscrits dans les filières industrielles, alors que les filières tertiaires ont accentué au contraire leur prépondérance.

Les STS ont retrouvé leurs effectifs de 2003 malgré le plafonnement des taux de réussite aux bacs technologiques et professionnels.

Enfin les classes préparatoires aux grandes écoles, notamment les CPGE en mathématiques, n'ont jamais autant recruté qu'en 2005.



Dans **l'enseignement agricole**, les effectifs se sont maintenus (+ 0,4 %) pour l'année scolaire 2005-2006. Les évolutions furent cependant contrastées selon les départements et les niveaux de formation.

Le Calvados a perdu des effectifs (- 1,8 %), alors que la Manche en a gagné (+ 2,8 %) et que le nombre d'élèves et étudiants est resté stable dans l'Orne.

L'augmentation des recrutements en BTSA s'est confirmée (+ 8 %). Les effectifs en baccalauréat professionnel ont progressé (+ 2,4 %) contrairement à ceux des baccalauréats technologiques qui ont accusé une baisse de 7 %. Enfin, la hausse fut très marquée en CAP (+ 16 %).



Relativement au nombre de places disponibles en hospitalisation, les établissements de **santé** bas-normands sont mieux dotés en personnel que la moyenne française. Mais cela tient surtout aux effectifs importants de salariés du paramédical par rapport au nombre de lits. Les médecins, odontologistes et pharmaciens sont en revanche légèrement sous-représentés.

Depuis plusieurs années les soins alternatifs à l'hospitalisation complète se sont développés. Ainsi les séjours à l'hôpital et en clinique, certes plus nombreux, ont duré moins longtemps. Les hospitalisations partielles, courantes en psychiatrie, et les hospitalisations à domicile, sont plus fréquentes.

Les séjours en hôpitaux et cliniques ont été plus courts dans le privé (8 jours en moyenne) que dans le public (9,7 jours).

Alain Ménard
Insee Basse-Normandie

Ce qui a compté en 2005

Janvier

- A Villers-Bocage, *Edwige-Edward's Etablissement Philips* procède au licenciement de 46 salariés sur les 110 que compte encore l'entreprise. Spécialisée dans la bonneterie, produits en maille pour femmes et hommes, l'entreprise est confrontée à la concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre.
- A Colombelles (14), la première pierre du centre européen de recherche du groupe Philips est posée sur le site de Normandial, marquant ainsi le lancement du campus technologique qui devrait s'étendre sur 25 hectares et accueillir 800 chercheurs et ingénieurs.
- A Avranches, début des travaux du Scriptorial, futur centre du livre manuscrit, qui a pour projet de mettre en valeur des manuscrits du Mont-Saint-Michel. Le montant des travaux dépassera cinq millions d'euros.

Février

- La "Gourmandie" arrive en force au Salon de l'agriculture de Paris avec 40 producteurs et 37 chefs cuisiniers normands : l'agroalimentaire normand, sous l'égide de l'Institut régional de la qualité (IRQUA-Normandie), a décidé d'afficher sa qualité sous la forme d'une signature collective "Bienvenue en Gourmandie".

Mars

- *Areva* annonce la suppression de 350 emplois en deux ans, ce qui provoque le blocage de la production des deux usines de *Cogéma*.

Avril

- *Brittany Ferries* met en place une liaison rapide Ouistreham-Portsmouth en 3 h 45. Le "Normandie Express" vient renforcer la liaison entre la côte bas-normande et Portsmouth.
- Deuxième équipementier automobile européen, *Faurecia* a décidé de regrouper les activités de ses trois sites de mécanismes de sièges automobiles de Flers, dont son centre de R&D mondial, sur le campus industriel situé à Caligny, à six kilomètres de Flers. Coût total de l'opération pour *Faurecia*, 11 millions d'euros, pour une installation prévue entre l'automne 2006 et l'automne 2007.

Mai

- A Honfleur, le discompteur *Aldi* inaugure sa nouvelle plate-forme logistique qui desservira une cinquantaine de magasins en Normandie et en Bretagne.

Juin

- La première pierre de la salle des musiques actuelles est posée dans la presqu'île de Caen.
- A Moulton (14), l'usine *Polystand* (65 salariés), spécialisée dans la fabrication de meubles en bois pour l'aménagement de grandes surfaces et de magasins, ferme ses portes après avoir perdu le marché du distributeur de parfumerie *Marionnaud*, racheté par le groupe chinois *AS Watson*.

- Un nouveau contrat d'agglomération est signé entre Caen la Mer, l'Etat et la région Basse-Normandie. Fixant les grands enjeux et les grands projets à l'horizon 2015-2020, le contrat représente un budget global d'environ 110 millions d'euros.

- A Lisieux est relancé le projet d'aménagement du site *Wonder*, qui avait été arrêté suite à la découverte de pollutions souterraines.

Juillet

- Après la fusion des deux caisses bas-normandes du *Crédit Agricole*, le *Crédit Agricole Mutuel de Normandie* devient le troisième employeur privé bas-normand avec 2 300 salariés.

- Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) a rendu publique la liste des pôles de compétitivité retenus par le Gouvernement. Sur les cinq projets proposés par la Basse-Normandie, trois ont été retenus : transactions électroniques sécurisées, moteurs automobiles et filière équine.

- A Cherbourg, la *Cité de la Mer* accueille son millionième visiteur. Située sur le site de l'ancienne Gare maritime transatlantique de Cherbourg, la *Cité de la Mer* est ouverte depuis avril 2002.

Août

- La SNCF confirme son projet de réduction de desserte à la fin 2005 sur trois lignes Corail qualifiées d'"ultra-déficitaires" de l'ouest de la France, dont la ligne Caen-Le Mans-Tours. La mobilisation des conseils régionaux concernés permet le maintien des deux dessertes quotidiennes sur la ligne Caen-Tours.

Septembre

- *Renault Trucks* investit 20 millions d'euros sur le site de Blainville-sur-Orne afin d'accroître ses capacités de production. Premier employeur privé en Basse-Normandie, le site de Blainville-sur-Orne emploie 3 600 salariés.

- Basé à Hérouville-Saint-Clair, le distributeur de produits de quincaillerie professionnels *Legallais-Bouchard* a investi 11 millions d'euros dans une nouvelle plate-forme logistique à Saint-André-sur-Orne (14).

- L'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon fête ses vingt ans d'existence.

Octobre

- M. Borloo, Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, signe à Hérouville-Saint-Clair une convention de renouvellement urbain. Elle permet d'apporter à la ville 150 millions d'euros. Il s'agit là d'un des projets les plus importants parmi les villes de même catégorie.

- La rentrée universitaire révèle des effectifs en hausse en Basse-Normandie, contrairement à la tendance nationale.

- Inaugurée par le Premier ministre, l'autoroute A28 s'ouvre au trafic routier entre Rouen et Alençon. Le gain de temps est estimé à 40 mn sur ce trajet de 150 km.

- A Pontchardon (61), l'entreprise *CFFC Pamco Industries* (270 salariés) est placée en redressement judiciaire, procédure assortie d'une période d'observation de six mois.

Novembre

- Au GANIL, *SPIRAL2* est symboliquement inauguré par le ministre François Goulard. Le projet *SPIRAL2*, doté de 130,2 millions d'euros, ouvre de nouveaux horizons à la physique et à l'astrophysique nucléaire, mais également dans le domaine médical et celui de l'énergie.

- La société *Webhelp* crée un centre d'appels à Caen et prévoit de créer 300 emplois en trois ans.

Décembre

- Le groupe *Armatis* annonce l'installation d'un centre d'appels sur l'ex-site de *Kodak*, situé dans la zone d'activité du Mont-Coco à Caen. Création de 700 emplois à la clé.

- Une nouvelle usine *Inoplast* est inaugurée à Blainville-sur-Orne près de *Renault Trucks*. Employant 50 personnes, la société *Inoplast* est spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles en composite.



Une croissance en demi-teinte

En 2005, malgré le redémarrage de la croissance en milieu d'année, le produit intérieur brut ne s'accroît que de 1,2 % après 2,3 % en 2004.

La production s'affaiblit dans la plupart des branches d'activité. Elle diminue dans l'agriculture, après pourtant une bonne année 2004. Elle ralentit fortement dans les biens manufacturés, en particulier dans l'habillement-textile et l'automobile. Elle décroît également dans les produits énergétiques et les transports, ainsi que dans les services principalement non marchands. Seule les productions dans la construction, les activités financières, et les services aux entreprises et aux particuliers, deviennent plus soutenues. De fait la production totale ne s'accroît que de 1,2 %, après 2,4 % en 2004.

Le déficit du commerce extérieur se creuse

Dans un environnement international toujours porteur, les exportations restent dynamiques en 2005 (+3,1 % en volume). Ce dynamisme est toutefois nettement inférieur à celui des importations (+6,1 % en volume). De ce fait, le déficit du commerce extérieur pèse encore davantage que les années passées sur la croissance.

D'un côté, les exportations agricoles se redressent après la baisse de 2004, et les exportations d'énergie augmentent fortement. Celles de services accélèrent, principalement sous l'impulsion des services aux entreprises. De l'autre, les exportations de biens manufacturés, et surtout d'automobiles, diminuent.

En valeur, les échanges de biens et services avec le reste du monde sont déficitaires pour la première fois depuis 1991. La facture énergétique s'alourdit notablement : 37,4 milliards en 2005 contre 27,8 milliards en 2004, sous l'effet d'une forte augmentation des prix (plus de 30 %), qui pousse à la hausse la valeur de l'ensemble des importations (+3,1 %). De plus l'ex-

En 2005, le produit intérieur brut s'accroît de 1,2 % en volume. Le déficit du commerce extérieur continue de freiner l'activité, mais la consommation des ménages reste dynamique et l'investissement s'accélère. Dans ce contexte le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages marque le pas et leur taux d'épargne diminue de près d'un point. Les marges des entreprises se contractent. Enfin le déficit public se réduit, sous l'effet d'une hausse des prélèvements obligatoires et d'un ralentissement des dépenses publiques.



Le pouvoir d'achat des ménages ralentit

Le revenu disponible brut des ménages progresse de 3,1 % en 2005 après 4,1 % en 2004. Les prix de la dépense de consommation croissent de 2,0 % (+1,9 % en 2004), tirés par les prix des produits énergétiques et les loyers. Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages ralentit, progressant de 1,1 % après +2,2 % en 2004. La masse salariale brute versée aux ménages progresse moins vite qu'en 2004 malgré une dynamique un peu plus favorable de l'emploi et le maintien de la durée du travail. Le salaire moyen par tête ralentit en dépit de la dernière hausse du Smic visant à réunifier les salaires minimums mensuels. La masse des rémunérations versées par les entreprises et celle des administrations publiques évoluent de façon proche (+2,9 % et +3,0 %) en 2005 alors que celle des administrations publiques avait fait preuve d'une relative modération en 2004 (+2,4 % contre +3,6 %). Le revenu mixte des ménages, provenant essentiellement de celui des entreprises individuelles, ralentit très nettement (+0,5 % après +2,2 %) ; le revenu des exploitants agricoles est en particulier mal orienté. Les revenus du patrimoine, qui comprennent les loyers perçus, demeurent très dynamiques : ils progressent de 6,1 % après +5,9 % en 2004 grâce, en particulier, au maintien d'une forte évolution des loyers et à la croissance des dividendes reçus des entreprises. La progression du revenu disponible est freinée en 2005 par la hausse des prélèvements. Les

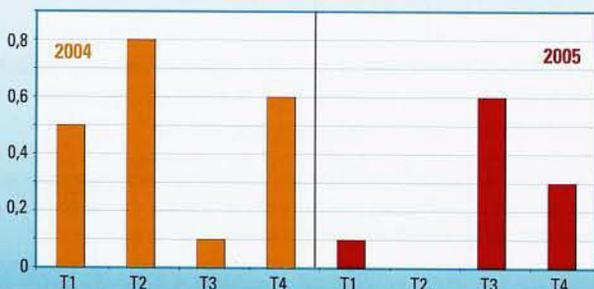
Qu'est-ce que le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages ?

Le revenu disponible des ménages (RDB) désigne la masse des revenus perçus par l'ensemble des ménages, nette des impôts et cotisations qu'ils payent, et non pas le revenu de chaque ménage. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages est une grandeur macroéconomique qui rapporte l'évolution de cette masse de revenus au déflateur de la dépense de consommation des ménages.

cotisations sociales payées par les salariés et les non-salariés augmentent nettement, de même que les impôts versés par les ménages. L'impôt sur le revenu augmente de 5,5 %, en liaison avec la progression des revenus de 2004. La CSG progresse de 7,5 %, en lien avec la réforme de l'assurance maladie. Avec un revenu en ralentissement et une consommation restée dynamique, le taux d'épargne des ménages s'inscrit en retrait en 2005 ; il s'établit à 14,9 %, contre 15,8 % en 2004. La moindre épargne disponible n'empêche pas les ménages d'investir massivement en logement. Le recul du taux d'épargne financière s'en trouve accentué.

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU PIB
Données cvs-cjo aux prix de 2000 *

Un bien meilleur second semestre



*Séries corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés

Source : Insee

LES PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE

La croissance du PIB diminue de moitié

Agrégats économiques	Évolution en volume (en %) au prix de l'année précédente			Évolution des prix 2005/2004 (en %)	Contribution à la croissance du PIB (en %)	
	2003	2004	2005		2004	2005
Produit intérieur brut	+ 1,1	+ 2,3	+ 1,2	+ 1,9	+ 2,3	+ 1,2
Importations	+ 1,1	+ 6,6	+ 6,1	+ 3,1	- 1,7	- 1,5
Consommation des ménages	+ 2,2	+ 2,3	+ 2,1	+ 2,0	+ 1,1	+ 1,2
Consommation des administrations publiques	+ 2,0	+ 2,2	+ 1,1	+ 2,0	+ 0,6	0,0
Formation brute de capital fixe	+ 2,2	+ 3,0	+ 3,6	+ 2,1	+ 0,5	+ 0,7
Variation de stocks (en contribution au PIB)	- 0,3	+ 0,6	- 0,1		+ 1,0	- 0,1
Exportations	- 1,2	+ 3,9	+ 3,1	+ 1,4	+ 0,8	+ 0,8

Source : Insee

Méthode



Qu'est-ce que l'excédent brut d'exploitation ?

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur les produits, et augmentée des subventions sur les produits

excédent des échanges de services se réduit ; hors tourisme, il devient déficitaire, alors que l'excédent touristique lui-même se contracte.

Quoique moins rapide, la progression de la dépense de consommation des ménages reste solide

La dépense de consommation des ménages demeure le principal moteur de la croissance, maintenant un rythme de progression soutenu de + 2,1 %. Néanmoins, elle progresse moins qu'en 2004 et le ralentissement concerne toutes les grandes familles de produits, à l'exception des biens agroalimentaires. Même la consommation en produits énergétiques marque un recul. Quant à la dépense de consommation des administrations publiques, elle ralentit plus franchement, en particulier sous l'effet du ralentissement des dépenses de santé et d'action sociale.

L'investissement s'accélère

L'investissement s'accélère en 2005 (+ 3,6 % après + 3,0 %). Sa contribution à la croissance est la plus forte depuis 2000. S'intensifie notamment l'investissement des administrations publiques, tout particulièrement dans les travaux de construction. L'investissement des ménages (+ 4,1 %) reste dynamique, tout comme celui des entreprises (+ 3,6 %). Pour celles-ci, l'investissement en biens d'équipement et en automobiles reste dynamique, et celui en services aux entreprises s'accroît ; en revanche, l'investissement en bâtiment et travaux publics ralentit.

Le taux de marge des entreprises se replie

Le taux de marge des sociétés non financières recule sensiblement en 2005 (30,2 %, alors qu'il s'était globalement main-

tenu à 30,9 % les deux années précédentes). Ce recul de la part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée des entreprises est lié au ralentissement de la valeur ajoutée, car la rémunération des salariés, bien qu'en décélération, décroît moins vite que la valeur ajoutée. Ainsi, l'excédent d'exploitation des sociétés non financières ne progresse que de 0,4 %.

L'épargne des sociétés continue de reculer en 2005. Outre la faible progression de l'excédent d'exploitation, ce recul provient d'un alourdissement des prélèvements fiscaux, en particulier de l'impôt sur les sociétés. De plus, la progression des dividendes versés pèse également sur l'évolution de l'épargne.

Sous l'effet conjugué du recul de l'épargne des entreprises et du dynamisme persistant de leur investissement, leur capacité d'autofinancement se contracte à nouveau.

Article extrait de l'Insee Première n° 1077 " Les comptes de la Nation en 2005 "

Zoom



La réduction des déficits publics se poursuit

À 2,9 %, le déficit des administrations publiques repasse sous la barre des 3 % du PIB, seuil inscrit dans le pacte de stabilité et de croissance de la zone euro. Cette réduction du poids des déficits est obtenue grâce à une augmentation des prélèvements obligatoires et à la modération de la dépense publique courante. La plupart des impôts progressent plus vite que le PIB : + 5,4 % pour la TVA, + 5,5 % pour l'impôt sur le revenu, + 3,9 % pour l'impôt sur les sociétés, + 7,5 % pour la CSG ; enfin, + 6,8 % pour les taxes d'habitation et + 7,5 % pour les taxes foncières. Les cotisations sociales effectives progressent également plus vite que la valeur ajoutée. Au total, le poids des prélèvements obligatoires dans le PIB augmente de 0,8 point et atteint 43,9 % en 2005. En parallèle, les administrations limitent la progression de leurs dépenses tout en les réorientant : les investissements progressent vivement, tandis que la consommation collective stagne en volume. La progression des prestations sociales s'accroît alors que les transferts sociaux en nature ralentissent, si bien que, globalement, prestations et transferts sociaux en nature progressent comme en 2004 (+ 4,2 %).

Stabilité

En 2005, les effectifs salariés sont restés pratiquement stables en Basse-Normandie, comme en 2003 et en 2004. Il faut remonter à 2002 pour trouver une augmentation des effectifs salariés dans la région, et encore, de 1 % seulement. Le secteur marchand non agricole ne fait pas mieux qu'en 2004 : les créations d'emplois dans les secteurs en expansion compensent tout juste les pertes d'emplois dans l'industrie. Du coup, pour la deuxième année consécutive, la Basse-Normandie réussit moins bien que la France où les effectifs salariés du secteur marchand non agricole progressent de 0,3 %. Au niveau national, les secteurs porteurs ont donc créé plus d'emplois que l'industrie n'en a détruits. Quant aux services non marchands bas-normands (santé, action sociale, administration), ils perdent quelques emplois (- 0,1 %), mais beaucoup moins qu'en 2004 (- 0,7 %), où les sorties d'emplois-jeunes avaient été très nombreuses.

L'industrie bas-normande souffle un peu en 2005. Après plusieurs années calamiteuses pour l'emploi, la baisse des effectifs s'atténue. Mais elle reste importante : les emplois permanents sont en baisse de 1,4 %, contre 1,7 % en 2004, alors que l'industrie française, elle, perd 2 % de ses emplois. Fait aggravant toutefois : en plus de ces pertes d'emplois permanents, plusieurs centaines d'intérimaires n'ont pas trouvé d'employeur industriel en fin d'année, à cause, surtout, de la mauvaise passe de l'industrie automobile. Mais le phénomène ne s'est pas prolongé puisque, dès le début 2006, l'intérim est reparti à la hausse.

Si les difficultés sont surtout conjoncturelles dans l'automobile, elles sont durables dans des secteurs en perte de vitesse comme le textile, l'habillement ou les équipements du foyer, qui continuent de perdre beaucoup d'emplois. Avec 80 emplois créés en deux ans, le maroquinier *Louis Vuitton* fait figure d'exception. Mais ce dernier est en passe d'atteindre

L'emploi salarié se maintient en Basse-Normandie au cours de l'année 2005. Les réductions d'effectifs dans l'industrie sont moins nombreuses que les années passées mais la situation d'ensemble ne s'en trouve pas améliorée. C'est que, en 2005, l'expansion des services marchands marque le pas. Ce sont le commerce et la construction qui créent les nouveaux emplois.

son régime de croisière et déjà, en 2005, le rythme des créations d'emplois dans son établissement manchois a fléchi. Dans ces secteurs d'implantation ancienne, la règle, c'est plutôt la baisse des effectifs, comme chez *Edwige et Edward's* (confection) qui a perdu 40 emplois à Villers-Bocage, *SEB* (électroménager) 30 emplois à Saint-Lô et l'industrie du meuble qui se réduit à une peau de chagrin en accumulant les cessations. Dans ce dernier secteur, un emploi sur cinq a été supprimé en deux ans.

L'industrie poursuit sa mutation

Mais tout n'est pas noir dans l'industrie. La plasturgie se stabilise et, surtout, le moral revient au beau fixe dans la pharmacie après une année 2004 en demi-teinte. Quant à l'électronique, elle sort peu à peu la tête de l'eau. En 2005, les entreprises qui y embauchent sont déjà plus nombreuses que celles qui réduisent la voilure, à l'image d'*Acome* qui augmente ses effectifs de 30 personnes, surmontant les difficultés des années passées.

L'agroalimentaire, pour sa part, perd quelques dizaines d'emplois permanents, compensés par des intérimaires dans les branches les plus soumises aux aléas des marchés. Derrière cette quasi stabilité, se cache cependant la poursuite de la mutation du secteur. L'industrie laitière et l'industrie de la viande continuent de se moderniser, l'outil de production étant constamment rénové, concentré sur les sites les plus

BILAN DE L'EMPLOI SALARIÉ EN 2005

Le Calvados moins bien en 2005

	Calvados			Manche			Orne			Basse-Normandie		
	Effectifs salariés au 31 décembre 2005	Évolution des effectifs salariés en 2005		Effectifs salariés au 31 décembre 2005	Évolution des effectifs salariés en 2005		Effectifs salariés au 31 décembre 2005	Évolution des effectifs salariés en 2005		Effectifs salariés au 31 décembre 2005	Évolution des effectifs salariés en 2005	
		Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%
Agriculture, sylviculture, pêche	5 150	+ 60	+ 1,1	6 250	- 30	- 0,5	3 610	- 110	- 3,1	15 010	- 80	- 0,6
Industrie	40 760	- 750	- 1,8	32 660	- 280	- 0,8	23 430	- 310	- 1,3	96 850	- 1 340	- 1,4
Construction	14 470	+ 460	+ 3,3	13 020	+ 480	+ 3,9	6 690	+ 90	+ 1,4	34 180	+ 1 030	+ 3,1
Commerce	32 940	+ 310	+ 1,0	23 050	+ 200	+ 0,9	11 100	+ 290	+ 2,6	67 090	+ 800	+ 1,2
Services	145 590	- 1 050	- 0,7	89 530	+ 670	+ 0,8	52 730	- 240	- 0,4	287 850	- 620	- 0,2
Ensemble	238 910	- 970	- 0,4	164 510	+ 1 040	+ 0,6	97 560	- 280	- 0,3	500 980	- 210	- ε
dont secteur marchand hors agriculture	233 760	- 1 020	- 0,4	158 260	+ 1 070	+ 0,7	93 950	- 170	- 0,2	485 970	- 120	- ε

NOTE : les intérimaires sont comptés dans le secteur des services.

Source : Insee, estimations d'emploi provisoires.

rentables, au prix de fermetures de petites unités (la *Société fromagère d'Isigny*, *SDH-Occagnes*, transféré à Maisons-Alfort, dans l'industrie de la viande...). Cette modernisation conduit à des pertes d'emplois (- 2 % dans l'industrie laitière, - 3 % dans l'industrie de la viande), tandis que la croissance des marchés dope d'autres branches : l'industrie du poisson a créé 80 emplois nouveaux (+ 20 % en deux ans), celles des boissons et des légumes une quarantaine d'emplois. Quant aux entreprises qui préparent des plats cuisinés, leurs effectifs croissent au rythme de 4 % par an.

Durement touchées en 2003 et en 2004, avec notamment des fermetures d'entreprises en cascade dans le bassin d'Argentan, la mécanique et la métallurgie retrouvent également des couleurs, grâce à quelques réussites tant de PME que de filiales spécialisées de grands groupes : c'est le cas de *TECMA*, une PME fabriquant des machines sur mesure pour les équipementiers automobiles, installée à Fleury-sur-Orne, de *MATFER*, groupe de moyenne dimension dont un établissement est installé dans le Perche (fabrication de matériels pour professionnels de la restauration), d'*AXE*, spécialiste du découpage-emboutissage pour l'industrie automobile, en plein essor, près de Lisieux, ou encore de *MECACHIMIE*, intégrateur d'équipements mécaniques pour l'industrie nucléaire, filiale d'*AREVA*. Si la fabrication de machines et d'équipements professionnels demeure un point fort de la région, le travail des métaux, lui (mécanique générale, coutellerie, outillage...), continue de perdre des effectifs.

Services aux entreprises : rendez-vous raté

Le paradoxe de 2005 est que ce léger mieux côté industrie ne se retrouve pas dans l'emploi total. La raison en est que les services aux entreprises n'ont pas tenu leurs promesses. Après une croissance de plus de 2 % en 2004, soit quelque 1 100 emplois nouveaux, c'est un repli de 1,4 % qu'affiche ce secteur d'activité en 2005, en complet décalage avec la tendance nationale. Le nettoyage industriel se maintient, sans plus, mais les autres services opérationnels - sécurité, routage, secrétariat, conditionnement, organisation de salons... - sont boudés. Dans le conseil et l'assistance, les services juridiques et comptables résistent bien, mais les dépenses d'ingénierie et d'expertise technique sont remises à plus tard. Et il a suffi d'une alerte conjoncturelle dans l'industrie automobile



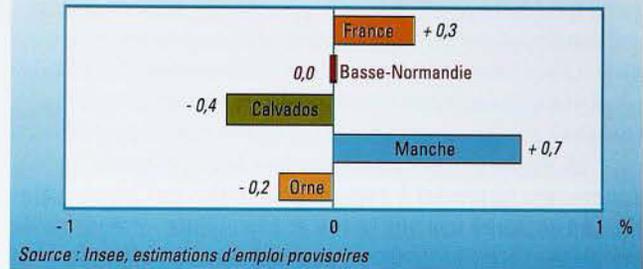
Les estimations d'emploi

- Les estimations de l'emploi salarié au 31 décembre 2005 sont encore provisoires. Ces estimations sont réalisées principalement à partir des déclarations des employeurs aux URSSAF et à la MSA. L'intérim est connu grâce aux déclarations des entreprises de travail temporaire à l'UNEDIC, traitées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité. L'emploi dans les secteurs de l'administration, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale est estimé à partir de tendances nationales. Une version semi-définitive des estimations d'emplois au 31 décembre 2005 sera disponible début 2007.

- Le secteur marchand regroupe l'ensemble des secteurs d'activité, excepté les services administrés (éducation, santé, action sociale, administration publique et activités associatives).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR MARCHAND HORS AGRICULTURE AU COURS DE L'ANNÉE 2005

Belle performance dans la Manche



pour que se contracte brutalement l'activité des agences d'intérim en fin d'année (- 5 %) *.

Moins soumis aux aléas économiques, les services aux particuliers continuent de créer des emplois, mais au ralenti (+ 1 % en 2005 contre + 2 % en 2004 et + 4 % par an en moyenne entre 1999 et 2002), en raison des pertes d'emplois-jeunes surtout dans les associations et dans le secteur du sport. Le secteur le plus dynamique est la restauration, qui crée 650 emplois en 2005 (+ 4 %). La restauration rapide explose (+ 11 %) mais l'emploi dans la restauration collective augmente vite également (+ 6 %). Les traiteurs et les organisateurs de réception ont aussi le vent en poupe : 200 emplois ont été créés en deux ans dans ces métiers. L'emploi salarié continue aussi de se développer dans les activités artistiques (+ 6 % de personnes en emploi, fin 2005), mais il reste stable, sans plus, dans l'hôtellerie.

En 2005, les services faisant défaut à quelques activités près, ce sont la construction et le commerce qui sauvent la mise. La construction repart de plus en plus belle en 2005, après une année 2004 moyenne. Les travaux publics affichent une toute petite progression (+ 1 %) mais le bâtiment, lui, brandit un insolent + 4 %. Les entreprises de construction générale et de gros œuvre embauchent. Dans certains métiers, la demande de personnel est forte et les salariés à la recherche d'un emploi trouvent preneur. En maçonnerie, les effectifs augmentent de 6 %, en menuiserie bois ou plastique de 4 %, en installation électrique de 3 %. Artisans comme grandes entreprises recrutent. La situation est nettement moins favorable dans la finition, avec même des baisses d'effectifs dans la peinture, dans la menuiserie métallique et dans la serrurerie.

Si le dynamisme de la construction dépasse à peine celui de la France (+ 3,1 % en Basse-Normandie contre + 2,9 % en France, intérim non compris), en revanche la création d'emplois salariés dans le commerce est, en Basse-Normandie, nettement supérieure à la moyenne nationale (+ 1,2 % contre + 0,3 %). Après des pertes d'effectifs importantes en 2004, le commerce de gros se stabilise en 2005 mais c'est le commerce de détail qui fait la différence. Ce secteur se distingue

* En moyenne annuelle, l'emploi intérimaire est toutefois en progression de 2 %. Hors intérim, l'évolution en glissement des effectifs salariés des services marchands serait proche de zéro. Les intérimaires, rémunérés par les agences d'intérim, sont comptés dans le secteur des services aux entreprises et non dans le secteur d'activité des établissements où ils effectuent leur mission.

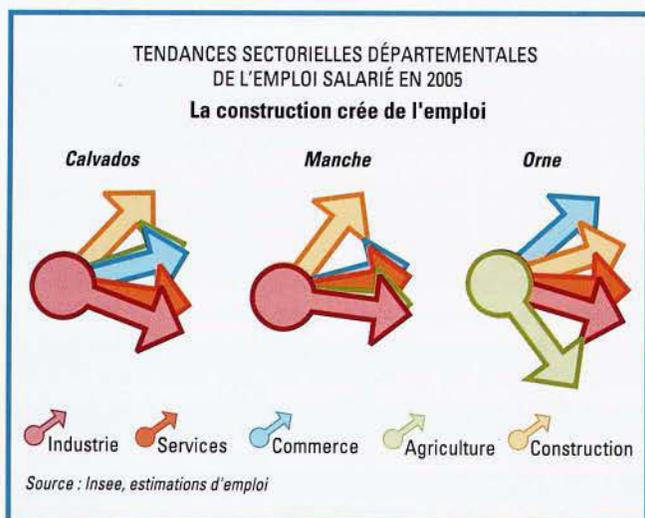
en Basse-Normandie, avec une augmentation d'effectifs salariés de 1,6 % contre 0,8 % seulement en France. La grande distribution, grande pourvoyeuse d'emplois féminins à temps partiel, reprend une progression freinée en 2004. Supermarchés et hypermarchés créent ainsi 300 emplois nouveaux en 2005. Les effectifs salariés croissent également dans l'équipement de la personne (habillement, chaussures, optique...). Les chaînes qui remplacent les petits commerces traditionnels et emploient de nombreux vendeurs à temps partiel concourent fortement à cette augmentation de l'emploi salarié. Les secteurs liés aux loisirs et à la culture - magasins de bricolage, librairies, photos - gagnent aussi en effectifs, bien en phase avec une tendance de fond à la croissance des dépenses des ménages dans ces rayons.

Mille emplois en moins dans le Calvados

C'est une première ! Selon les premières estimations, qui doivent encore être confirmées (voir l'encadré " méthodes "), l'emploi baisse légèrement dans le Calvados (- 0,4 %). C'est une inflexion significative car l'emploi croissait en moyenne de 1 % par an depuis 2000 dans ce département. Cette baisse, mesurée en fin d'année, est certes largement explicable par les difficultés conjoncturelles de la filière automobile : près de 300 postes de travail permanents ont été supprimés dans le cœur de la filière dans le Calvados et autant d'intérimaires se sont trouvés sans emploi en fin d'année. Le bassin de Caen est le plus touché avec la perte de 450 emplois industriels en fin d'année. L'industrie du département dispose toutefois de nombreux atouts : l'industrie agroalimentaire et l'électronique, ses deux poids lourds, se sont stabilisés et ne perdent plus d'emplois. Dans la pharmacie, la parfumerie, le bois, le papier, et même la métallurgie, les créations d'emplois sont plus nombreuses que les suppressions. L'autre mauvaise surprise, pour le département, provient de la contre-performance des services marchands. Les services aux entreprises reculent mais aussi les services aux particuliers, avec des pertes d'emplois importantes dans le secteur des loisirs, du sport et de la culture.

Les pertes d'emplois dans l'Orne sont plus limitées (- 0,3 %) et surtout moindres qu'en 2004 (-1,3 %). Mais cela fait plusieurs années que ce département encaisse des baisses d'effectifs salariés. La forte croissance des années 1999 et 2000 (+ 6 % en deux ans) est maintenant annulée. L'industrie ornaise peine à se rétablir après les hémorragies d'emplois de 2003 et 2004. Ses points forts (automobile et métallurgie) sont en première ligne dans la bataille des gains de productivité et ils perdent des emplois en 2005, à Flers, à L'Aigle et à Mortagne-au-Perche. Ses grands espoirs ne se concrétisent pas toujours, la plasturgie, par exemple, stagnant depuis plusieurs années. Quant à ses spécificités, comme l'édition et l'imprimerie, elles résistent bien, mais dans un contexte de pression sur les effectifs tout de même (- 3 % en 2005). Les secteurs créateurs d'emplois, la construction et le commerce, répondent certes présents en 2005, mais leur expansion paraît hésitante. La croissance des effectifs dans la construction est moindre qu'au niveau régional (+ 1,4 % dans l'Orne contre + 3,1 % en Basse-Normandie). Celle du commerce est plus vive dans l'Orne en 2005 (+ 2,6 % contre + 1,2 % en Basse-Normandie) mais elle vient après une baisse de 2 % en 2004. La tendance de moyen terme de ce secteur est loin d'égaliser celle de la région. Les services aux particuliers n'apportent pour leur part que peu d'emplois. Au bout du compte, même si l'année est plus calme pour l'industrie, les secteurs créateurs d'emplois ne suffisent pas à combler les pertes dans l'industrie de ce département.

En 2005, la Manche rejoue un scénario gagnant. Les pertes d'emploi dans l'industrie sont limitées (le Cotentin étant épargné). La construction et les services aux particuliers connaissent de fortes croissances. De plus les services aux entreprises sont en expansion, s'appuyant sur des clients moins soumis aux pressions des marchés à court terme que dans l'Orne et le Calvados. Enfin le commerce est installé dans une croissance régulière de l'emploi. Au bout du compte, la hausse des effectifs salariés se chiffre à 0,6 % en un an. C'est une franche accélération par rapport à 2004 (+ 0,3 %), année pour laquelle la perte d'emplois dans les services non marchands avait été très handicapante pour ce département. Si la construction navale perd quelques dizaines d'emplois, la mécanique se porte bien, notamment dans le Cotentin. La métallurgie encaisse en revanche une sérieuse baisse de régime, surtout dans le centre et le sud Manche, l'équipementier automobile *Electropoli*, notamment, ayant réduit ses effectifs. Les secteurs du caoutchouc, de la carrosserie industrielle et de l'électronique, qui font la variété de l'industrie du département, se tiennent bien. Dans ce territoire rural et aussi tourné vers la mer, l'agriculture, la pêche et la conchyliculture apportent également de nombreux emplois salariés. Pour ces secteurs, 2005 est une année de consolidation des gains d'emplois du début de la décennie.



Michel MOISAN
Insee Basse-Normandie



Reprise de la politique de l'emploi

L'année 2005 marque un tournant dans la politique de l'emploi. Les actions mises en œuvre ont touché plus de Bas-Normands qu'en 2004. Leurs effets se traduisent notamment par la baisse du chômage régional.

Ainsi, pour la première fois depuis 1999, le nombre de bénéficiaires des mesures spécifiques mises en œuvre par l'Etat et la Région pour favoriser l'emploi, l'insertion ou la réinsertion augmente. En 2005, près de 53 000 Bas-Normands sont entrés dans les différents dispositifs, soit 1 600 personnes de plus en un an (+ 3,1%).

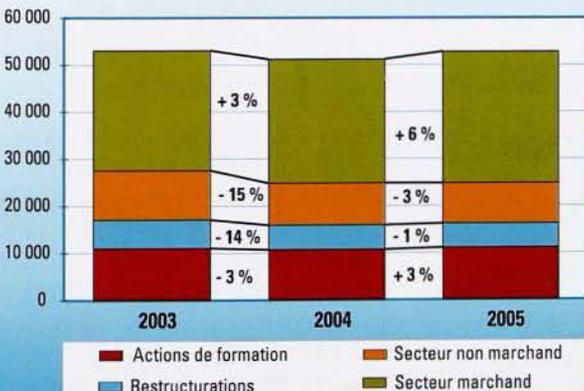
Plus de 36 000 personnes ont été embauchées dans le cadre d'un contrat aidé, dont 28 000 dans le secteur marchand (+ 1 650 en un an) et 8 600 dans le secteur non marchand (- 300 en un an). Près de 5 100 personnes ont accédé aux mesures accompagnant les restructurations et les retraits d'activité (-100 entrées par rapport à 2004). Enfin 11 100 demandeurs d'emploi ont intégré un dispositif de formation, soit 350 stagiaires de plus qu'en 2004.

Vive augmentation des aides au secteur marchand grâce aux mesures du plan de cohésion sociale

Signe d'un meilleur contexte de l'activité économique régionale, le nombre d'emplois aidés dans le secteur marchand augmente de 6 % en un an. Les évolutions sont cependant très variées selon la nature des dispositifs.

Présenté en juin 2004, le Plan de cohésion sociale est entré en vigueur en 2005. Ses deux mesures proposées aux entreprises du secteur privé, Contrat Initiative Emploi (CIE) et Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA), ont permis

NOMBRE D'ENTRÉES DANS LES DISPOSITIFS D'AIDES À L'EMPLOI
52 800 bénéficiaires en 2005



Source : DRETEP Basse-Normandie

Après cinq années de baisse, le nombre de Bas-Normands bénéficiant de mesures spécifiques de la politique de l'emploi est en augmentation par rapport à 2004. Les aides à l'embauche dans le secteur marchand et les actions de formation expliquent cette légère progression.



Les aides à l'emploi

Les pouvoirs publics peuvent intervenir de différentes manières sur le marché du travail.

Premier type de mesures, les **incitations à l'embauche** de personnes plus exposées que les autres au risque de chômage ou d'exclusion (chômeurs de longue durée, jeunes sans diplôme, etc.). Les moyens incitatifs sont alors essentiellement de nature financière et prennent la forme d'exonérations de cotisations sociales, d'abattements ou de primes. Ces dispositifs s'adressent aux employeurs des secteurs marchand et non marchand (associations à but non lucratif, collectivités territoriales, administration, etc.).

Le second volet concerne les actions destinées à **améliorer le niveau de formation des demandeurs d'emploi adultes et jeunes** (formation qualifiante). Enfin, troisième grand axe de ces politiques de l'emploi, l'**accompagnement des restructurations** regroupe un ensemble de mesures visant à favoriser le reclassement professionnel des salariés menacés de licenciement et les départs en préretraite totale ou progressive.

d'embaucher près de 2 900 demandeurs d'emploi en grande difficulté d'insertion.

Le soutien auprès des chômeurs à la création ou à la reprise d'entreprises progresse rapidement (+ 18 %) comme les années antérieures. Près de 2000 chômeurs ont utilisé ce dispositif pour créer leur emploi, soit 300 de plus qu'il y a un an.

De plus, résultat de l'extension des zones franches, les exonérations de charges liées aux embauches de salariés dans les zones prioritaires profitent à des candidats de plus en plus nombreux (+ 77 %).

Depuis sa création en 1992, le succès du dispositif des emplois familiaux n'a jamais été démenti. Il poursuit son développement (+ 7 % en 2005), du fait d'une utilisation croissante des chèques emploi service et de la progression de l'activité prestataire des associations de services aux personnes. Les quelque 17 millions d'heures de travail ainsi assurées ont représenté l'équivalent de 10 260 emplois à temps plein, soit 700 emplois supplémentaires en un an.

Les structures " d'insertion par l'économique " maintiennent leur activité en 2005, tant les associations intermédiaires que les entreprises de travail temporaire d'insertion. Au total, 85 500 contrats de mises à disposition de personnel ont été conclus par les deux types de structure, soit 1 272 500 heures de travail équivalant à plus de 800 emplois à temps plein.

Les formations en alternance diminuent légèrement sur la campagne 2005-2006, concernant près de 9 400 jeunes, dont 7 300 par le biais de l'apprentissage qui est en progression de 4 % (+ 260). Hors l'apprentissage, le nouveau " contrat de professionnalisation " lancé fin 2004 n'a pas encore réussi à atteindre le niveau des trois anciens contrats qu'il remplace : 2 100 nouveaux contrats de professionnalisation en 2005 contre 3 000 anciens contrats en 2003.

La baisse des aides au secteur non marchand se poursuit

Dans le secteur non marchand, les embauches aidées diminuent de 3 % en 2005. La baisse des emplois aidés se poursuit depuis 1999, mais à un rythme moins accentué que précédemment. Avec la mise en place du Plan de cohésion sociale, deux nouveaux contrats ont été créés : le contrat d'Avenir (CAv) et le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). Le CAv est destiné aux bénéficiaires de minima sociaux (RMI, ASS) et le CAE aux publics en grande difficulté d'insertion tels que les chômeurs de très longue durée (plus de deux ans), les



Le Bilan 2005 s'intéresse aux mesures de la politique de l'emploi qui faisaient l'objet de l'article du **Bilan 2004**, complétées par l'activité prestataire des associations de services aux personnes pour les emplois familiaux, par les dispenses de recherche d'emploi pour les demandeurs d'emploi de toutes catégories (seule la catégorie 1 avait été comptabilisée dans le **Bilan 2004**) et par les cessations anticipées d'activité des travailleurs de l'amiante.

jeunes sans qualification, les femmes au chômage depuis plus d'un an ou les travailleurs handicapés. En 2005, 3 740 CAE et 340 contrats d'avenir ont été signés.

Parmi les anciens dispositifs, celui du Contrat Emploi Solidarité (CES), maintenu les quatre premiers mois de l'année 2005, a permis la signature de 2 120 nouveaux CES et 660 avenants de reconduction. Pour les Emplois Consolidés (CEC) et les Emplois Jeunes, aucun nouveau contrat n'a été signé ; en 2005, seuls 1 360 avenants de reconduction de CEC ont été conclus et 240 remplacements d'Emplois Jeunes.

Après trois années de baisse, les mesures accompagnant les restructurations ou incitant au retrait d'activité se sont quasiment stabilisées (- 1 % par rapport à 2004). En 2005, plus de 5 100 salariés et demandeurs d'emploi âgés en ont bénéficié, soit 70 de moins qu'en 2004. De même, 550 salariés licenciés ont adhéré aux conventions de reclassement personnalisé (CRP), créées en juin 2005 pour assurer aux licenciés d'entreprises de moins de 1000 salariés un accompagnement renforcé. Moins de 130 personnes ont bénéficié des mesures de conversion interne financées par le Fonds national pour l'emploi. Mise à part la préretraite Amiante (580 personnes en Basse-Normandie), les préretraites sont en diminution, y compris les Cessations Anticipées de certains Travailleurs Salariés (CATS, - 230, - 44 %). La plus forte mesure de retrait d'activité reste les dispenses de recherche d'emploi, accordées à 3 410 chômeurs âgés (+ 140 en un an).

Les actions de formation redémarrent

Depuis 2005, les régions ont compétence sur la totalité des actions de formation à destination des jeunes et des adultes via les dotations de décentralisation versées par l'Etat. Les actions de formation financées par le conseil régional en faveur des demandeurs d'emploi sont en vive augmentation par rapport à 2004. Les différents dispositifs ont accueilli 10 000 demandeurs d'em-

PRINCIPALES MESURES DE SOUTIEN A L'EMPLOI Reprise de l'emploi aidé dans le secteur marchand

	Entrées 2005	Évolution annuelle 2005/2004 (%)
Toutes mesures de la politique de l'emploi	52 800	+ 3
Emploi aidé dans le secteur marchand	28 000	+ 6
Apprentissage	7 300 (e)	+ 4
Contrats de professionnalisation	2 100 (e)	ns
Contrats Initiative Emploi (CIE)	2 510	+ 16
Contrats Insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA)	380	ns
Exonérations à l'embauche en zones prioritaires	400	+ 77
Aide dégressive à l'employeur (Unédic)	250	+ 4
Soutien à la création d'entreprise	1 970	+ 18
Contrats jeunes en entreprise	1 980	+ 1
Insertion par l'économie (en équivalent temps plein)	820	+ 1
Emplois familiaux (en équivalent temps plein)	10 260	+ 7
Emploi aidé dans le secteur non marchand	8 600	- 3
dont Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)	3 740	ns
Contrats d'avenir (CAv)	340	ns
Contrats emploi solidarité (CES)	2 780	- 55
Emplois consolidés (CEC)	1 360	- 40
Nouveaux services - emplois Jeunes	240	- 47
Accompagnement des restructurations	5 120	- 1
Mesures de conversion externe et interne	670	+ 14
Préretraites	1040	- 22
Dispenses de recherche d'emploi	3 410	+ 4
Actions de formation pour les demandeurs d'emploi	11 100	+ 3
dont Stages préqualifiants jeunes (Conseil régional)	5 710	+ 21
Chèques formation Jeunes et Adultes (Conseil Régional)	3 880	+ 17
Aides à une formation préalable à l'embauche (Unédic)	670	+ 7
Formations conventionnées (Unédic)	440	+ 102

(e) estimation des contrats en alternance de la campagne 2005-2006 à partir des neuf premiers mois (juillet 2005 à mars 2006)

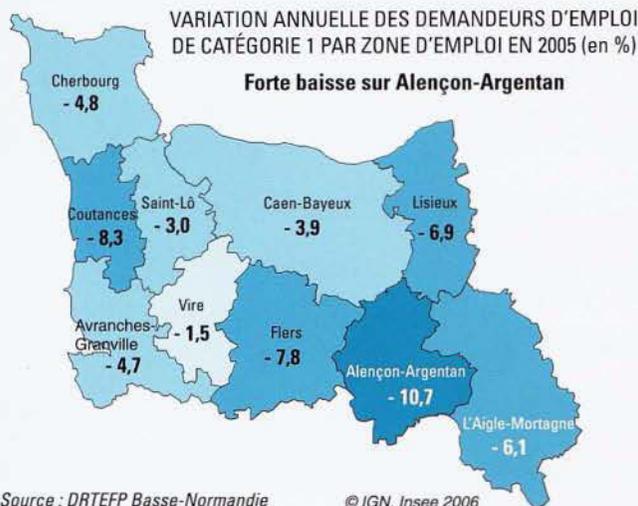
Source : DRTEFP Basse-Normandie



La baisse du chômage se confirme

Avec près de 53 700 demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits à l'ANPE en fin d'année, le chômage a diminué en Basse-Normandie de 5,3 % en 2005, soit 3 000 personnes de moins en un an. Le repli du chômage, amorcé en 2004 avec la diminution de 500 personnes, s'amplifie donc en suivant la tendance nationale (-5,2 %). Si l'on considère l'ensemble des demandeurs, immédiatement disponibles ou non (catégories 1 à 3 et 6 à 8 ; voir encadré), le chômage a diminué de 3 300 personnes en 2005 (-3,6 %), alors qu'il s'était accru de 2 700 personnes en 2004.

La baisse du chômage est plus importante dans l'Orne (-8,1%) que dans la Manche (-5 %) et le Calvados (-4,3 %). Si elle est effective dans toutes les zones d'emploi, la diminution est particulièrement significative dans les territoires d'Alençon-Argentan,



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CHÔMEURS (DEFM catégorie 1)
Séries corrigées des variations saisonnières
Baisse continue depuis le mois de mai



La baisse du nombre de chômeurs de catégorie 1* en Basse-Normandie se confirme en 2005. Et contrairement à l'année précédente, cette amélioration sur le marché du travail bénéficie à tous les âges, aux hommes comme aux femmes, et quelle que soit l'ancienneté. Avec un taux de chômage de 9,2 % en fin d'année, la Basse-Normandie se situe au 13^e rang des régions les plus touchées.

çon-Argentan, de Coutances, de Flers, de Lisieux et de L'Aigle-Mortagne.

Fin 2005, le taux de chômage régional s'établit à 9,2 % de la population active, soit quatre dixièmes de moins qu'un an plus tôt. Par rapport au taux de chômage national (9,5 %), la Basse-Normandie conserve un avantage de trois dixièmes de point : elle se situe ainsi au 13^e rang des régions les plus exposées. Le Calvados reste le département bas-normand le plus

DEMANDEURS D'EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE (fin décembre 2005)

Une diminution du chômage accentuée dans l'Orne

	DEFM(a)	Évolution des DEFM sur un an	Taux de chômage(b)
Calvados	27 330	- 4,3 %	10,0 %
Manche	16 600	- 5,0 %	8,4 %
Orne	9 750	- 8,1 %	8,9 %
Basse-Normandie	53 680	- 5,3 %	9,2 %
France métropolitaine	2 381 770	- 5,2 %	9,5 %

(a) Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1

(b) Taux de chômage provisoire au sens du BIT corrigé des variations saisonnières

Source : DRTEFP Basse-Normandie

CARACTÉRISTIQUES(a) DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE 1 (fin décembre 2005)

Les femmes majoritaires dans le chômage dans la Manche

	- 25 ans	CLD (b)	Femmes
Calvados	24,1 %	31,4 %	48,4 %
Manche	25,2 %	31,0 %	51,3 %
Orne	24,8 %	26,0 %	46,6 %
Basse-Normandie	24,6 %	30,3 %	49,0 %
France métropolitaine	20,1 %	30,6 %	48,1 %

(a) En proportion de l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

(b) Chômeurs de longue durée, inscrits depuis plus d'un an (CLD)

Source : DRTEFP Basse-Normandie

* Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi à temps plein à durée indéterminée.

touché, avec un taux de chômage à 10 %. Dans l'Orne, il se limite à 8,9 % et dans la Manche à 8,4 %.

La baisse est générale mais l'exclusion se renforce pour les bénéficiaires du RMI

Quels que soient leur âge et leur sexe, le nombre des demandeurs d'emplois diminue en 2005, même si cela s'opère avec plus d'intensité pour les jeunes (- 6,3 %) et pour les hommes (- 6,4 %).

Toutefois, malgré cette amélioration du marché du travail, la situation demeure particulièrement difficile pour les jeunes en Basse-Normandie : leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi (24,6 %) est nettement supérieure à la moyenne nationale (20,1 %), ainsi que leur taux de chômage (25,6 % contre 22,7 %) qui reste stable cependant.



Les Demandeurs d'Emploi inscrits en Fin de Mois à l'ANPE (DEFM) sont classés en six catégories, regroupées elles-mêmes en deux groupes.

Le premier groupe comprend les demandeurs d'emploi **immédiatement disponibles** sur le marché du travail. Il regroupe :

- les chômeurs à la recherche d'un emploi à temps plein à durée indéterminée (catégorie 1) ;
- les chômeurs à la recherche d'un emploi à temps partiel à durée indéterminée (catégorie 2) ;
- les chômeurs recherchant un emploi temporaire ou saisonnier à durée déterminée (catégorie 3).

Le deuxième groupe comprend les demandeurs d'emploi **non immédiatement disponibles** car ils exercent une activité réduite ayant occupé la personne plus de 78 heures le mois précédent. Les chômeurs sont classés en trois catégories analogues aux précédentes :

- recherche d'un CDI à temps plein (catégorie 6) ;
- CDI à temps partiel (catégorie 7) ;
- CDD (catégorie 8).

Les chômeurs de catégories 4 et 5 sont exclus du champ de cet article. La catégorie 4 enregistre les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi mais non immédiatement disponibles (en formation, en arrêt maladie, en congé de maternité). La catégorie 5 enregistre les personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi, donc non immédiatement disponibles.

L'indicateur officiel de suivi du chômage se limite, depuis juin 1995, aux demandeurs d'emploi de catégorie 1 et exclut désormais les chômeurs de catégorie 6 ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du dernier mois.

Le nombre de chômeurs de catégorie 1 et 6, correspondant à l'ancienne définition du chômage, a diminué de 3 400 personnes en Basse-Normandie en 2005 (- 5,0 %). L'ensemble des demandeurs d'emploi immédiatement disponibles (catégories 1, 2 et 3 réunies) a baissé de 2 800 personnes (- 3,8 %). Le nombre de Bas-Normands inscrits à l'ANPE, toutes catégories confondues (1 à 3, 6 à 8) a, quant à lui, diminué de 3 300 personnes en 2005 (- 3,6 %), totalisant 88 100 personnes en fin d'année 2005.

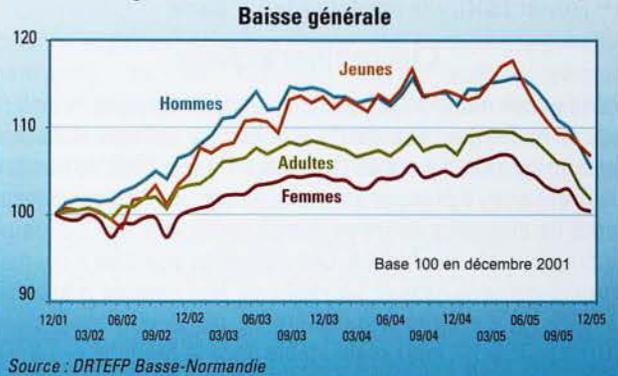
ANCIENNETÉ MOYENNE DE LA DEMANDE D'EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE EN 2005

La durée du chômage à peine plus élevée



ÉVOLUTION DES DEFM (catégorie 1) PAR CARACTÉRISTIQUE DES CHÔMEURS

Séries corrigées des variations saisonnières (base 100 en décembre 2001)



Le chômage diminue également quelle que soit l'ancienneté de la demande : - 5,4 % pour les personnes inscrites depuis moins de six mois, - 4,9 % pour celles inscrites depuis six mois à un an, - 5,2 % pour celles inscrites depuis plus d'un an et même - 4,8 % pour celles inscrites depuis plus de deux ans.

Cette diminution du chômage de très longue durée est d'autant plus remarquable qu'elle contraste avec la croissance de l'an dernier (+ 8,8 %). Dans le même temps, le nombre d'allocataires du R.M.I. progresse à nouveau (+ 3,4 % en 2005, après + 9,3 % en 2004).

La durée du chômage croît légèrement

La durée moyenne d'inscription à l'ANPE augmente de 4 jours en 2005 pour s'établir à 340 jours. Elle diminue toutefois légèrement chez les jeunes (- 3 jours) alors qu'elle s'accroît chez leurs aînés, notamment chez les 50 ans et plus (+ 6 jours). Cependant, la durée du chômage reste deux fois plus longue pour un chômeur d'âge intermédiaire que pour un jeune, et trois fois plus pour un demandeur d'emploi de plus de 50 ans.

Philippe LEMARINEL

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle



La création d'entreprises plafonne

Au cours de l'année 2005, 5 560 entreprises ont été créées en Basse-Normandie. Après deux années de forte hausse, le nombre de créations d'entreprises se stabilise donc (- 0,4 % par rapport à 2004). Comparativement au nombre d'entreprises existantes fin 2004, il s'est ainsi créé 11,2 % d'entreprises nouvelles en un an. Ce baromètre de la vigueur économique régionale reste en deçà de la moyenne nationale (12,1 %), accusant comme elle une légère baisse.

La région reste l'une de celles où l'on crée le moins d'entreprises en France métropolitaine (17^e), puisqu'elle ne pèse que pour à peine 2 % des créations nationales. Mais si l'on rapporte ces créations au nombre d'habitants (estimation au 1^{er} janvier 2004), elle remonte à la 12^e place.

L'immobilier explose

Porté par un marché toujours aussi actif, l'immobilier n'en finit pas de battre des records. C'est le secteur qui connaît la plus forte progression en 2005 (+ 32,3 %). Depuis 1999, le nombre de créations y a presque été multiplié par trois. Il s'agit en majorité de nouvelles agences immobilières. Une fois sur deux, le créateur est une femme. Ces nouvelles agences s'ouvrent essentiellement dans le Calvados où leur nombre a explosé (+ 52,6 %). L'activité immobilière se développe aussi dans l'Orne (+ 15,8 %), mais reste stable dans la Manche (+ 1,9 %), où l'année 2004 avait été très prolifique.

Le nombre de créations d'entreprises s'est stabilisé en 2005 après deux années de forte croissance. L'immobilier et les services aux entreprises connaissent toujours de plus en plus de succès auprès des créateurs d'entreprises. Même en régression, le commerce et les services aux particuliers demeurent les domaines de prédilection des nouvelles entreprises. Les créations pures ont été plus nombreuses en 2005 tandis que le nombre de reprises diminuait. L'Orne est le seul département où le nombre de créations d'entreprises s'est accru en 2005.

Les services aux entreprises continuent de se développer, créant toujours plus d'établissements chaque année (+ 52,2 % entre 1999 et 2005). Signe d'une vivacité robuste, ce secteur est celui qui présente la plus forte proportion de créations pures (87,1 %). C'est encore une fois le Calvados qui profite le plus de cette fraîcheur avec six créations régionales sur dix. Le secteur informatique, notamment dans des activités de conseil et de maintenance, regroupe beaucoup de ces nouvelles entreprises. Mais les plus fortes créations ont lieu dans le domaine comptable et juridique, les entreprises sollicitant de plus en plus les cabinets de conseil pour les affaires et la gestion.

Même s'ils sont en légère régression, le commerce (- 3,7 %) et les services aux particuliers (- 1,9 %) n'en sont pas moins, comme chaque année, les plus gros pourvoyeurs en créations d'entreprises. Plus d'une création sur deux se produit

PROFIL DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

L'immobilier a la cote

Secteurs	Basse-Normandie					France	
	Nombre de créations	Évolution ⁽¹⁾ (en %)	Part des créations pures (en %)	Taux de création 2004 (en %)	Part des femmes (en %)	Évolution (a) (en %)	Part des créations pures (en %)
Industries agroalimentaires (IAA)	216	- 1,8	29,6	11,0	29,9	+ 1,1	35,3
Industries hors IAA	263	+ 8,2	72,6	8,0	29,8	- 6,5	76,3
Construction	828	- 5,5	78,3	10,7	3,8	+ 1,6	77,0
Commerce	1 631	- 3,7	54,3	12,2	40,8	- 4,2	67,6
Transport	91	- 15,7	65,9	7,4	15,7	- 2,8	75,5
Activités immobilières	221	+ 32,3	82,4	22,0	46,6	+ 7,2	86,3
Services aux entreprises	752	+ 7,6	87,1	13,6	35,4	+ 2,5	87,8
Services aux particuliers	1 216	- 1,9	37,2	13,2	50,3	- 2,9	47,7
Education, Santé, Action Sociale	338	+ 1,2	74,0	5,4	57,0	- 0,4	77,7
Ensemble	5 556	- 0,4	61,0	11,2	37,1	- 1,0	71,0

(a) Il s'agit de l'évolution par rapport à 2004

Taux de création : rapport entre le nombre de créations observées en 2005 et le stock d'entreprises au 1^{er} janvier 2005.

Part des créations pures : rapport entre le nombre de créations pures et l'ensemble des créations.

Part des femmes : rapport entre le nombre de femmes créatrices d'entreprises et le nombre d'entreprises individuelles créées en 2005.

Source : Insee, Sirène

RÉPARTITION DES CRÉATIONS PAR DÉPARTEMENT ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'Orne se distingue

Secteurs	Calvados		Manche		Orne	
	Nombre de créations	Évolution (a) (en %)	Nombre de créations	Évolution (a) (en %)	Nombre de créations	Évolution (a) (en %)
Industries agroalimentaires (IAA)	79	- 7,1	78	- 8,2%	59	+ 18,0
Industries hors IAA	135	+ 12,5	83	+ 22,1	45	- 18,2
Construction	422	+ 1,7	238	- 14,1	168	- 8,7
Commerce	823	- 7,6	502	- 4,9	306	+ 11,3
Transport	44	- 15,4	23	- 36,1	24	+ 20,0
Activités immobilières	145	+ 52,6	54	+ 1,9	22	+ 15,8
Services aux entreprises	444	+ 10,2	177	- 1,1	131	+ 12,0
Services aux particuliers	558	- 11,7	390	+ 4,6	268	+ 14,0
Education, Santé, Action Sociale	182	- 8,5	102	+ 20,0	54	+ 8,0
Ensemble	2 832	- 2,1	1 647	- 2,2	1 077	+ 7,2

(a) Il s'agit de l'évolution 2005 par rapport à 2004

Source : Insee, Sirène

dans un de ces deux secteurs. La restauration de type traditionnel, le commerce de détail sur éventaires et marchés, et les salons de coiffure sont les activités où il s'est créé le plus d'entreprises. Mais dans ces secteurs, la part des reprises est particulièrement forte, surtout pour les hôtels et restaurants (57,7 %), où il est commun de racheter une affaire.

Le secteur de la construction, très vigoureux en 2004, marque le pas (- 5,5 %). Mais l'année 2005 reste cependant à un haut niveau de créations, se situant 18 % au-dessus de la moyenne des années 1999-2003. Les maçons sont les plus créateurs dans le bâtiment, suivis des électriciens, des plombiers et des couvreurs. Il s'agit quatre fois sur cinq de créations pures. Par rapport à 2004, le nombre de créations est resté stable dans le Calvados, mais est en repli dans l'Orne (- 8,7 %) et surtout dans la Manche (- 14,1 %).

Excepté l'agroalimentaire, l'industrie a généré plus de créations qu'en 2004 (+ 8,2 %), surtout les industries de biens de consommation (imprimerie, fabrication de meubles) et les industries de biens intermédiaires (travail des métaux). Ces créations surviennent après plusieurs années où les plans sociaux et les fermetures d'établissements avaient été nombreux. La moitié de ces nouvelles entreprises voient le jour dans le Calvados. C'est cependant dans la Manche que le regain d'activité est le plus marqué (+ 22,1 %), à l'inverse de l'Orne où le nombre de créations a baissé (- 18,2 %).

Après une forte progression en 2004, les créations dans les industries agroalimentaires stagnent en 2005 (- 1,8 %). Les créations de ce secteur sont traditionnellement en grande majorité des reprises de boulangeries et boulangeries-pâtisseries. Ce sont précisément ces reprises qui sont un peu moins nombreuses dans le Calvados et la Manche, tandis qu'elles augmentent dans l'Orne.

Vigueur des créations pures, baisse des reprises

Les créations pures continuent d'augmenter sensiblement en 2005, pour représenter 61 % du total des nouvelles entreprises. Cette croissance est impulsée par les secteurs de l'im-

obilier et des services aux entreprises, particulièrement dynamiques, où les créations pures sont largement majoritaires. Ces créations sont en partie catalysées par les aides à la création d'entreprise proposées aux chômeurs, qui permettent hélas le plus souvent de ne générer qu'un seul emploi : le leur.

Les reprises sont en baisse : elles ne rassemblent plus que 20,7 % des créations. Mais elles restent bien plus présentes dans la région qu'au niveau national (12,9 %). Cette relative résistance des reprises est un trait de ruralité que la Basse-Normandie partage avec l'Auvergne et la Bretagne. En effet, les reprises sont plus nombreuses dans les départements ruraux. L'activité y est le fait de petites entreprises offrant des services aux particuliers (salons de coiffure,

TAUX DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES

Peu de créations en Basse-Normandie



Taux de création régionale

- moins de 11,4 %
- de 11,4 à 12,1 %
- 12,1 % et plus

© IGN, Insee 2006

Source : Insee, Sirène

restaurants) plutôt que des services aux entreprises, mieux installés en milieu urbain. Il est donc logique que ces reprises soient plus fréquentes dans la Manche (24,5 %).

Les créations augmentent seulement dans l'Orne

Après cinq années de hausse, le nombre de créations d'entreprises baisse légèrement dans le Calvados (- 2,1 %). Néanmoins, du fait de son poids important dans la région, il reste le département de loin le plus dynamique : une entreprise bas-normande sur deux y voit le jour. Le Calvados concentre les deux tiers des créations d'entreprises bas-normandes dans les activités immobilières, et 59 % de celles offrant des services aux entreprises. Ce sont quasiment les deux seuls secteurs d'activité en expansion dans le département.

En nombre de créations, la Manche est le deuxième département de la région (30 %). Comme dans le Calvados, le nombre de créations baisse en 2005 (- 2,2 %). Les industries agroalimentaires y sont toujours bien implantées, mais après une année 2004 très dynamique, les créations dans ce secteur marquent le pas (- 8,2 %). La construction est dans le même cas (- 14,1 %), ainsi que, dans une moindre mesure, les commerces (- 4,9 %). A l'inverse, les services aux particuliers, surtout présents dans le tissu économique manchois, accroissent leurs créations (+ 4,6 %).

Le seul département où les créations d'entreprises sont plus nombreuses qu'en 2004 est l'Orne. Mais c'est aussi celui où il y en a le moins (19 %). Grâce aux industries agroalimentaires,



Créations pures, reprises, réactivations

Cette étude porte sur les créations d'entreprises, pour l'année 2004, du champ de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands, à l'exception des activités financières. Elle prend en compte la totalité des types de création :

- la **création pure**, résultant de la création d'une unité économique jusqu'alors inexistante ou de la prise d'activité d'une unité inscrite mais qui n'en exerçait aucune ;
 - la **reprise**, qui se produit quand une unité reprend l'activité d'une entreprise. Elle peut résulter d'un achat, d'une prise en location-gérance d'un fonds de commerce, d'une donation ou d'un héritage ;
 - la **réactivation**, qui est le fait d'une unité inscrite au répertoire Sirène et qui reprend une activité cessée auparavant.
- Afin d'évaluer l'impact de ces créations sur le tissu économique, celles-ci sont rapportées au stock d'entreprises et d'établissements issu du répertoire Sirène.

aux commerces et aux services, les créations d'entreprises progressent de 7,2 %. Seules les industries et la construction engendrent moins de nouvelles entreprises qu'en 2004. Cette évolution positive est une lueur d'espoir dans un département qui a été durement marqué par la conjoncture ces dernières années.

Mathieu BOIVIN

Insee Basse-Normandie



Vous pouvez vous abonner à l'**Insee de Basse-Normandie**
93 rue de Geôle - 14052 CAEN cedex 4
Abonnement (12 numéros) : 21 €

Ou le téléchargez gratuitement sur internet
www.insee.fr/basse-normandie

La revue de référence
pour bien comprendre
les réalités économiques
et sociales bas-normandes



Moins d'élèves, mais de bons résultats

A la rentrée 2005, 271 050 élèves ont pris le chemin des classes de l'académie de Caen, de la maternelle au lycée, soit 1 220 de moins qu'en 2004. Cette baisse de 0,4 % est plus faible que celle de la rentrée précédente.

Dans les classes du premier degré, les effectifs n'augmentent que de 340 élèves (+ 0,2 %). Cette hausse est moins soutenue que sur l'ensemble du territoire français (+ 0,6 %). Elle est, en très grande partie, à mettre au crédit des écoles élémentaires qui ont accueilli 305 élèves de plus en 2005 (+ 0,3 %). Mais là aussi l'augmentation est moins marquée qu'en France. En classe maternelle les effectifs stagnent (+ 0,1 %).

Au sein de la région, la situation est la plus favorable dans le Calvados. La hausse des effectifs y est comme en France de 0,6 %, alors que dans la Manche et l'Orne les effectifs baissent autour de 0,1 %.

La baisse des effectifs en collège se ralentit

Les établissements du second degré (hors post baccalauréat) accueillent près de 120 640 élèves, soit 1 560 de moins qu'en 2004 (- 1,3 %). La décrue amorcée dix ans plus tôt dans la région se poursuit à un rythme constant. Tous les départements sont touchés. Avec une baisse de 0,9 %, le Calvados se rapproche de la tendance nationale alors que l'Orne affiche une perte de 2,4 % et la Manche de 1,2 %.

Près des trois quarts de cette diminution se concentrent dans les collèges (- 1 040 élèves). Cette baisse de 1,5 % est cependant moins importante qu'à la rentrée 2004 (- 2,8 %). D'ailleurs, la décrue devrait se ralentir encore dans les collèges qui pourraient même cesser de perdre des élèves d'ici deux

En 2005, le nombre d'élèves scolarisés dans l'académie de Caen diminue de nouveau, essentiellement dans le second degré et principalement dans les collèges et les lycées d'enseignement général et technologique. Dans les lycées professionnels, le recul des effectifs évolue dans des proportions moindres. L'apprentissage (environ 4 % des effectifs) gagne en revanche des élèves. Les jeunes Bas-Normands ont obtenu d'aussi bons résultats aux examens qu'en 2004.

ans. Cette tendance est déjà à l'œuvre dans le reste de la France où la baisse est près de quatre fois plus faible en 2005 (- 0,4 %).

En 2005, les classes de cinquième sont les plus touchées par les baisses d'effectifs : - 900 élèves en moins en 2005 soit une chute de - 4,9 %. En effet, la baisse conséquente des effectifs de sixième en 2004 se répercute ainsi naturellement en cinquième. La tendance est à la baisse également en quatrième (- 1,7 %) alors que les effectifs de sixième augmentent légèrement.

Les lycées généraux et technologiques comptent 370 élèves de moins en 2005. Cette baisse de 1,1 % est deux fois plus forte que celle de l'an passé et cinq fois supérieure au niveau national (- 0,2 %). Ainsi, alors que les effectifs des collèges vont se stabiliser, les lycées généraux et technologiques devraient à leur tour subir une baisse régulière de leurs effectifs d'environ 500 élèves par an. Les classes de seconde sont les plus touchées avec une perte de 292 élèves (- 2,5 %), les terminales quant à elles perdent 167 élèves (- 1,1 %), alors que les classes de première en gagnent 93 (+ 0,9 %).

Dans les lycées professionnels bas-normands, les effectifs affichent une légère baisse de 0,9 % alors qu'au niveau national ils diminuent de 5,2 %. Ils semblent donc se maintenir,

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES ENTRE LES RENTRÉES 2004-2005 ET 2005-2006
public + privé, y compris les "hors contrat"

Un recul des effectifs plus accentué qu'en France

Cycles scolaires	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie		France	
	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)
Maternelle	27 510	+ 0,4	19 605	- 0,4	11 533	+ 0,2	58 648	+ 0,1	2 513 240	+ 0,2
Élémentaire	43 152	+ 0,7	30 667	+ 0,2	17 943	- 0,3	91 762	+ 0,3	3 843 964	+ 1,0
Total Premier degré (a)	70 662	+ 0,6	50 272	- 0,1	29 476	- 0,1	150 410	+ 0,2	6 357 204	+ 0,6
Collège (b)	32 781	- 0,9	23 987	- 1,9	13 441	- 2,1	70 209	- 1,5	3 002 668	- 0,4
LP et SEP	8 412	+ 0,1	5 754	- 0,1	3 734	- 4,1	17 900	- 0,9	680 060	- 5,2
Lycée	16 186	- 1,3	10 807	- 0,4	5 538	- 1,9	32 531	- 1,1	1 461 658	- 0,2
Total Second degré	57 379	- 0,9	40 548	- 1,2	22 713	- 2,4	120 640	- 1,3	5 144 386	- 1,0
Ensemble	128 041	- 0,1	90 820	- 0,6	52 189	- 1,1	271 050	- 0,4	11 501 590	- 0,1

(a) Effectifs 1^{er} degré : ces chiffres sont des estimations en raison de la grève administrative des directeurs d'école.

(b) Hors enseignement spécialisé.

Source : Rectorat de l'académie de Caen

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS APPRENTIS ENTRE LES RENTRÉES 2004-2005 ET 2005-2006 Une croissance conforme à la moyenne

Cycles scolaires	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie		France	
	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004 (en %)
Niveau V (a)	2 732	+ 2,0	2 707	+ 1,9	1 692	+ 2,1	7 131	+ 2,0	215 374	+ 2,1
Niveaux IV,III,II,I (b)	1 578	+ 10,6	1 025	+ 15,6	562	+ 12,0	3 165	+ 12,4	143 493	+ 9,4
Ensemble	4 310	+ 5,0	3 732	+ 5,3	2 254	+ 4,4	10 296	+ 5,0	358 867	+ 4,9

(a) CAP ou BEP.

(b) Baccalauréat, sorties avec un diplôme de bac + 2 ans, sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire.

Source : Rectorat de l'académie de Caen

avec un peu de difficulté, depuis cinq ans après un fort recul en 2000. Les effectifs régionaux sont toutefois fortement dépendants de l'offre de formation qui varie par à-coups

Dans la région, les effectifs se sont étoffés en 1^{ère} année de CAP (+ 7,9 %) Dans le même temps, les flux d'alimentation continuent de diminuer en BEP, ce qui contribue à baisser les effectifs en 1^{ère} professionnelle (- 4,6 %)

En 2005, les centres de formation d'apprentis forment près de 10 300 élèves dans la région. Leurs effectifs ont ainsi cru de 5 % conformément à la tendance nationale.

Les formations de niveau V (CAP-BEP) regroupent près de 70 % des apprentis de la région. Par ailleurs et, comme au niveau national, l'apprentissage accueille de plus en plus de jeunes diplômés du supérieur. C'est là que les effectifs s'accroissent le plus sensiblement. Le retard de la région en apprentis formés à ces niveaux reste toutefois important : 10 % des apprentis contre 18 % en France.

Toujours de bons résultats pour le baccalauréat 2005

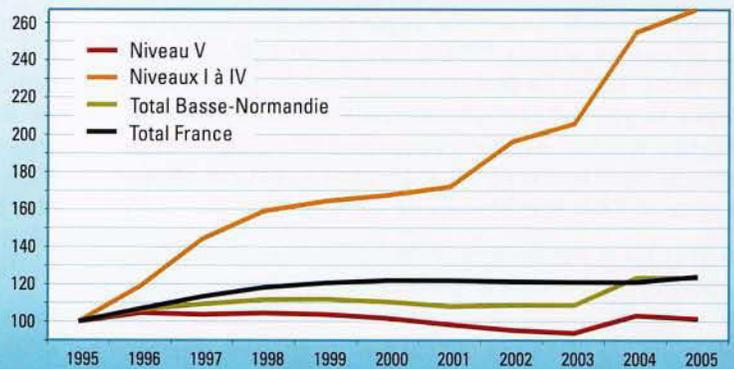
Avec 13 508 candidats présents pour l'ensemble des baccalauréats, toutes séries confondues et 11 088 admis, le taux de réussite en Basse-Normandie atteint 82,1 %. Il confirme le bon résultat obtenu en 2004 (82,2 %) et reste supérieur au taux national (80,2 %). Le taux de réussite des filles dépasse de quatre points celui des garçons.

En 2005, les résultats du baccalauréat général s'améliorent encore en Basse-Normandie. Le taux de réussite global atteint 83,8 % soit 1,8 point de plus qu'en 2004. Avec cette nouvelle progression de la réussite au baccalauréat général, les résultats en Basse-Normandie sont désormais proches du niveau national (84,3 %). Comme en 2004, avec 86,3 % d'admis, la Manche devance en moyenne de quatre points le Calvados et l'Orne.

Les candidats de la série économique réalisent la meilleure progression avec 82,9 % soit 4,3 points de plus qu'en 2004. Les bacheliers de la série littéraire viennent ensuite avec un taux de 82,6 % soit + 0,9 point. Enfin ceux de la série scientifique font aussi bien que leurs prédécesseurs et conservent ainsi le meilleur taux de réussite, soit 84,9 % de reçus.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS APPRENTIS (Base 100 en 1995)

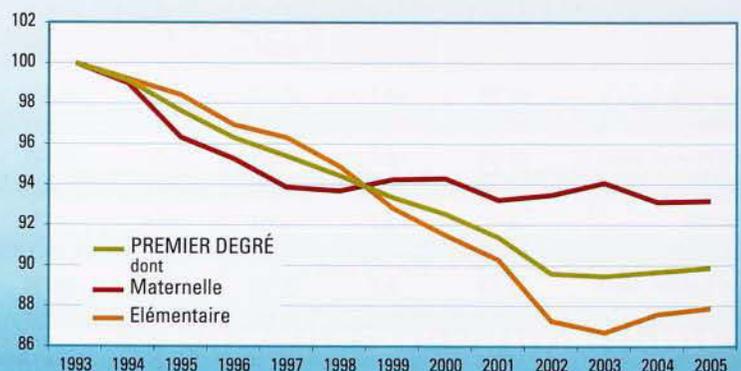
Le niveau des apprentis s'élève



Source : Rectorat de l'académie de Caen

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRÉ (Base 100 en 1993)

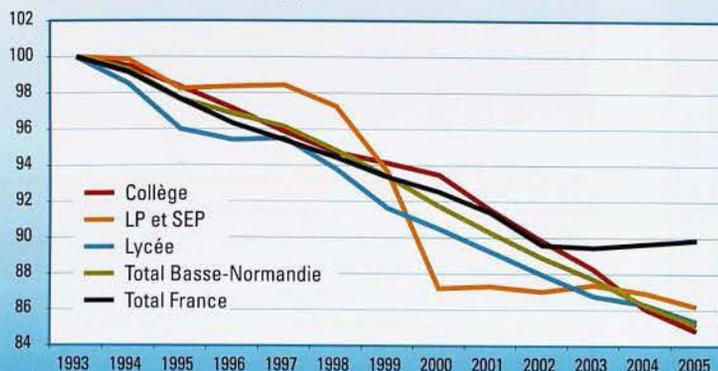
Stabilité confirmée



Source : Rectorat de l'académie de Caen

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRÉ (Base 100 en 1993)

La décroissance se poursuit en Basse-Normandie



Source : Rectorat de l'académie de Caen

L'Académie se distingue habituellement en obtenant un niveau de réussite dans les séries technologiques et professionnelles proche de celui de la filière générale. C'est notamment le cas pour la série STT dont le taux de réussite est supérieur de cinq points à celui obtenu en moyenne en France. En 2005 en Basse-Normandie, 81,6 % des candidats ont décroché un baccalauréat technologique contre 76,5 % au niveau national. Cette année, la réussite est moindre pour les baccalauréats professionnels, en baisse de 4,4 points par rapport à la session 2004. Néanmoins la réussite reste meilleure dans la région (78,3 % contre 75 % au niveau national).

En juin 2005, 14 000 élèves ont obtenu leur brevet dans la région. Bien que la réussite soit moins élevée qu'en 2004 (- 2,1 points), les résultats sont une nouvelle fois meilleurs en Basse-Normandie (80,3 %) qu'au niveau national (79,4 %).

Stabilité globale des résultats aux examens du technique

Près de 11 740 diplômes du technique (hors baccalauréat) ont été délivrés en juin 2005 en Basse-Normandie. Le taux de réussite est stable par rapport à 2004 (- 0,4 point).

Le taux de réussite au CAP s'est accru de 3,4 points par rapport à la session précédente alors que la réussite au BEP a reculé de 4,2 points. La réussite au CAP redevient donc meilleure qu'au BEP (79,1 % contre 76,9 %). Elle se

situe toujours nettement au-dessus de celle de la France métropolitaine (respectivement 77,3 % et 75,9 % pour les CAP et BEP).

La réussite aux BTS reste stable avec 69,1 % d'élèves reçus confirmant ainsi la très forte hausse enregistrée en 2004 où il avait augmenté de 4,7 points. Ce taux demeure toujours au-dessus du taux national (65,5 %).

Sylvie AUBEY
Rectorat de Caen

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

Des résultats toujours meilleurs ...

Cycles scolaires	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie		France	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Diplôme National du Brevet (DNB)	79,9	82,2	81,8	83,7	78,6	80,7	80,3	82,4	79,4	79,2
Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)	80,3	76,5	78,9	74,0	77,4	76,3	79,1	75,7	77,3	74,7
Brevet d'Études Professionnelles (BEP)	75,2	81,6	80,3	83,5	75,0	76,0	76,9	81,1	75,9	75,2
Mentions Complémentaires (MC niv 4 et 5)	86,5	86,4	82,4	78,9	81,4	71,2	84,2	82,3	82,5	81,3
Brevet Professionnel (BP)	76,5	61,9	56,5	62,3	75,4	86,3	71,1	64,6	69,8	69,9
Baccalauréat général	82,8	81,3	86,3	83,4	81,8	81,2	83,8	82,0	84,3	82,7
Baccalauréat technologique (a)	79,2	79,9	84,5	86,3	83,0	80,7	81,6	82,1	76,5	77,2
Baccalauréat professionnel (a)	82,9	82,9	81,3	85,1	74,9	79,4	78,3	82,7	75,0	77,2
Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	68,1	68,1	71,5	73,8	63,4	71,5	69,1	70,0	65,5	65,4

(a) Non compris les Baccalauréats Technologiques et Professionnels Agricoles.

Source : Rectorat de l'académie de Caen - SEPAGE



Toujours plus de BTS agricoles

En 2005, les effectifs de l'enseignement agricole se maintiennent. Avec près de 7400 élèves et étudiants à la rentrée scolaire 2005, les 41 établissements publics et privés de l'enseignement agricole de Basse-Normandie voient, comme au niveau national leurs effectifs augmenter très légèrement (+ 0,4 %).

Les évolutions départementales sont en rupture avec celles constatées en 2004. Si les effectifs de l'Orne restent stables, ils sont en augmentation dans la Manche (+ 2,8 %), qui conforte sa 1^{ère} place régionale. En revanche, en 2005, le Calvados perd 2 % de ses effectifs après en avoir gagné en 2004, victime de la diversité de son offre de formation.

Contrairement au niveau national, les élèves préparant le BTSa sont de plus en plus nombreux dans la région (+ 8 %). Cette évolution va dans le sens de l'élévation du niveau de formation vers le "post-bac" nécessaire au développement économique de la région.

Au niveau du baccalauréat, la baisse des effectifs (- 1,6 %) masque des disparités entre les filières professionnelles et technologiques. Les recrutements en baccalauréat professionnel progressent (+ 2,4 %), en raison entre autres de la rénovation de certaines spécialités du brevet de technicien. Inversement, les effectifs en baccalauréat technologique reculent de 7 %. D'ailleurs, en Basse-Normandie, moins de 400 élèves optent pour la filière technologique contre près de 1300 en baccalauréat professionnel (première et seconde années). Ce succès des filières professionnelles est lié aux attentes des jeunes Bas-Normands qui souhaitent le plus souvent une insertion professionnelle juste après le bac.

Enfin, les recrutements progressent de 16 % au niveau CAP, tandis que dans le même temps, le nombre d'élèves de quatrième et de troisième recule de 4 %.

La répartition des élèves par niveau de formation reste stable, avec près de 65 % des élèves inscrits en formation de niveaux V et VI (quatrième, troisième, seconde et terminale BEP, CAPA), 25 % en baccalauréats professionnel, technologique, brevets de technicien et 10 % en sections de BTSa.

A la rentrée 2005, les effectifs inscrits en BTS Agricole ont encore augmenté. Le constat est plus mitigé pour les autres cycles, notamment dans le Calvados où la fréquentation des établissements est en baisse.



Les nouveautés pour 2006

Le nouveau baccalauréat technologique "Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant" (STAV) sera mis en œuvre à la rentrée scolaire 2006 dans six établissements bas-normands. Trois thèmes seront privilégiés dans le tronc commun de cette formation :

- les rapports agriculture-société (réflexion sur le développement durable) ;
- la pluridisciplinarité scientifique ;
- une sensibilisation à la gestion du vivant et aux ressources renouvelables.

Un enseignement d'approfondissement sera proposé en complément par chaque établissement portant sur l'aménagement du territoire, les systèmes de production agricole et agroalimentaire et l'animation et le développement des territoires ruraux.

Il permettra d'accéder à un plus grand nombre de sections de BTS.

Les établissements privés sont toujours prépondérants : 71 % des élèves y sont en effet scolarisés, dont plus de la moitié suivent un enseignement à rythme approprié au sein des maisons familiales rurales. Les établissements publics accueillent 29 % des effectifs, mais dispensent la grande majorité des formations de niveau III (BTSa).

L'apprentissage et la formation continue se caractérisent aussi par une grande stabilité tant au niveau de l'offre de formation qu'à celui des effectifs.

Certains métiers de l'agroalimentaire souffrent toujours d'un déficit d'image. Ainsi, bien que les débouchés offerts par les industries agroalimentaires soient nombreux, le nombre d'élèves scolarisés en fabrication (produits laitiers, produits carnés, autres produits alimentaires) ou en contrôle-qualité n'atteint pas 2 % du nombre total d'élèves inscrits en formation initiale.

L'enseignement agricole bas-normand poursuit son travail sur la mixité et l'égalité des chances filles/garçons. Ainsi le nombre de filles scolarisées dans les filières agricoles progresse encore cette année pour atteindre 47 % du total des élèves et étudiants.

Martine PERROT

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2005

La progression se confirme au niveau III

Cycles scolaires	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004	Rentrée 2005	Évolution 2005/2004
Niveaux V et VI	1 322	- 1,3 %	1 832	+ 1,2 %	1 627	+ 0,4 %	4 781	+ 0,2 %
Niveau IV	506	- 4,5 %	707	+ 4,0 %	696	- 4,7 %	1 909	- 1,6 %
Niveau III	194	+ 2,1 %	226	+ 13,0 %	282	+ 8,5 %	702	+ 8,0 %
Ensemble	2 022	- 1,8 %	2 765	+ 2,8 %	2 605	- 0,2 %	7 392	+ 0,4 %

Niveaux V et VI : 4^e et 3^e de l'enseignement agricole, seconde professionnelle, CAPA et BEPA - Niveau IV : BTA, bac "pro", bac technologique et bac S - Niveau III : BTSa
Source : DRAF, SRFDSA



Une année faste pour l'enseignement supérieur

L'augmentation de près de deux points du taux de réussite au baccalauréat général en 2005 a permis de compenser la baisse du nombre d'élèves des classes terminales dans la région due à une démographie défavorable. Pour la série S, le taux de réussite a atteint le niveau record de 84,9 % mais n'a progressé que d'un demi-point. Les effectifs de bacheliers ont ainsi baissé de près de 50 unités, alors que ceux de la série L augmentaient légèrement et ceux de la série ES progressaient de 70 unités.

Des premières inscriptions universitaires en hausse sauf dans les IUT

Hormis les IUT, les filières universitaires ont bénéficié de cette hausse des bacheliers généraux mais aussi d'inscriptions plus nombreuses que d'habitude d'étudiants étrangers. De plus, le solde des entrées sorties vers d'autres universités s'est nettement amélioré. En 2005, près de 9 % des nouveaux bacheliers généraux de la région, soit 520 étudiants sont allés poursuivre leurs études dans une université hors région et 265 bacheliers généraux d'autres régions sont venus rejoindre les filières universitaires bas-normandes. L'an passé, ils étaient 610 à partir dans ces mêmes filières et 250 seulement étaient arrivés.

Au total, le nombre d'entrants à l'université (hors IUT) atteint 4 696 étudiants soit 220 de plus qu'en 2004. Les effectifs retrouvent ainsi un niveau qu'ils n'avaient pas atteint depuis quatre ans.

Avec 2 266 nouveaux inscrits, la filière " Lettres-langue-sciences humaines " accroît ses effectifs de 52 étudiants. Les 620 bacheliers L ne sont pas plus nombreux que l'an passé à s'y inscrire. Mais la moitié d'entre eux seulement choisissent cette filière universitaire, en léger retrait par rapport à l'an passé. Les 539

Avec près de 38 200 étudiants inscrits dans une filière de l'enseignement supérieur, la Basse-Normandie connaît une année faste en 2005. L'Université gagne encore des étudiants principalement grâce aux études de médecine. Les sections de techniciens supérieurs (STS) retrouvent la croissance alors que les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) accueillent des effectifs records. Les écoles d'infirmières et paramédicales gagnent encore des étudiants ainsi que l'école internationale de création audiovisuelle et de réalisation de Cherbourg. Seul l'IUFM continue de subir la décroissance de ses effectifs.

étudiants qui ne sont pas des nouveaux bacheliers (+ 36), en partie des étrangers, constituent le second flux d'alimentation. S'inscrivent également dans cette filière 504 bacheliers ES (+ 38) et 155 bacheliers S (- 15) ainsi que 239 bacheliers technologiques et 39 bacheliers professionnels (- 16). Les inscriptions de 179 bacheliers provenant d'autres académies (+ 7) viennent compléter les effectifs de cette filière.

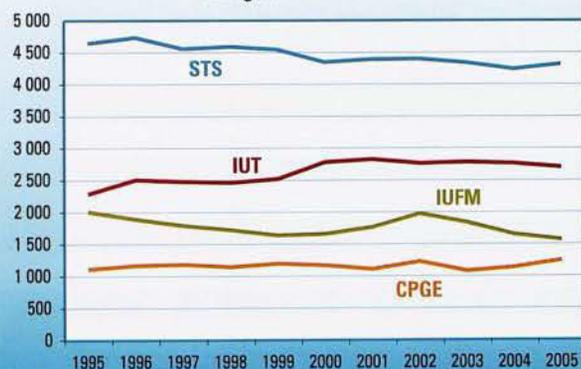
Les premières inscriptions dans les filières scientifiques ont encore chuté en 2005 avec seulement 815 entrants soit 80 de moins que l'an passé et près de 200 de moins qu'en 2002 ou 2003. Cette baisse est partagée entre la filière STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) et les sciences fondamentales appliquées. Les sciences naturelles et de la vie et les enseignements pluridisciplinaires gagnent des effectifs. La série S représente 60 % des inscrits mais n'est plus choisie que par moins de 18 % de ces bacheliers (contre encore 25 % en 2000) qui lui préfèrent dorénavant la filière santé (19 %). Les 103 étudiants non nouveaux bacheliers (+ 36), en partie des étrangers, constituent le second flux d'alimentation. Se sont également inscrits 168 bacheliers d'autres filières et 54 bacheliers d'autres académies.

La filière Santé, numériquement en cinquième position pour les entrants en l'an 2000, confirme, avec 608 inscriptions en première année, sa troisième place derrière les filières lettres et sciences. Après le gain de 130 étudiants en 2003, elle en a accueilli encore 50 de plus depuis deux ans. Dorénavant 90 % des inscrits possèdent un bac S et la filière santé est devenue leur principal débouché devant la filière sciences et l'ensemble CPGE-STAPS. Par conséquent les autres flux d'alimentation sont très réduits.

Les inscriptions en " Economie-Gestion-IUP " se sont très fortement accrues en 2005. Avec 528 nouveaux inscrits, la filière gagne 150 étudiants supplémentaires (+ 40 %) et dépasse de nouveau la filière droit. Il s'agit toutefois principalement d'un apport exceptionnel de 224 étudiants bacheliers plus anciens mais surtout des étudiants étrangers dont le nombre varie fortement d'une année sur l'autre. Les nouveaux bacheliers de la série ES représentent moins du tiers des nouveaux inscrits. Leur nombre n'a pas évolué depuis l'an passé malgré une meilleure réussite au baccalauréat. Ainsi, seuls 12 % des nouveaux bacheliers de la série ES s'y inscrivent contre 36 % en

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR *

Recrutement record en classes préparatoires aux grandes écoles



Source : rectorat de Caen

* hors filières longues universitaires

lettres-sciences humaines, 16 % en CPGE ou STS, 15 % en droit et même 6 % en sciences.

Avec 479 nouveaux inscrits la filière Droit réalise sa meilleure performance depuis l'année 2000 et augmente ses effectifs de 15 % par rapport à l'an passé. Elle est la grande bénéficiaire de l'augmentation du nombre de bacheliers dans la série ES. Ces derniers représentent 45 % des nouveaux inscrits contre 17% pour les bacheliers L et 14 % pour les S. Les apports des bacheliers technologiques, des non nouveaux bacheliers et des bacheliers d'autres régions en nombre sensiblement égal représentent ensemble moins de 25 % des entrants.

Les instituts universitaires de technologie (IUT) bas-normands, avec 1153 nouveaux inscrits, comptent 50 entrants de moins que l'an passé. Les IUT des filières industrielles perdent 90 étudiants de première année alors que ceux des filières tertiaires en gagnent 40. Cette disparité des évolutions accentue la prépondérance des filières tertiaires qui représentent dorénavant 68 % des effectifs contre encore seulement 60 % il y a cinq ans.

Les IUT proposant des spécialités de production attirent, pour plus de la moitié de leurs entrants, des bacheliers S et pour 20 % des bacheliers STI auxquels il faut rajouter 20 % de nouveaux bacheliers d'autres régions. Le recrutement des filières tertiaires est plus diversifié : un quart de bacheliers ES, un quart de bacheliers STT, 15 % de bacheliers S et autant de nouveaux bacheliers d'autres régions.

Les STS des lycées publics et privés sous contrat ont retrouvé leurs inscriptions de 2003 après la baisse enregistrée l'an passé et ce malgré le plafonnement des taux de réussite aux baccalauréats technologiques et professionnels. Les STS des spécialités de production pâtissent néanmoins de ce flux amoindri et perdent encore un peu de leurs effectifs. En revanche, les STS des filières tertiaires retrouvent 50 élèves supplémentaires du fait de la proportion accrue de bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre leurs études et pour qui ces filières constituent le débouché majeur.

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ont recruté 75 élèves de plus que l'an passé. Les trois filières, scientifiques, économie et lettres n'avaient jamais recruté autant

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN BASSE-NORMANDIE

Nouveau recul de la filière scientifique

Filières universitaires	Basse-Normandie		France	Évolution sur un an (en %)	
	2004-2005	2005-2006	2005-2006	Basse-Normandie	France
Droit sciences politiques	1 813	1 856	181 920	+ 2,4	+ 1,8
Science économiques	2 811	2 762	141 706	- 1,7	+ 2,2
AES	769	787	45 412	+ 2,3	- 8,7
Lettres (hors langues)	2 235	2 231	111 945	- 0,2	- 4,8
Langues	1 994	1 997	121 058	+ 0,2	- 5,2
Sciences humaines et sociales	4 566	4 552	246 300	- 0,3	- 0,3
Sciences naturelles et de la vie	1 336	1 423	73 410	+ 6,5	- 1,9
Sciences fondamentales appliquées	2 125	1 944	148 555	- 8,5	- 3,7
Sciences pluridisciplinaires	0	231	26 745	-	+ 55,8
STAPS	1 060	892	41 553	- 15,8	- 7,8
Médecine	2 156	2 326	138 213	+ 7,9	+ 6,3
Pharmacie	861	841	29 624	- 2,3	+ 6,6
Odontologie	0	0	8 472	-	- 0,9
IUT	2 762	2 701	112 615	- 2,2	+ 0,2
Ingénieurs universitaires	704	748	41 710	+ 6,3	+ 1,3
Total Université - IUT - Ingénieurs	25 192	25 291	1 469 238	+ 0,4	- 0,1
STS (Education nationale)	4 238	4 318	217 358	+ 1,9	- 1,1
CPGE	1 140	1 249	78 746	+ 9,6	+ 1,4
IUFM	1 654	1 572	82 003	- 5,0	- 0,9
Total Education nationale	32 224	32 430	1 847 345	+ 0,6	+ 0,2
STS agricoles	641	702	nd	+ 9,5	nd
STS apprentissage	564	654	nd	+ 16,0	nd
STS hors contrat	132	130	nd	- 1,5	nd
Ecoles paramédicales	2 527	2 620	nd	+ 3,7	nd
Ecoles de commerce	616	583	nd	- 5,4	nd
Ecoles supérieures arts et culture	315	453	nd	+ 43,8	nd
Autres établissements	574	597	nd	+ 4,0	nd
Total enseignement supérieur	37 593	38 169	nd	+ 1,5	nd

Source : Ministère de l'éducation nationale - DEPP, rectorat de Caen.

d'étudiants. C'est notamment le cas pour les CPGE en sciences qui représentent plus de la moitié de l'ensemble mais aussi des CPGE en économie et lettres qui bénéficient toutes deux de plus grandes inscriptions issues de bac ES.

Des spécificités bas-normandes

Par rapport à la France, la Basse-Normandie se caractérise par la prépondérance des effectifs inscrits en premier cycle universitaire et dans les écoles paramédicales et sociales. Les STS agricoles ainsi que celles préparant aux métiers de la production y sont également proportionnellement plus nombreuses alors que celles préparant aux métiers tertiaires sont moins importantes. La région se caractérise aussi par une plus faible part d'inscrits en troisième cycle universitaire, dans les écoles de commerce et dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

Les effectifs à la rentrée 2005

À la rentrée 2005, près de 38 200 jeunes étaient inscrits dans une formation initiale supérieure proposée dans la région, soit près de 600 étudiants de plus qu'en 2004. Cette hausse exceptionnelle (+ 1,5 %) est essentiellement due à la prise en compte de la création de L'École internationale de création audiovisuelle et de réalisation de Chergourg-Octeville (+ 195) à la croissance des sections de techniciens supérieurs agricoles ou préparées par apprentissage (+ 150) et à la croissance des écoles paramédicales (+ 90). Les structures de l'Éducation nationale, 85 % de l'ensemble, accueillent également plus de 200 élèves supplémentaires.

En 2005, avec 25 291 inscrits, l'université de Caen Basse-Normandie gagne encore des effectifs (+ 0,4 %) sous l'impulsion d'une augmentation des premières inscriptions.

Les étudiants de médecine sont 170 de plus que l'an passé. L'augmentation en Droit est sensiblement égal à la baisse de



CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) : classes de lycée qui préparent, après le baccalauréat, aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs, de commerce et de gestion et aux autres écoles supérieures. Le Diplôme d'études comptables et financières (DECF) fait partie de cette rubrique.

STS (Sections de techniciens supérieurs) : classes de lycée qui préparent, après le baccalauréat, aux Brevets de technicien supérieur (BTS). Le DNTS (Diplôme national de technologie spécialisée) et le DPECF (Diplôme de préparation aux études comptables et financières), formations complémentaires post-BTS, font partie de cette rubrique.

IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres) : rassemblent les futurs enseignants du 1er et 2nd degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

UCBN (université de Caen Basse-Normandie) : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel comprenant quatre sites à Caen et cinq antennes universitaires à Cherbourg, Alençon, Lisieux, Saint-Lô et Vire. Les effectifs de L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs (E.N.S.I - I.S.M.R.A.) de Caen sont comptabilisés dans les ingénieurs universitaires.

Écoles paramédicales et sociales : 10 écoles d'infirmières, écoles de puériculture, de sage-femme, de manipulateurs électro-radiologie, d'infirmiers anesthésistes, infirmiers bloc opératoire, cadres de santé. Écoles de conseillères en économie familiale et sociale, assistants de service social, éducateurs spécialisés, moniteurs d'éducateurs, aides médico-psychologiques.

Écoles de commerce : Sup Europe, ESC Normandie à Caen, École de gestion et de commerce de saint Lô, École de commerce et de distribution de Cherbourg

Écoles supérieures arts et culture : Écoles régionales des beaux-arts de Caen et Cherbourg-Octeville, Centre de Formation des enseignants de la danse et de la musique de Caen, École Internationale Création Audiovisuelle Réalisation de Cherbourg-Octeville.

Autres établissements supérieurs : CNAM, Intechmer Tourlaville, Tunon Caen, CFP catholique à Hérouville-Saint-Clair, École supérieure des travaux publics Caen, École d'ingénieurs en Plasturgie à Alençon.



- SEPAGE Info 25 - Les effectifs universitaires à l'horizon 2010. Rectorat de Caen. Septembre 2004

- Cent pour cent Basse-Normandie n° 138
Un "après-bac" souvent bas-normand - Quatre bacheliers sur cinq choisissent la Basse-Normandie pour poursuivre leurs études. Insee Basse-Normandie, janvier 2005.

- Les études de l'ORFS - "Étudier en Basse-Normandie : les migrations inter-régionales à l'heure des poursuites des études dans le supérieur". Sébastien Jeanne. ORFS, septembre 2004.

l'ensemble "Sciences Economiques-AES" alors que l'ensemble "lettres-sciences humaines et sociales" est stable. Les sciences perdent des effectifs en STAPS et en sciences fondamentales appliquées mais en gagnent dans les sciences naturelles et de la vie et les enseignements pluridisciplinaires. Elles limitent ainsi leurs pertes à 30 étudiants.

Les études courtes en IUT perdent 60 étudiants par rapport à l'an passé alors que les ingénieurs universitaires inscrits en cursus master sont 40 de plus.

Jean-Luc Lacuve
Rectorat de Caen



Timide croissance démographique

Au 1^{er} janvier 2005, la Basse-Normandie compte 1 445 000 habitants, soit 2,4 % de la population métropolitaine. La population s'est donc accrue de 0,26 % par an entre 1999 et fin 2004, soit un rythme égal à celui des années quatre-vingt-dix. Celui-ci est beaucoup plus faible que le rythme métropolitain qui atteint 0,62 % par an sur la même période. Ce dernier est même en progression d'un quart de point par rapport aux années quatre-vingt-dix.

En Basse-Normandie, la croissance de la population est uniquement le fait de l'excédent naturel. En revanche, en France, un tiers de l'accroissement est dû à un excédent migratoire. De plus l'excédent naturel national doit beaucoup au nombre de naissances qui continuent à progresser pour atteindre 807 400 en 2005, soit presque le niveau record de l'an 2000. Ce n'est pas le cas en Basse-Normandie.

Chute des décès en Basse-Normandie

En 2005, le nombre de décès est de 12 880 en Basse-Normandie, en recul de 3,3 % par rapport à 2004. Ce fléchissement est beaucoup plus marqué dans la Manche (- 283) que dans le Calvados (- 95) ou l'Orne (- 56). C'est la première fois depuis 1998 que le nombre de décès est inférieur à 13 000. La forte épidémie de grippe du début de l'année a eu un effet limité dans la région alors que son impact a été plus marqué ailleurs. Cependant le taux de mortalité qui s'établit à 8,9

Au premier janvier 2005, la population bas-normande compte 1 445 000 habitants. L'excédent naturel dépasse le seuil des 4 000 personnes, ce qui ne lui était pas arrivé depuis 2002. Certes, le nombre de naissances a baissé de 80 pour atteindre 16 900 naissances en 2005, mais cette baisse est beaucoup moins forte que celle des décès. Moins de 12 900 Bas-Normands sont décédés en 2005 .

décès pour 1 000 habitants reste supérieur au taux national de 8,6 décès pour 1 000 habitants.

Les femmes vivent toujours plus longtemps que les hommes. En 2005 comme en 2004, ces derniers ont représenté 52 % des décès. Cette proportion atteint 71 % pour les personnes de moins de 60 ans.

Une érosion progressive des naissances

Le nombre de naissances atteint 16 900, en recul de 80 enfants (- 0,5 %) par rapport à l'année dernière et de 1 000 enfants (- 5,5 %) par rapport à l'année 2000. Il faut voir là un effet du vieillissement de la population. Notre région est une de celles où ses effets commencent à entraîner une diminution significative du nombre de femmes en âge de procréer. Il en résulte tous les ans une diminution progressive du nombre de naissances. Du coup, le taux de natalité ne dépasse pas 11,7 naissances pour 1 000 habitants contre 12,9 naissances au niveau national.

Sur le moyen terme, ce recul est particulièrement marqué pour l'Orne. En 2005, 3 117 enfants y sont nés, soit 464 de moins qu'en 2000 (- 13 %). Dans les deux autres départements

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES Davantage de bébés dans la Manche

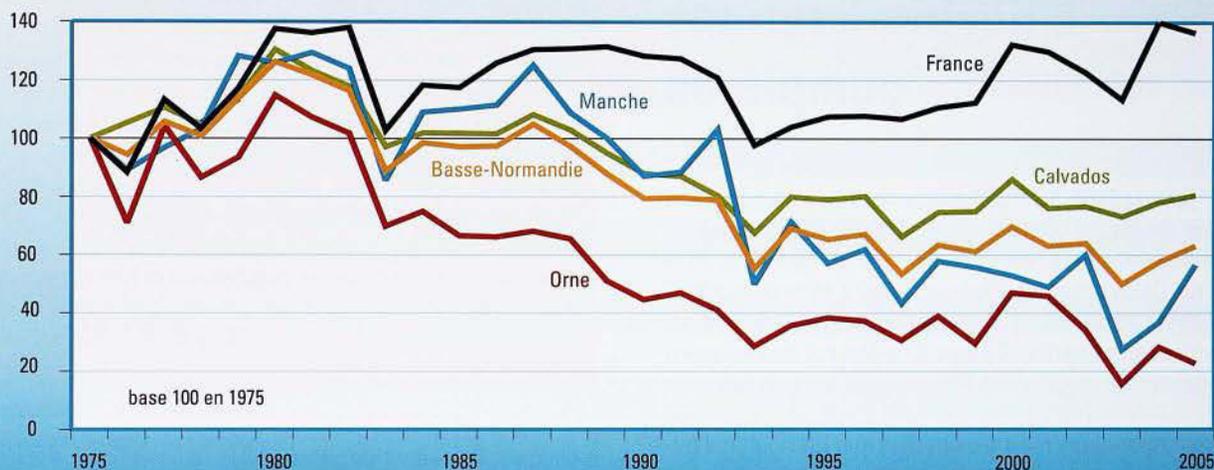
	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
Naissances					
Nombre de naissances en 2005	8 251	5 538	3 117	16 906	807 400
Nombre de naissances en 2004	8 257	5 487	3 243	16 987	800 200
Evolution 2005 / 2004	- 0,1 %	+ 0,9 %	- 3,9 %	- 0,5 %	+ 0,9 %
Décès					
Nombre de décès en 2005 (p)	5 458	4 584	2 837	12 879	537 300
Nombre de décès en 2004 (p)	5 553	4 867	2 893	13 313	520 700
Evolution 2005 / 2004	- 1,7 %	- 5,8 %	- 1,9 %	- 3,3 %	+ 3,2 %
Solde naturel					
en 2005 (p)	2 793	954	280	4 027	270 100
en 2004 (p)	2 704	620	350	3 674	279 500
Evolution 2005 / 2004	+ 3,3 %	+ 53,9 %	- 20,0 %	+ 9,6 %	- 3,4 %

(p) provisoire

Source : Insee, état civil

ÉVOLUTION DU SOLDE NATUREL DE 1975 A 2005

La chute des naissances réduit l'excédent naturel dans l'Orne



Source : Insee, état civil

de la région le recul est moins fort. Avec 8 251 naissances, le Calvados ne perd que 250 naissances par rapport à l'an 2000 alors que la Manche en perd autant pour atteindre 5 538 naissances en 2005.

Comme au niveau national, l'âge moyen des mères augmente. En 2005, il est de 29,4 ans en Basse-Normandie. Dix ans plus tôt, il était de 28,5 ans. Cette progression est la même qu'au niveau national. Cependant les Bas-Normandes ont toujours leurs enfants un peu plus tôt que la majorité des françaises puisque l'âge moyen des mères au niveau national est de 29,7 ans en 2005.

L'excédent naturel dépasse la barre des 4 000 personnes grâce à la Manche

Ainsi le solde naturel s'est accru de 350 personnes, pour atteindre 4 030 naissances de plus que de décès au cours de l'année 2005. Cependant ce gain reste à un niveau modeste, de 2,8 personnes pour 1 000 habitants alors que, pour la France, il atteint 4,3 personnes pour 1 000 habitants.

La Manche est le département bas-normand qui connaît la plus vive progression de son excédent naturel, liée à une forte

diminution des décès (- 5,8 %) et à une légère augmentation du nombre de ses naissances. Le Calvados voit son renouvellement démographique progresser plus légèrement, mais est encore à l'origine de 69 % de l'excédent naturel bas-normand. Enfin la chute des naissances dans l'Orne explique l'effondrement de son solde naturel.

Bruno PIVETEAU

Insee Basse-Normandie



Définitions

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de mortalité : rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.



Moins d'hospitalisations complètes

Au 1^{er} janvier 2005, les établissements de santé publics et privés de Basse-Normandie emploient 29 100 salariés, dont la moitié dans le Calvados, 30 % dans la Manche et 20 % dans l'Orne. Cette répartition est conforme à celle de la population dans la région. Plus d'un salarié sur cinq (22 %) exerce son activité à temps partiel. Ce type d'emploi est plus fréquent parmi le personnel médical (38 %) que parmi le personnel soignant (22 %) ou non soignant (18 %). Les cliniques privées sont aussi nombreuses mais plus petites que les hôpitaux publics. Elles emploient comparativement plus d'administratifs (13 % contre 9,5 %) et moins de médecins (4 % contre 8 %).

Les établissements de santé bas-normands mieux dotés en effectifs que la moyenne française

L'activité hospitalière génère au total l'équivalent de 26 900 emplois à temps plein, soit 220 équivalents temps plein (ETP) pour 100 lits ou places disponibles en hospitalisation complète ou partielle, contre 206 en France métropolitaine. La Basse-Normandie apparaît mieux dotée surtout grâce à une forte présence de salariés paramédicaux en poste dans les services de soins comme les sage-femmes, les infirmiers ou les aides soignants. Dans la région, 149 emplois de ce type sont occupés pour 100 lits ou places contre seulement 136 en métropole. En revanche, le personnel médical, composé des

Au 1^{er} janvier 2005, les établissements de santé bas-normands comptent 29 100 emplois salariés représentant 26 900 personnes en équivalent temps plein. Rapporté au nombre de lits ou de places d'hospitalisation disponibles, la Basse-Normandie apparaît en sur-effectif par rapport à la moyenne métropolitaine. En 2004, les hôpitaux ont accueilli 583 000 patients en hospitalisation complète ou partielle. Depuis plusieurs années, les hospitalisations complètes sont moins longues et d'autres alternatives se développent telles que l'hospitalisation de jour ou de nuit ou l'hospitalisation à domicile.

médecins, des odontologistes et des pharmaciens, est plutôt sous-représenté avec 12 ETP pour 100 lits ou places contre 13 en métropole.

Le personnel médical totalise 2 700 emplois au 1^{er} janvier 2005 dont 2 100 salariés et 600 libéraux. L'exercice salarié à l'hôpital relève principalement des praticiens hospitaliers admis sur concours et des praticiens hospitalo-universitaires (PU-PH) qui partagent leur activité entre le soin, l'enseignement et la recherche. Deux tiers (65 %) des effectifs salariés médicaux sont des hommes et 89 % exercent dans le secteur public. La majorité des praticiens libéraux exerçant dans les établissements de santé travaillent au sein des cliniques privées, même si les hôpitaux publics locaux font appel à des médecins généralistes payés à l'acte. La moitié (53 %) des médecins libéraux exerçant en milieu hospitalier interviennent sur plusieurs établissements.

EFFECTIFS SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2004

La santé emploie près de 30 000 salariés en Basse-Normandie

	Secteur public		secteur privé		Basse-Normandie		France	
	Effectifs	ETP*	Effectifs	ETP*	Effectifs	ETP (a)	Effectifs	ETP*
Personnels médicaux (hors internes)	1 873	1 320,7	243	183,5	2 116	1 504,2	99 500	64 911,4
Personnels soignants	15 645	14 837,0	3 647	3 254,1	19 292	18 091,0	726 733	671 985,4
- sages-femmes	296	272,3	34	29,0	330	301,4	12 521	11 004,1
- personnels d'encadrement	564	557,0	134	124,5	698	681,5	31 075	30 154,7
- infirmiers	5 805	5 467,8	1 551	1 390,2	7 356	6 858,0	291 927	269 028,6
- aides soignants	5 902	5 638,2	1 035	920,5	6 937	6 558,7	239 054	224 166,7
- agents de service hospitalier	2 561	2 465,1	612	552,2	3 173	3 017,2	117 390	109 671,2
- autres personnels soignants	517	436,6	281	237,6	798	674,2	34 766	27 960,1
Personnels médico-techniques	967	913,9	172	153,2	1 139	1 067,1	46 553	43 223,1
Personnels éducatifs	179	164,0	90	68,6	269	232,5	14 580	12 916,9
Personnels administratifs	2 249	2 140,6	709	621,5	2 958	2 762,2	127 631	117 293,7
Personnels techniques	2 714	2 669,3	647	545,2	3 361	3 214,4	117 089	111 207,5
Total	23 627	22 045,5	5 508	4 826,0	29 135	26 871,5	1 132 086	1 021 537,9

(a) ETP : Equivalents temps plein

Source : DRASS, Statistique annuelle des établissements publics et privés de santé (SAE 2004)

L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE EN 2004

Deux tiers de l'activité hospitalière dans le secteur public

	Établissements publics		Établissements privés		Basse-Normandie		France	
	séjours	%	séjours	%	séjours	%	séjours	Part de la région
Soins de courte durée (MCO) (a)								
- hospitalisation complète	231 037	74,2	80 202	25,8	311 239	100,0	11 190 932	2,8 %
- hospitalisation partielle	33 724	78,3	9 359	21,7	43 083	100,0	3 194 614	1,3 %
Ensemble	264 761	74,7	89 561	25,3	354 322	100,0	14 385 546	2,5 %
Psychiatrie								
- hospitalisation complète	15 086	81,0	3 540	19,0	18 626	100,0	632 189	2,9 %
- hospitalisation partielle	96 829	78,3	26 828	21,7	123 657	100,0	4 968 356	2,5 %
Ensemble	111 915	78,7	30 368	21,3	142 283	100,0	5 600 545	2,5 %
Soins de suite et de réadaptation								
- hospitalisation complète	8 156	41,5	11 520	58,5	19 676	100,0	836 273	2,4 %
- hospitalisation partielle	1 828	2,8	64 385	97,2	66 213	100,0	1 476 487	4,5 %
Ensemble	9 984	11,6	75 905	88,4	85 889	100,0	2 312 760	3,7 %
Soins de longues durée								
- hospitalisation complète	911	100,0	-	911	911	100,0	42 545	2,1 %
Total								
- hospitalisation complète	255 190	72,8	95 262	27,2	350 452	100,0	12 701 939	2,8 %
- hospitalisation partielle	132 381	56,8	100 572	43,2	232 953	100,0	9 639 457	2,4 %
Ensemble	387 571	66,4	195 834	33,6	583 405	100,0	22 341 396	2,6 %

(a) MCO : Médecine, chirurgie, obstétrique

Source : DRASS, Statistique annuelle des établissements publics et privés de santé (SAE 2004)

Le personnel non médical, qui regroupe le personnel soignant et le personnel administratif et technique, compte 27 000 postes au 1^{er} janvier 2005, dont 21 % à temps partiel et 80 % dans les hôpitaux publics. Ces professions sont très féminisées (80 % des emplois). Les hommes sont seulement majoritaires parmi le personnel technique (65 %).

Avec 19 300 emplois salariés au 1^{er} janvier 2005, les personnels soignants constituent la grande masse des effectifs. Dans le public comme dans le privé, ils représentent deux tiers des salariés des établissements de santé bas-normands. Les trois quarts des personnels des services de soin sont des infirmiers ou des aides soignants. Les infirmiers comprennent des professionnels spécialisés (infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire, puéricultrices) ou non spécialisés (infirmiers diplômés d'Etat, infirmiers de secteur psychiatrique). Les établissements publics et privés de santé de la région auraient recruté 860 infirmiers en 2004, dont 70 infirmiers spécialisés, selon le dernier suivi des besoins en professionnels infirmiers disponible, réalisé tous les ans par l'échelon statistique de la Drass. Pour autant, 180 postes seraient non pourvus à la même date.

Les séjours sont plus courts dans le privé

Au cours de l'année 2004, les hôpitaux et cliniques de Basse-Normandie ont pris en charge 583 000 séjours répartis entre 350 000 entrées en hospitalisation complète et 233 000 venues en hospitalisation partielle de jour ou de nuit. La ré-

partition des séjours selon le mode de prise en charge varie selon le département. La proportion des venues en hospitalisation partielle est la plus faible dans l'Orne (un tiers de l'ensemble des hospitalisations) et la plus élevée dans la Manche (47 %). Le Calvados, département où le centre hospitalier universitaire est implanté, offre une situation intermédiaire (38 % de venues en hospitalisation partielle).

Neuf entrées en hospitalisation complète sur dix font l'objet d'un soin de courte durée. Cette moyenne vaut tant pour les trois départements de la région que pour la métropole. Trois



Les services d'urgences

La Basse-Normandie dispose de 24 services d'urgences répartis entre huit services spécialisés capables de traiter tous les cas et seize unités de proximité plus légères permettant d'avoir un bon maillage du territoire et une réponse rapide pour les urgences les plus courantes. Les services d'urgences ont enregistré 403 500 passages en 2004, dont 175 000 ont donné lieu à une hospitalisation ou un passage en zone de surveillance de très courte durée. Les prises en charge durent en moyenne une heure et demie pour les patients sortant immédiatement après consultation ou soins, trois heures et quart pour les patients hospitalisés. Le secteur public assure 85 % de l'activité des urgences mesurée en nombre de passage.

quarts des séjours MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) sont pris en charge par le secteur public, un quart par le secteur privé. Ce dernier se caractérise par une proportion élevée d'entrées en soins de suite et de réadaptation (rééducation, convalescence). En revanche, les établissements privés de la région ne disposent pas de lits de soins de longue durée (consacrés en majorité aux personnes âgées).

Le nombre de journées d'hospitalisation complète s'élève à 3,2 millions en 2004, soit une durée moyenne de séjour de 9,2 jours. Celle-ci est plus courte dans le privé (8 jours) que dans le public (9,7 jours). L'absence de prise en charge de longue durée par le secteur privé peut expliquer cette différence, mais pas seulement puisqu'on constate le même écart de 1,7 jours entre public et privé pour les soins de courte durée. C'est que les pathologies traitées dans le public et le privé ne sont pas les mêmes : les services de chirurgie, qui gardent moins longtemps les patients que les services de médecine, totalisent 80 % des entrées de court séjour dans les cliniques privées et seulement 27 % dans les hôpitaux publics.

Les soins alternatifs à l'hospitalisation complète se développent

Depuis plusieurs années, l'activité en hospitalisation complète, mesurée par le nombre de journées d'hospitalisation réalisées dans l'année, diminue. Les séjours à l'hôpital ou en clinique sont plus nombreux mais durent moins longtemps (10,7 jours en moyenne en 1994, 9,2 jours en 2004). Dans le même temps, les alternatives à l'hospitalisation complète se développent et prennent le relais, notamment en soins de court séjour. Ainsi, 43 100 hospitalisations partielles ont été proposées en 2004 contre 23 800 en 1994. De même, les journées d'hospitalisation à domicile sont passées de 12 500 en 1994 à 20 200 en 2004.

La psychiatrie totalise 53 % des hospitalisations à temps partiel, car elle fait appel à ce type d'hospitalisation depuis longtemps. En hospitalisation partielle, la répartition des venues



La statistique annuelle des établissements de santé (SAE)

La statistique annuelle des établissements de santé est une enquête réalisée chaque année auprès des hôpitaux et cliniques publics et privés. Elle décrit l'activité (entrées et journées en hospitalisation complète, venues en hospitalisation partielle...) et les facteurs de production associés (lits, places, équipements, personnels).

La SAE permet en particulier de dénombrer le personnel médical et non médical exerçant dans les établissements de santé. Les salariés peuvent exercer simultanément dans des hôpitaux différents et, de ce fait, les effectifs salariés incluent un certain nombre de "doubles-comptes" par rapport au dénombrement des personnes physiques que donne le répertoire ADELI. Le décompte de la SAE correspond à un nombre de "postes" ou "d'emplois" occupés, à temps plein ou à temps partiel.

entre secteur public et secteur privé est plus équilibrée qu'en hospitalisation complète (57 % pour le public, 43 % pour le privé). Par rapport à la métropole, la Basse-Normandie se caractérise par une forte activité en soins de suite et réadaptation (28 % des venues contre 15 %) et une faible activité en séjours en courte durée (19 % contre 33 %).

Les soins prescrits en hospitalisation à domicile sont en grande majorité des soins de courte durée. En Basse-Normandie, 23 500 journées ont été enregistrées en 2004, dont 86 % en médecine-chirurgie-obstétrique et quasi exclusivement dans le Calvados. Les deux tiers des journées ont été prescrites dans le secteur privé. Les autres soins alternatifs à l'hospitalisation complète sont des soins ambulatoires : traitements et cures (449 000 séances) et anesthésie ou chirurgie (41 000 venues).

Claude BONIOU

Direction régionale de l'action sanitaire et sociale

Différentes facettes de la précarité en Basse-Normandie

Un état des lieux de la précarité sous ses principaux aspects

- Difficultés scolaires
- Santé et précarité
- La précarité face au logement
- La précarité financière
- La précarité professionnelle
- Populations particulièrement exposées

Différentes facettes de la précarité en Basse-Normandie

En vente : Insee de Basse-Normandie
93, rue de Geôle - 14057 Caen Cédex 4
ou accès gratuit sur
www.insee.fr/basse-normandie
rubrique : Produits et services - En vitrine



La région se spécialise dans l'import

L'écart entre les exportations et les importations régionales atteint un record en 2005, le déficit des échanges extérieurs s'élevant à 936 millions d'euros. C'est le résultat d'un recul des exportations de près de 6 % et d'un bond des importations de près de 9 %. La baisse des exportations touche tous les secteurs, mais plus particulièrement les industries phares de la région, l'agroalimentaire et l'automobile, surtout dans sa composante construction automobile. La Basse-Normandie pèse désormais 0,9 % dans les exportations françaises (1,1 % en 2002), alors que ses importations s'élèvent à 1,1 % du total national.

Forte baisse des exportations agroalimentaires

Les exportations agroalimentaires bas-normandes ont diminué en 2005 de près de 100 millions d'euros (- 12,6 %). Cette baisse s'explique pour les trois quarts par une diminution du poste " boissons ", qui avait atteint un niveau record en 2004. Les exportations de produits laitiers et de viandes sont aussi en retrait, mais leur baisse, modérée, est en partie compensée par la hausse des autres produits des industries alimentaires. Les importations de produits agroalimentaires sont, eux aussi, à la hausse (+ 9 %), notamment pour le compartiment " industries alimentaires diverses ", si bien que le solde du secteur, toujours excédentaire (+ 263 millions d'euros), diminue d'un tiers par rapport à 2004.

L'autre secteur pilier de l'industrie bas-normande, l'automobile, affiche, lui aussi, des exportations en baisse, en ligne avec les évolutions nationales. C'est la construction automo-

La région importe de plus en plus de biens fabriqués en Europe alors que ses exportations vers les pays européens diminuent. Du coup, l'écart entre les exportations et les importations de la région* se creuse : en 2005, la Basse-Normandie importe ainsi un tiers de plus que ce qu'elle exporte.

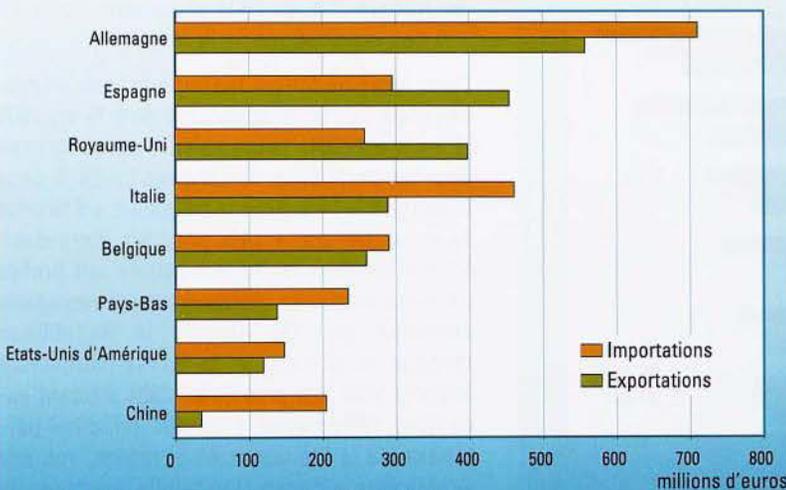


En 2005 aussi, les importations de la France se sont accrues plus vite que ses exportations. Le solde négatif du commerce extérieur a enlevé environ un point à la croissance du produit intérieur brut (+ 1,4 %). Les importations de produits manufacturés se sont accrues fortement cette année (+ 7,5 %), alors que les exportations françaises sont restées un peu en retrait au regard du dynamisme de la demande mondiale. La hausse des importations en 2005, outre la facture énergétique en très forte hausse en valeur (+ 36 % en 2005), s'explique par une demande intérieure très vigoureuse et des évolutions de prix peu favorables à la France. La compétitivité-prix d'importation a cédé 2,1 % en 2005, comme en 2004. Les pertes de compétitivité-prix à l'importation ont été particulièrement marquées pour les biens d'équipement et les biens de consommation, dont les achats ont bondi cette année de 12,5 % et 10,7 %, respectivement.

bile, avec une baisse de près de 17 %, qui plombe le résultat du secteur. Une partie de ce recul est amortie par les exportations des équipements pour automobile (+ 6 %), principal poste à l'exportation de la région, ce qui donne au total pour le secteur automobile une baisse de près de 6 %, plus forte qu'au niveau national. La hausse des importations du secteur (+ 6 %) fait, comme pour les produits agroalimentaires, que l'excédent des échanges (+ 370 millions d'euros) s'amenuise.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2005

Les produits italiens ont la cote



Source : Direction régionale des douanes et droits indirects

Le secteur des biens d'équipement réalise, lui aussi, une performance mitigée à l'exportation (- 3,5 %), en dépit du rebond de la construction navale. La région exporte en effet moins d'équipements mécaniques et de matériel de mesure et de contrôle, et en importe davantage. Le déficit global pour les biens d'équipement s'élève à 232 millions d'euros, soit + 10 % par rapport à 2004.

* Il convient de rappeler que l'écart entre exportations et importations d'une région n'a pas la même signification que le solde commercial calculé au niveau national. La différence entre les exportations et les importations d'une région (ou d'un département) devrait couvrir un sens purement géographique et non économique : des exportations importantes peuvent parfois être liées à la présence de firmes fortement exportatrices, alors qu'un montant important d'importations peut être associé aux centrales d'achat situées dans la région, ce qui semble être le cas avec le Calvados.

Quant aux biens intermédiaires, secteur qui a traversé une année 2005 en demi-teinte, la baisse des exportations est limitée à - 3,5 %. Les exportations de produits chimiques et de produits plastiques se maintiennent globalement en 2005 par rapport à 2004. Le même constat est valable pour les exportations de matériel électrique et des composants électroniques, bien que ces dernières aient chuté de moitié depuis l'incendie qui a touché l'usine *Philips* à Caen en 2003.

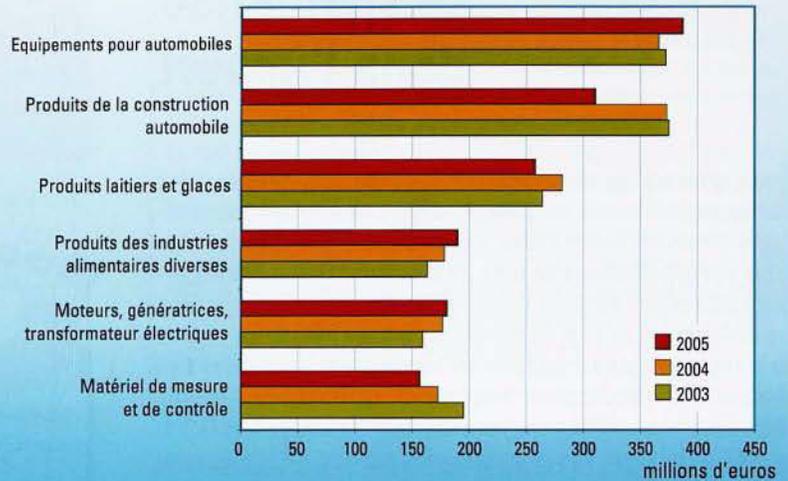
En 2005, avec 640 millions, les exportations de biens intermédiaires sont deux fois moins importantes que les importations (1,32 milliards d'euros). Plusieurs postes d'importation sont à la hausse en 2005, dont notamment les importations de matériel électrique (+ 22 %).

Les exportations de biens de consommation progressent de façon limitée (+ 2 %), grâce aux exportations de meubles, qui compensent la baisse des exportations de produits pharmaceutiques. Si le poids des exportations de biens de consommation dans le total des exportations bas-normandes s'est stabilisé autour de 6 %, celui des importations est passé de 11 % en 2004 à 14 % actuellement. La Basse-Normandie importe en effet de plus en plus de produits pharmaceutiques (+ 12 % en 2005, + 10 % en 2004) mais la progression est encore plus spectaculaire pour les produits d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image. Le triplement de ce poste d'importation, qui assure à lui tout seul plus d'un tiers du total des importations de biens de consommation, explique les deux tiers de la hausse des importations de la région en 2005 par rapport à 2004.

Au final, la région importe deux fois et demi de plus de biens de consommation qu'elle n'exporte, soit un déficit de 383 millions d'euros (+ 85 % par rapport à 2004).

PRINCIPAUX POSTES D'EXPORTATION DE LA RÉGION (47 %)

L'automobile s'exporte moins



Source : Direction régionale des Douanes et Droits indirects

Échanges avec l'UE : moins d'exportations, plus d'importations

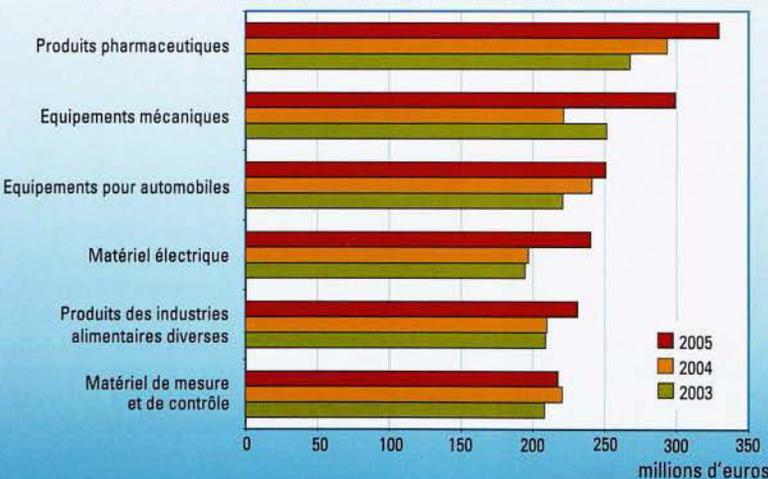
Les trois quarts des échanges commerciaux de la région se déroulent le long des voies européennes. La prépondérance européenne à l'exportation (plus de 82 % des exportations bas-normandes sont orientées vers les autres pays de l'Europe) explique en partie la faiblesse des exportations : la croissance économique européenne est restée faible en 2005 et les produits français ont perdu encore des parts de marché à l'exportation.

Ainsi, le constat fait en 2004 est confirmé et amplifié en 2005 : les exportations vers l'Union européenne diminuent de 5,4 % (- 3,2 % en 2004 et - 4,5 % en 2003). En effet, à part le Royaume-Uni, tous les autres principaux partenaires commerciaux achètent moins en Basse-Normandie en 2005 qu'en 2004, notamment l'Allemagne, qui a importé 13 % de produits bas-normands en moins (- 7 % en 2004). De plus, la pénétration des marchés de la "jeune Europe", à forte croissance économique, reste faible, les pays qui ont intégré l'UE en 2004 absorbant moins de 3 % des exportations de la région.

Dans le même temps, les importations en provenance de l'UE augmentent de 6 % en 2005 (+ 2,4 % en 2004). Leurs valeurs ont progressé pour les principaux partenaires (+ 25 % pour l'Espagne, + 14 % pour la Belgique, + 9 % pour le Royaume-Uni, + 14 % pour les Pays-Bas). Même les pays moins concernés ont profité de cette tendance, notamment les nouveaux membres de l'UE. Depuis la République tchèque et la Hongrie, la Basse-Normandie importe trois fois plus qu'en 2004. Faisant exception, l'Allemagne, pourtant principal partenaire de la France et de la région, voit ses ventes vers la Basse-Normandie une nouvelle fois diminuer de - 6,5 %, après - 6 % en 2004.

PRINCIPAUX POSTES D'IMPORTATION DE LA RÉGION (37 %)

Forte croissance des importations d'équipements mécaniques



Source : Direction régionale des Douanes et Droits indirects

ÉCHANGES EXTÉRIEURS DE LA RÉGION (millions d'euros) EN 2005

Le Calvados importe moitié plus qu'il n'exporte

	Exportations	2005/2004 (en %)	Importations	2005/2004 (en %)
Calvados	1 827	- 9,3	2 814	+ 14,5
Manche	615	- 1,2	450	+ 3,9
Orne	738	+ 0,3	852	- 4,3
Basse-Normandie	3 180	- 5,7	4 117	+ 8,8

Source : Direction régionale des douanes et droits indirects

Résultat de cet effet de ciseaux, le déficit commercial de la région avec les pays membres de l'UE atteint un record sans précédent (- 458 millions d'euros), alors que les échanges avec l'UE étaient équilibrés en 2004 (- 20 millions d'euros).

Les exportations vers les Etats-Unis d'Amérique (119 millions d'euros) enregistrent aussi une panne en 2005 (- 34 %). Avec des importations qui se maintiennent, le solde de la région avec la plus grande économie du monde redevient négatif.

L'Asie reste, comme en 2004, un marché " trop éloigné " pour les exportations bas-normandes (186 millions d'euros, soit 5,5 % du total), même si les exportations vers la Chine augmentent de près de la moitié en 2005. Quant aux importations en provenance du continent asiatique (15 % du total importations), elles augmentent modérément (+ 2,6 %). A noter pour l'Asie la progression constante des importations japonaises, qui devancent en 2005 les importations en provenance des Etats-Unis. La Chine se maintient comme le 7^e fournisseur pour la Basse-Normandie, juste derrière les grands partenaires européens.

Enfin, le commerce avec le continent africain faiblit encore plus en 2005, à l'exportation comme à l'importation. De même,

les relations commerciales avec le Proche et Moyen-Orient restent marginales, la région y consacrant seulement un peu plus de 2 % de ses ventes à l'étranger.

Le Calvados agrandit la brèche, les exportations de l'Orne se maintiennent

Le département du Calvados est le plus concerné par la baisse des exportations que la région a enregistré cette année. Ses exportations ont reculé de 9,3 % en 2005, le repli concernant les produits de la construction automobile, les boissons et les produits laitiers. Cette même année 2005, les importations du Calvados explosent (+ 14 %), amenant son déficit commercial à près d'un milliard d'euros. Ce département, siège de plusieurs centrales d'achat de la grande consommation, se spécialise dans l'importation de biens de consommation (plus de 80 % du total de la région).

La Manche affiche seulement un léger repli des exportations (- 1,2 %), principalement en produits laitiers (- 14 %), ce qui fait diminuer son excédent commercial à environ 160 millions d'euros.

Le département de l'Orne en revanche se maintient à l'exportation, grâce aux livraisons vers l'étranger d'équipements automobile (+ 10 %) et de produits des industries agroalimentaires (+ 8 %), notamment des produits laitiers. Le solde de ses échanges demeure négatif (- 114 millions d'euros), mais se réduit par rapport à 2004, en raison d'une contraction de ses importations.

Dragos IOAN

Insee Basse-Normandie



Une année de transition ?

Fin 2005, le cheptel bovin de Basse-Normandie compte 1,63 million de têtes. Il s'est accru de 1 % en 2005, après s'être réduit de 6 % durant les trois années précédentes. La réforme de la PAC est cependant susceptible d'induire de sensibles évolutions à partir de 2006, en particulier dans l'élevage bovin (voir encadré).

La hausse a été plus importante pour le cheptel de la Manche qui rassemble à lui seul 747 000 têtes, soit 1,2 % de plus qu'en 2004. L'Orne et le Calvados augmentent leurs effectifs respectivement de +0,9 % et +0,7 %.

La tendance est plus favorable à la production de viande qu'à l'industrie laitière : si les vaches nourrices sont plus nombreuses par rapport à 2004 (+3,6 %), le troupeau laitier décline encore (-0,8 %).

La fin programmée de la prime à l'abattage a provoqué une hausse des abattages en fin d'année, non sans conséquence

La baisse du cheptel bovin n'est plus de mise en 2005 ; les cours de la viande (hors-volaille) sont à la hausse comme les surfaces en oléagineux... mais pour certaines productions, les évolutions à venir pourraient être d'une autre ampleur, réforme de la PAC et découplage des aides obligent.

sur la production de lait. Cette hausse ponctuelle n'a pourtant pas suffi à rehausser le bilan des abattages de bovins, à la baisse en 2005 (-3,1 %) après la hausse de 2004 (+4,3 %).

Un cheptel orienté par la demande

La production des élevages bovins de Basse-Normandie s'efforce de s'adapter aux marchés les plus porteurs : l'offre reste mesurée pour les vaches et bœufs, tandis que les tonnages de taurillons, génisses et veaux de boucherie augmentent. Et la hausse du poids moyen par tête compense la baisse de la production en nombre.

Au premier semestre, les cours des gros bovins sont nettement supérieurs à ceux de l'année précédente. Ils reculent nettement en été, mais à l'automne, la donne change : les malheurs de la filière avicole entraînent des reports de consommation, gonflant la demande et la cotation de la viande bovine. La remontée des cours se prolongera largement au premier trimestre 2006.

De leur côté, les cours des veaux et jeunes bovins amorcent leur remontée plus tôt et atteignent des sommets avant même la fin d'année 2005, sous les effets conjugués d'une demande élevée et d'une offre mesurée.

Largement concentré dans la Manche, le cheptel porcin décroît de -1,4 % : la baisse des effectifs de truies-mères (-3,4 %) est en partie compensée par la hausse de la productivité (nombre moyen de porcelets par truie), et les effectifs de porcs à l'engrais sont stables en fin d'année. Les tonnages produits progressent à peine (+0,5 %).

La filière porcine profite également de la crise aviaire en fin d'année : le cours, dans une moyenne plutôt haute et assez stable hormis un gros trou d'air en avril, est soutenu par une demande soutenue et une offre limitée.

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE BOVINS ET DE PORCINS		
Le troupeau laitier s'amointrit encore		
Animaux	2005	Évolution 2005/2004 en %
Gros bovins	1 629 600	+ 1,0
<i>dont Vaches laitières</i>	<i>473 500</i>	<i>- 0,8</i>
<i>Vaches nourrices</i>	<i>156 700</i>	<i>+ 3,6</i>
Calvados	410 900	+ 0,7
Manche	747 000	+ 1,2
Orne	471 700	+ 0,9
Porcins	581 000	- 1,4
<i>dont Truies mères</i>	<i>48 300</i>	<i>- 3,4</i>
<i>Porcs de - 50kg</i>	<i>313 500</i>	<i>- 2,2</i>
<i>Porcs de + 50kg à l'engrais</i>	<i>212 500</i>	<i>- 0,1</i>
Calvados	85 100	- 2,0
Manche	392 700	+ 0,2
Orne	103 200	- 6,6

Source : AGRESTE, Statistique Agricole Annuelle

Unité : tête

LIVRAISONS DE LAIT À L'INDUSTRIE		
Sursaut		
	2005	Évolution 2005/2004 en %
Basse-Normandie	24 756 000	+ 0,8 %
Calvados	5 870 600	+ 0,3 %
Manche	12 708 800	+ 1,3 %
Orne	6 176 600	+ 0,6 %

Source : SCEES, enquête mensuelle laitière

Unité : hl



Le **cheptel** (bovin par exemple) est caractérisé par son effectif à une date donnée.

La **production d'animaux finis** est celle des éleveurs de la région (l'agriculture produit des animaux finis et non pas de la viande, produite par les IAA).

Les **abattages** mesurent l'activité des abattoirs de la région sur une période donnée, mais ils peuvent porter sur des animaux élevés dans d'autres régions, tout comme une partie de la production de Basse-Normandie peut-être abattue dans une région voisine.

PRINCIPALES PRODUCTIONS DE VIANDE L'offre reste mesurée malgré la progression des jeunes mâles

Animaux	Tonnage 2005	Évolution 2005/2004 (en %)			
		Basse-Normandie	Calvados	Manche	Orne
Gros bovins	133 740	- 1,3	- 3,2	- 0,5	- 1,1
<i>dont vaches</i>	53 680	- 5,9	- 5,2	- 5,5	- 7,4
<i>génisses</i>	17 720	+ 1,1	+ 2,6	+ 1,4	- 0,6
<i>boeufs</i>	20 170	- 9,1	- 13,0	- 3,8	- 12,1
<i>taurillons</i>	42 170	+ 8,9	+ 6,6	+ 8,8	+ 9,8
Veaux de boucherie	13 950	+ 4,3	+ 3,0	+ 4,1	+ 7,5
Porcins	95 060	+ 0,5	- 5,6	+ 2,2	- 0,8
Volailles et lapins	52 960	- 1,0	- 0,4	- 0,6	- 1,7

Source : AGRESTE, Statistique Agricole Annuelle

Unité : tonne



Les contours incertains d'une agriculture redessinée par la réforme de la PAC à partir de 2006

Lié à la nouvelle Politique Agricole Commune, le découplage (total ou partiel) des aides entre en vigueur en France en 2006 : en fin d'année, les exploitants recevront une enveloppe globale basée sur la moyenne des aides reçues entre 2000 et 2002.

Dès lors, le versement des aides ne sera plus lié à la production annuelle, aux surfaces cultivées ou au nombre d'animaux éligibles, mais sera conditionné par l'application de certaines normes, comme le respect de l'environnement, l'identification des animaux. Sous ces conditions, les exploitants auront donc toute latitude pour orienter leur production.

Piliers de l'agriculture normande, céréales, viande bovine et lait étaient parmi les productions les plus aidées. Elles pourraient donc décliner sans que les proportions de cet éventuel déclin soient aujourd'hui mesurables.

D'autres productions, comme les oléagineux à vocation énergétique, pourraient se développer, au gré des évolutions du marché mondial.

La production de lait se maintient... provisoirement ?

La collecte de lait excède de 0,8 % celles des deux années précédentes, la Manche contribuant fortement à la progression. Toutefois cette tendance ne semble pas devoir se prolonger : la réduction du troupeau en fin d'année 2005 s'est répercutée sur la production laitière à partir de décembre, le premier trimestre 2006 dessinant une fin de campagne 2005-2006 en net retrait.

L'accord interprofessionnel conclu en fin d'été entérine la baisse structurelle du prix du lait : le prix moyen payé au producteur par les laiteries décroche nettement à partir de septembre. La baisse s'établit à 3,1 % sur l'année, allant jusqu'à dépasser 5 % certains mois, selon la qualité du lait collecté. Cependant, l'augmentation de l'aide laitière permet de maintenir le niveau de rémunération total des producteurs.

ÉVOLUTIONS DES PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE EN 2005

Les temps sont durs pour les pâtes molles

	Basse-Normandie		France		Part Région /France (en %)
	2005	Évolution 2005/2004 (en %)	2005	Évolution 2005/2004 (en %)	
Laits conditionnés	23 410	+ 3,9	3 745 430	- 1,7	0,6
Yaourts et desserts lactés	127 050	- 1,5	2 143 560	+ 2,1	5,9
Crème fraîche	43 200	+ 3,9	158 120	+ 0,7	27,3
Crème longue conservation	40 140	+ 3,8	180 870	- 2,2	22,2
Matières grasses	111 760	+ 5,7	415 230	+ 1,0	26,9
<i>dont beurre</i>	93 030	+ 2,0	332 900	- 1,0	27,9
Fromages frais	131 630	+ 0,6	624 130	- 3,0	21,1
Fromages à pâte molle	136 430	- 2,2	438 400	- 0,9	31,1
Fromages à pâte pressée non cuite	11 910	- 2,2	228 380	- 0,4	5,2
Poudre de lait	37 430	+ 8,5	466 900	+ 9,0	8,0
Poudre de babeurre	8 070	+ 1,9	31 840	0,0	25,3
Poudre de lactosérum	72 430	+ 5,8	612 750	+ 0,3	11,8

Source : enquête mensuelle laitière, Office de l'Élevage-SCEES

Unité : tonne

Beurre, crème et fromage frais plutôt que yaourts et pâtes molles

Première production de Basse-Normandie en valeur, la fabrication de fromage à pâte molle (Camembert, Livarot, Pont-l'Évêque...) baisse davantage que la production nationale (- 2,2 % contre - 0,9 %), poursuivant une évolution irrégulière depuis plusieurs années. La région réalise encore plus de 31 % de la production française.

En tonnage, cette production est désormais talonnée par celle du fromage frais, qui augmente encore en 2005 (+ 0,6 %) alors qu'elle diminue au niveau national.

Parmi les productions locales majeures, les yaourts et desserts lactés baissent également (- 1,5 %), tandis que le beurre (+ 2,0 %) échappe cette année à la baisse nationale.

Contrairement à l'année précédente, la crème fraîche progresse nettement plus en Basse-Normandie qu'ailleurs (+ 3,9 % contre + 0,7 %). Il en est de même pour la crème longue conservation, dont la production nationale baisse.

La SAU diminue lentement, le colza flambe et le triticale* bat l'avoine

La surface agricole utilisée (SAU) de la région se réduit de 1 700 hectares en 2005, mais cette baisse de l'ordre de 0,1 % ne remet pas en cause la vocation agricole du territoire régional : la Basse-Normandie est la seule région française dont plus des trois-quarts du territoire sont dédiés à l'agriculture.

Les prairies naturelles perdent 1 % de leur surface et contribuent ainsi à l'extension du territoire non agricole, mais aussi à celle des terres labourables (+ 5 700 ha soit + 0,9 %).

La surface consacrée aux céréales augmente (+ 2,5 % soit 6 750 ha supplémentaires). Le blé tendre reste largement majoritaire (+ 3,4 % soit + 6 600 ha), l'orge progresse également (+ 1 000 ha). Parmi les autres céréales, la baisse est nette pour la sole d'avoine (- 14,5 % soit - 1 300 ha), désormais rejointe par le triticale (+ 6,9 % soit + 500 ha). Les différents types de

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CULTURES Le colza poursuit son ascension, les pois sont dans le rouge

	Superficie 2005	Évolution 2005/2004 en %
Terres labourables	661 200	+ 0,9
dont Céréales	271 700	+ 2,5
dont blé tendre	200 100	+ 3,4
orge	35 500	+ 3,0
maïs grain	18 000	+ 1,7
triticale	7 500	+ 6,9
avoine	7 500	- 14,5
autres	3 100	- 10,9
Fourrages	266 300	- 5,0
Jachères agronomiques	40 200	+ 36,3
Pommes de terre, légumes	9 200	- 2,7
Cultures industrielles	68 100	+ 3,7
dont oléagineux (colza)	33 200	+ 19,0
protéagineux (pois, féveroles)	19 700	- 13,4
lin, chanvre	8 650	+ 1,1
betterave sucre	6 550	+ 0,8
Autres	5 700	+ 3,7

Source : AGRESTE, Statistique Agricole Annuelle

Unité : hectare

fourrages sont en nette baisse (- 5 % au total, soit - 14 000 hectares).

Le taux réglementaire de jachère ayant été porté de 5 à 10 %, les jachères agronomiques passent de 30 000 à 40 000 hectares. Les jachères industrielles s'étendent elles-aussi : la progression des oléagineux est plus forte encore qu'en 2004 (+ 19 %), dans le sillage du colza non alimentaire à la vocation énergétique aujourd'hui sous les projecteurs.

Les surfaces consacrées au lin et aux betteraves sont stables (environ 15 000 hectares pour l'ensemble).

Malgré la percée des féveroles (+ 21,5 %, soit + 450 ha), les protéagineux reculent, occupant désormais moins de 20 000 hectares (- 13,4 %), entraînés par un déclin des pois qui se prolonge (- 16,9 %, soit - 3 500 ha).

Fabrice HILLAIREAU

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
Service régional de statistique agricole

* Hybride de blé et de seigle



Une année record

En 2005, près de 9 200 logements ont été mis en chantier, soit + 12,5 % de plus qu'en 2004. Même les prévisions les plus optimistes ne tablaient pas sur une si bonne activité. Sur le territoire national, le niveau d'activité est aussi exceptionnel, puisque plus de 410 000 logements ont été mis en chantier (+ 13 %), niveau inégalé depuis près de trente ans. En Basse-Normandie, cette progression s'infléchit toutefois, puisque la croissance avait dépassé 25 % en 2004 par rapport à 2003.

Sur les 9 200 mises en chantier, la moitié est localisée dans le Calvados (4 400 logements) avec une augmentation de 12 %. Dans la Manche, la construction neuve a été très dynamique (+ 27 %) pour atteindre 3 700 mises en chantier. En revanche, le nombre de mises en chantier dans l'Orne est en baisse (-18 %), à 1 100 logements.

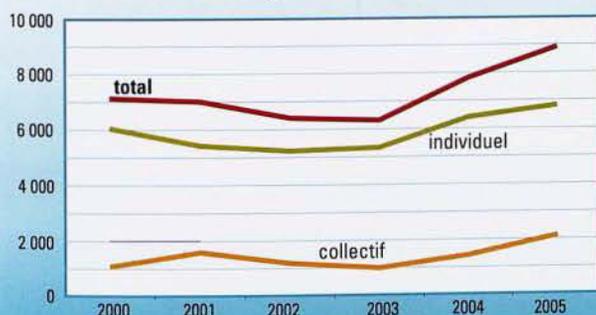
Le logement collectif contribue le plus à ce rythme soutenu (+ 50 %), qu'il s'agisse de logements destinés à la vente ou à la location : pour 1 000 logements construits, 700 sont des logements collectifs et 300, des individuels.

Dans l'individuel, la progression se limite à + 6,5 % sur l'année (+ 20 % un an plus tôt). Parmi les logements individuels mis en chantier, les maisons destinées à être occupées par leur propriétaire sont majoritaires (60 %) et seules responsables de la progression du secteur (+ 12 %). Les mises en chantier des maisons destinées à la vente ou à la location stagnent.

Depuis trois ans, le nombre de permis de construire accordés pour des logements augmente chaque année un peu plus. Il atteint en 2005, les 10 800 logements autorisés. De ce fait, les mises en chantier de logements pourraient encore s'accroître en 2006, surtout grâce au dynamisme de la construction individuelle. En effet, le nombre de permis de construire pour des maisons a augmenté de 6 % tandis que ceux destinés à des logements collectifs recule de 8 %.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS DEPUIS 2000

Plus de 900 logements commencés



Source : Direction régionale de l'équipement Basse-Normandie, SITADEL

L'année 2005 a encore été meilleure que 2004 dans le bâtiment en Basse-Normandie comme en France. Le nombre de logements mis en chantier a progressé de 12,5 %. Si le logement collectif a été le principal moteur de la croissance en 2005, les permis de construire accordés cette même année laissent entrevoir une année 2006 encore faste, mais dominée par le secteur individuel. Les prix du logement continuent de flamber.

La construction de logements dynamique sur les zones littorales manchoises

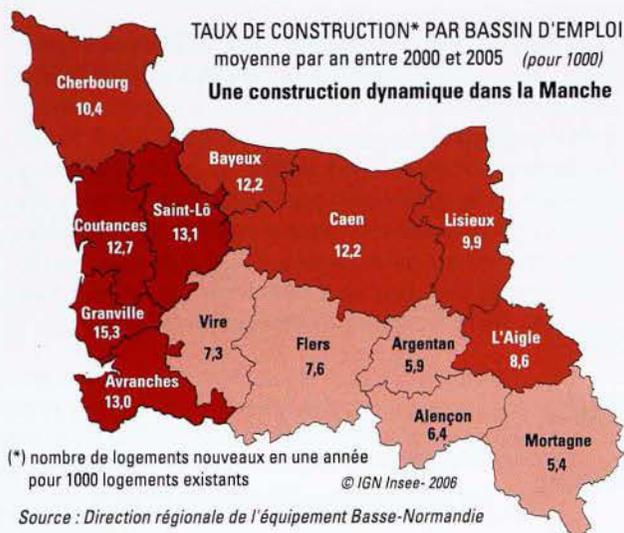
La majorité des 9 200 logements mis en chantier est située dans les bassins d'habitat des grandes agglomérations : 30 % autour de Caen (2 775 logements), 15 % dans le bassin de Cherbourg (1 400 logements), 11 % dans celui de Lisieux (1 025 logements), et 7 % dans celui de Saint-Lô (650 logements).

AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER EN 2005

Forte augmentation des mises en chantier de logements collectifs

Type de construction	Nombre de logements en 2005	Évolution 2005/2004 (en %)
LOGEMENTS AUTORISÉS NON COMMENCÉS		
Logements ordinaires	10 270	+ 2,6
- Individuels	7 820	+ 6,4
- Collectifs	2 450	- 7,9
Logements en résidence	540	+ 57,4
TOTAL logements autorisés	10 810	+ 4,4
LOGEMENTS COMMENCÉS		
Logements ordinaires	8 900	+ 14,2
- Individuels	6 800	+ 6,4
- Collectifs	2 100	+ 49,5
Logements en résidence	270	- 24,0
TOTAL logements commencés	9 170	+ 12,5
Type de construction	Surface en 2005 (en m ²)	Évolution 2005/2004 (en %)
LOCAUX PROFESSIONNELS AUTORISÉS NON COMMENCÉS		
TOTAL locaux autorisés	1 648 480	+ 16,6
LOCAUX PROFESSIONNELS COMMENCÉS		
dont Agricoles	666 310	- 4,4
Bureaux	56 850	- 10,0
Commerces	135 970	- 7,0
Bâtiments de stockage non agricole	281 700	- 9,9
Equipements collectifs :	138 950	- 9,8
- Enseignement	31 950	- 28,2
- Culture et loisirs	46 030	- 16,6
- Santé, hygiène et action sociale	60 970	0
Autres locaux	15 960	- 30,5
TOTAL locaux commencés	1 295 740	- 7,2

Source : Direction régionale de l'équipement Basse-Normandie, SITADEL



Depuis le début des années 2000, un peu plus de 46 600 logements ont été construits en Basse-Normandie. Le taux de construction annuel moyen depuis 2000, qui rapporte le nombre de logements nouveaux en une année pour 1 000 logements existants est un bon indicateur de dynamisme. Pour la région, cet indicateur atteint 10,6%. Les taux de construction sont les plus élevés dans la Manche surtout dans les bassins littoraux de Granville (15,3%), d'Avranches (13%) et de Coutances (12,7%), mais aussi dans le bassin de Saint-Lô (12,7%). Dans le Calvados, les bassins de Caen et de Bayeux, avec un taux de 12,2%, sont au-dessus de la moyenne régionale. Dans l'Orne, en revanche, les taux de construction sont parmi les plus faibles, notamment dans les bassins de Mortagne-au-Perche (5,4%), d'Argentan (5,9%) et d'Alençon (6,4%).

La forte augmentation des prix du neuf

Les prix des logements neufs ont fortement augmenté en 2005 : + 16 % pour les maisons et + 15 % pour les appartements. Les prix dépassent le 2 000 €/m² pour les maisons et les 2 400 €/m² pour les appartements. En revanche, le nombre de ventes annuelles est en baisse de 10 % pour s'établir à 2 090 transactions en 2005.

La vente immobilière se porte très largement sur le secteur collectif avec 1 560 appartements vendus. Elle baisse de 26 % par rapport à 2004, après une hausse 46 % en 2003. Le Calvados concentre près de 80 % des ventes du secteur collectif.

Sur la côte de ce département, les prix sont les plus élevés de la région, avec une moyenne de 2 900 €/m². Dans la Manche, c'est aussi la zone littorale qui affiche les prix les plus élevés (2 600 €/m²).

Le marché des maisons individuelles est en augmentation de 48 % avec 530 pavillons vendus dans le cadre d'un programme immobilier. Ces ventes sont aussi très majoritairement situées dans le Calvados (450 pavillons).

Le marché immobilier neuf bas-normand est très favorable aux promoteurs immobiliers puisque les délais d'écoulement des stocks ne dépassent pas huit mois en moyenne alors qu'ils étaient du double au début des années 2000.



Plus de 2 100 logements sociaux financés

En 2005, tous logements locatifs sociaux confondus, 2 108 logements ont été financés en Basse-Normandie. Cela concerne pour le secteur HLM, 1 204 logements en prêt locatif à usage social (PLUS) assortis de loyers plafonnés et 132 logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) dont quatre en logement d'urgence, pour des ménages qui cumulent de faibles ressources et des difficultés d'adaptation sociale. Pour les autres logements sociaux, 696 prêts locatifs sociaux (PLS) ont été accordés à des bailleurs sociaux ou des promoteurs privés pour construire des logements destinés aux ménages dont les ressources ne dépassent pas 1,3 fois les plafonds du PLUS et des foyers pour personnes âgées. Enfin, 76 logements sociaux communaux ont été financés.

La mise en œuvre du plan de cohésion sociale dope les résultats. Ce plan concerne le financement de logements sociaux hors ANRU (Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain), la réhabilitation de logements privés à loyer maîtrisé par arrêté ministériel, ainsi que la lutte contre l'habitat indigne. La Basse-Normandie a dépassé ses objectifs en finançant 2 095 logements sociaux pour 1 810 demandés. Pour l'année 2006, le plan de cohésion sociale fixe un objectif encore plus ambitieux de 2 040 logements sur la région.

Concernant la réhabilitation des logements, 1 509 primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS) ont été attribuées aux bailleurs sociaux pour les travaux d'amélioration.

L'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) a subventionné les travaux de 3 220 logements. Parmi ces logements, 82 étaient considérés comme insalubres.

LE PARC LOCATIF SOCIAL AU 1^{ER} JANVIER 2005

Des loyers plus chers dans le Calvados, surtout pour les appartements

Type de construction	Logement			Mobilité (en %) (a)		Vacance (en %) (b)		Loyer (euro/m ²)	
	Individuel	Collectif	Total	Individuel	Collectif	à 3 mois	Totale	Individuel	Collectif
Calvados	17 010	34 650	51 660	5,6	11,7	0,5	1,4	4,79	4,33
Manche	13 930	22 450	36 380	8,2	15,2	1,1	2,8	4,17	3,62
Orne	5 800	15 990	21 790	9	17,3	3,3	5,5	3,86	3,79
Basse-Normandie	36 740	73 090	109 830	7,1	14	1,2	2,7	4,27	3,91

(a) Mobilité : part des logements qui ont changé de locataire dans l'année.

(b) Vacance : logement proposé à la location sans occupant.

Source : Direction régionale de l'équipement Basse-Normandie, SITADEL

Tassement de la construction de locaux professionnels

En 2005, la construction de locaux a baissé de 7 % pour s'établir à 1 300 000 m² de surface mise en chantier. An niveau national, au contraire, la tendance est plutôt à la hausse (+ 12 %). La moitié des locaux construits dans la région sont des bâtiments agricoles. La baisse est de - 4,4 % pour ce secteur. Mais le recul est plus marqué pour les surfaces de locaux industriels et de bureaux (- 10 %).

La construction d'équipements collectifs (bâtiments d'enseignement, de culture, de loisirs, de santé, d'action sociale) régresse de 10 %. Les surfaces mises en chantiers n'augmentent que dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de l'action sociale (+ 12 %).

En 2006, la croissance devrait reprendre puisque les permis de construire accordés pour des surfaces de locaux pour l'année 2005 sont en hausse de 17 % par rapport à l'année 2004.

Une région bien dotée en logement social

Avec 76 logements HLM pour 1 000 habitants, la Basse-Normandie est une région bien dotée en logements sociaux. La moyenne métropolitaine est de 70 logements HLM pour 1 000 habitants. La surface moyenne régionale de ces logements est de 65 m². Les logements collectifs représentent les deux tiers du parc social bas-normand. Ils sont situés principalement en zone urbaine et ont été construits en grande partie entre 1949 et 1989.

L'année 2005 confirme la tendance observée depuis 2000 avec des logements individuels HLM, essentiellement pavillonnaires, construits dans les zones périphériques des agglomérations et les bourgs ruraux plus éloignés.

Les pavillons plébiscités

Parmi les 1 000 nouveaux logements sociaux proposés à la location en 2004, les deux tiers sont des pavillons. Ces logements individuels rencontrent un grand succès auprès des locataires puisque le nombre de logements vacants y est faible, 1 % contre 3,6 % pour les logements sociaux collectifs et 2,7 % pour l'ensemble des logements dans la région.

Au 1^{er} janvier 2005, le loyer moyen s'établit à 2,54 € par m² soit une hausse annuelle de + 2,4 %. L'écart de prix au m² entre les trois départements de la région n'est pas négligeable. Pour une surface moyenne de 65 m², le loyer atteint 280 € par mois pour le Calvados, 265 € pour la Manche et de 235 € pour l'Orne. Habiter un pavillon est plus onéreux que résider en appartement (4,27 €/m² dans l'individuel pour 3,91 €/m² dans le collectif), mais les prestations offertes y sont supérieures.

Enfin, la part des logements qui ont changé de locataire dans l'année reste deux fois plus élevée dans le secteur collectif (14 %) que dans le secteur individuel (7 %).

Bastien FUENTES

Direction régionale de l'équipement

Le Portail de l'industrie bas-normande

www.insee.fr/basse-normandie
rubrique : Produits et services

Ce site a été réalisé par l'Insee en partenariat avec :

INSEE BASSE-NORMANDIE | DIRE BASSE-NORMANDIE | PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE | EUROPE

Entrez dans ce site dédié à l'industrie bas-normande. Régulièrement mise à jour, il est destiné aux acteurs du développement de la Basse-Normandie. Il combine des descriptions synthétiques par secteur d'activité et par territoire et permet également de suivre la conjoncture dans l'industrie régionale.

Tassement de la construction de locaux professionnels

En 2005, la construction de locaux a baissé de 7 % pour s'établir à 1 300 000 m² de surface mise en chantier. Au niveau national, au contraire, la tendance est plutôt à la hausse (+ 12 %). La moitié des locaux construits dans la région sont des bâtiments agricoles. La baisse est de - 4,4 % pour ce secteur. Mais le recul est plus marqué pour les surfaces de locaux industriels et de bureaux (- 10 %).

La construction d'équipements collectifs (bâtiments d'enseignement, de culture, de loisirs, de santé, d'action sociale) régresse de 10 %. Les surfaces mises en chantiers n'augmentent que dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de l'action sociale (+ 12 %).

En 2006, la croissance devrait reprendre puisque les permis de construire accordés pour des surfaces de locaux pour l'année 2005 sont en hausse de 17 % par rapport à l'année 2004.

Une région bien dotée en logement social

Avec 76 logements HLM pour 1 000 habitants, la Basse-Normandie est une région bien dotée en logements sociaux. La moyenne métropolitaine est de 70 logements HLM pour 1 000 ha

L'année 2005 confirme la tendance observée depuis 2000 avec des logements individuels HLM, essentiellement pavillonnaires, construits dans les zones périphériques des agglomérations et les bourgs ruraux plus éloignés.

Les pavillons plébiscités

Parmi les 1 000 nouveaux logements sociaux proposés à la location en 2004, les deux tiers sont des pavillons. Ces logements individuels rencontrent un grand succès auprès des locataires puisque le nombre de logements vacants y est faible, 1 % contre 3,6 % pour les logements sociaux collectifs et 2,7 % pour l'ensemble des logements dans la région.

Au 1^{er} janvier 2005, le loyer moyen s'établit à 2,54 € par m² soit une hausse annuelle de + 2,4 %. L'écart de prix au m² entre les trois départements de la région n'est pas négligeable. Pour une surface moyenne de 65 m², le loyer atteint 280 € par mois pour le Calvados, 265 € pour la Manche et de 235 € pour l'Orne. Habiter un pavillon est plus onéreux que résider en appartement (4,27 €/m² dans l'individuel pour 3,91 €/m² dans le collectif), mais les prestations offertes y sont supérieures.

Enfin, la part des logements qui ont changé de locataire dans l'année reste deux fois plus élevée dans le secteur collectif

Bastien FUENTES

de l'équipement

Bilan de l'économie bas-normande - année 2005

Page 39 - 2^e colonne - partie "Les pavillons plébiscités" 1^{ère} ligne du 2^e alinéa

lire :

"Au 1^{er} janvier 2005, le loyer moyen s'établit à **4,04** € par m²..."

ERRATUM



www.insee.fr/basse-normandie
rubrique : Produits et services

Ce site a été réalisé par l'Insee
en partenariat avec :



Entrez dans ce site dédié à l'industrie bas-normande.
Régulièrement mise à jour, il est destiné
aux acteurs du développement de la Basse-Normandie.

Il combine des descriptions synthétiques par secteur d'activité et par territoire
et permet également de suivre la conjoncture dans l'industrie régionale.



Des embauches malgré tout

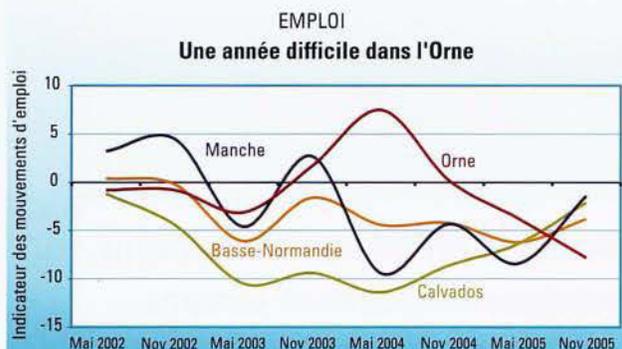
L'artisanat se caractérise par une activité très saisonnière. Après un hiver souvent difficile, le printemps marque, en général, le temps de la reprise. L'année 2005 ne déroge pas à la règle, avec des indicateurs tombés parfois à des niveaux très bas en début de période.

Au premier semestre, toutes branches et tous départements confondus, l'activité a été très médiocre, atteignant son plus bas niveau depuis 1997. La deuxième partie d'année, bien que meilleure, n'a pas permis de rattraper cette baisse.

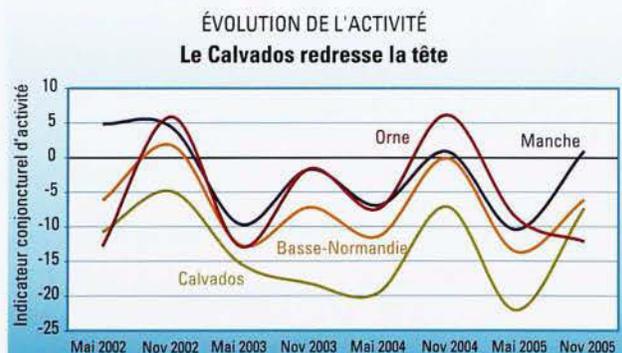
Paradoxalement, la situation financière des entreprises artisanales s'est améliorée tout au long de l'année et les trésoreries se sont consolidées. Un tiers des entreprises sont certes encore en difficulté, mais c'est le taux le plus bas enregistré depuis une décennie.

Cette amélioration n'aura pourtant pas incité les artisans à investir davantage. Leurs investissements sont restés stables, avec un taux quasi inchangé depuis trois ans.

L'emploi s'est maintenu en 2005. En effet, la légère dégradation constatée sur les mois d'hiver a pu être compensée aux beaux jours. Les intentions d'embauches ont même atteint leur plus haut niveau depuis 2002.



Source : Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, Insee, notes de conjoncture 2005



Source : Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, Insee, notes de conjoncture 2005

Si 2004 était une année de reprise, 2005 aura été plus morose pour les artisans bas-normands. Point positif toutefois : les trésoreries se sont redressées. Le début d'année a été très en retrait, aussi bien au niveau de l'activité que des mouvements d'emploi. La reprise de fin d'année ne sera pas toujours suffisante pour rattraper les retards accumulés. Au final, si les recrutements semblent reprendre, le niveau d'activité des entreprises artisanales est en baisse et les investissements atones. D'un secteur à l'autre, l'année a été contrastée, hormis pour les entreprises de service qui ont su tirer leur épingle du jeu.

Une année plutôt favorable pour les entreprises de service

Les entreprises des services sont les seules qui aient connu une année plutôt favorable. Après deux ans particulièrement difficiles, ce secteur amorce une reprise en 2005. L'activité et la création d'emploi ont été plutôt dynamiques tout au long de l'année. Si les trésoreries se sont bien redressées en fin de période, les investissements sont restés stables.

Le bâtiment est le secteur artisanal qui bénéficie depuis plusieurs années de la meilleure conjoncture. En 2005, les résultats ne sont pas mauvais mais sont en deçà de ceux des années précédentes. Le début d'année a été moins porteur : l'activité a baissé, les recrutements ont chuté, les investissements ont stagné. La reprise du second semestre a seulement permis de compenser une partie des baisses du premier semestre. La situation des trésoreries est restée acceptable.

Dans les entreprises de production, la situation est moins bonne qu'en 2004. Si 2005 a été une année plutôt correcte en matière de recrutement, elle a été plus heurtée dans les autres domaines. Le niveau d'activité a fortement diminué et les investissements ont baissé en début d'année avant de se reprendre. Les trésoreries ont beaucoup souffert malgré une accalmie en fin de période. La fin d'année a toutefois été plus tranquille, marquée par une forte reprise des créations d'emplois et une légère croissance en matière d'investissement.

Enfin, dans l'alimentaire, la conjoncture est encore plus difficile cette année. L'activité est à son niveau le plus bas depuis 1999, les trésoreries se sont encore dégradées, l'investissement a faibli et les recrutements se sont effondrés.

Avertissement

Cet article se base sur les résultats des enquêtes de conjoncture réalisées par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie.



ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ARTISANAT EN MAI ET NOVEMBRE 2005

Fin de période difficile dans le secteur alimentaire

	Alimentation		Production		Bâtiment		Services	
	Mai	Novembre	Mai	Novembre	Mai	Novembre	Mai	Novembre
Activité	↘	↘	↘	↗	↘	↗	→	↗
Mouvements d'emploi	↗	↘	→	↗	↘	↗	↘	↗
Investissements	↘	↘	↘	↗	↘	→	↗	↘
Trésorerie	↗	↘	↘	↗	↗	↘	↗	↗

Source : Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, Insee, notes de conjoncture 2005

Les artisans de l'Orne ont souffert

En 2005, les entreprises de l'Orne ont été confrontées à une situation difficile. Si les trésoreries se portent plutôt mieux, les autres indicateurs se sont affaiblis tout au long de l'année. La fin d'année n'a pas été aussi clémente pour les artisans du département que pour ceux du Calvados ou de la Manche. L'activité a chuté tout comme les recrutements et les investissements.

Dans le Calvados, l'année est restée tout aussi moyenne qu'en 2004, voire même un peu moins bonne. La plupart des indicateurs se sont affaiblis en début d'année pour se reprendre par la suite. Au final, l'activité est restée à un niveau inférieur à celui de 2004. Les trésoreries se sont un peu améliorées en fin de période et l'investissement affiche une très légère reprise en fin d'année. Seul le niveau de l'emploi est meilleur.



En mai et novembre de chaque année, 600 artisans représentatifs du secteur des métiers sont interrogés sur leur activité passée et les effectifs actuels de leur entreprise, ainsi que sur la façon dont ils envisagent les six prochains mois, notamment en matière d'embauche.

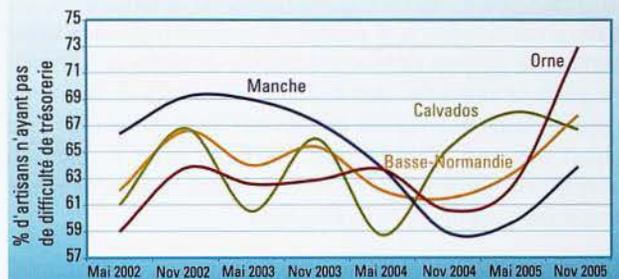
Le volet financier aborde deux thématiques : la trésorerie et les difficultés financières des entreprises ; les investissements réalisés, leur nature, leur montant et les prévisions pour les mois à venir.

L'indicateur d'activité et de mouvements d'emploi est égal au solde des réponses positives et des réponses négatives. Le taux d'investissement correspond aux réponses favorables recueillies durant l'enquête.

Cette enquête à la fois rétrospective et prospective, permet d'établir les grandes tendances d'évolution de l'artisanat en matière d'activité, d'emploi et de finances.

TRÉSORERIE

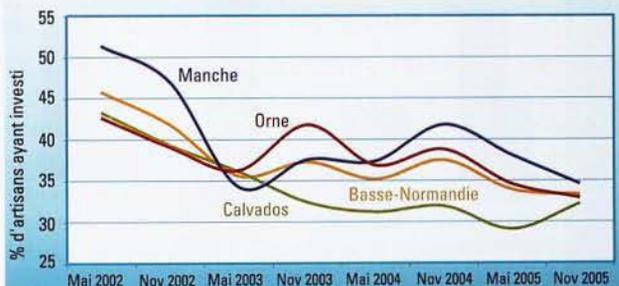
Deux tiers des artisans sans difficulté de trésorerie



Source : Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, Insee, notes de conjoncture 2005

INVESTISSEMENTS

Un tiers d'investisseurs



Source : Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, Insee, notes de conjoncture 2005

La situation dans la Manche est la plus favorable, mais elle reste quasi identique à celle de 2004. Comme dans les autres départements bas-normands, le début d'année n'a pas été bon. Au final, si les trésoreries des entreprises de la Manche se sont assainies, l'investissement a stagné. Mais le niveau d'activité (en fin d'année) reste comparable à 2004 et l'emploi marque une petite reprise.

Catherine PLOUX

Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie



Les industries agroalimentaires, moteur de croissance

Soutenue par les industries agroalimentaires, l'industrie bas-normande a connu une progression de son activité en 2005. Mais, comme par le passé, les chefs d'entreprise ont préféré transformer cette dynamique en investissements plutôt qu'en emplois. La baisse des effectifs observée depuis 2002 s'est donc poursuivie en 2005.

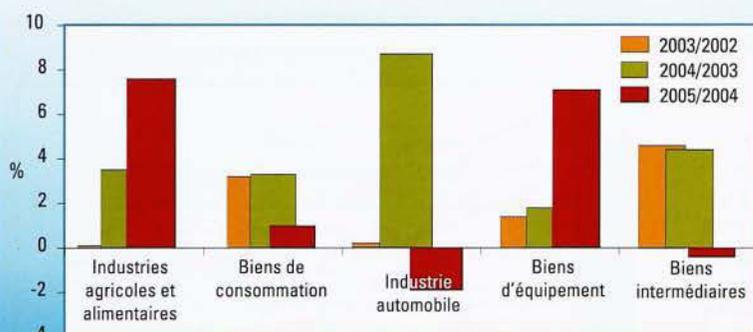
Pour la troisième année consécutive, le chiffre d'affaires des entreprises dont le siège est situé en Basse-Normandie progresse. Cette augmentation de 2,7 % reste néanmoins plus faible que celle de l'année précédente (+ 3,9 %). Malgré cette croissance, l'emploi industriel a poursuivi son érosion (- 0,9 %), le dynamisme des petites entreprises ne parvenant pas à inverser la tendance. Comme en 2004, les chefs d'entreprises ont profité de cette croissance pour continuer à renouveler leur appareil de production. Les programmes de réduction des coûts et les efforts en terme de productivité ont permis aux entreprises de préserver, dans la plupart des cas, leurs marges. Ainsi, malgré l'envolée du cours de certaines matières premières, les entreprises sont parvenues à maintenir leur rentabilité.

Un dynamisme nourri au lait et à la viande

En 2005, les industries agroalimentaires ont connu une progression de leur activité grâce à une demande intérieure dynamique. Cette croissance a été accompagnée de quelques embauches, essentiellement des intérimaires. Sur un marché très concurrentiel dont les cours sont à la baisse, l'industrie laitière régionale, en dépit de la faiblesse de la demande pour certains produits (fromages à pâte molle), montre une croissance soutenue de son chiffre d'affaires (+ 5,3 %). La progression a été légèrement plus faible dans l'industrie de la viande (+ 4,8 %), dans un contexte de tassement des prix à la production, après une année 2004 à la hausse. Du fait de ces bons résultats, les industriels du secteur continuent à renouveler leur appareil productif. Cette bonne tenue de l'agroalimentaire en région a même permis une légère hausse des effectifs (+ 1,9 %), avec un appel toujours plus important à la main d'œuvre intérimaire.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le revers de l'automobile



Source : Banque de France

En 2005, les industries agroalimentaires ont connu une progression de leur activité grâce à une demande intérieure dynamique. Cette croissance a été accompagnée de quelques embauches, essentiellement des intérimaires. Sur un marché très concurrentiel dont les cours sont à la baisse, l'industrie laitière régionale, en dépit de la faiblesse de la demande pour certains produits (fromages à pâte molle), montre une croissance soutenue de son chiffre d'affaires (+ 5,3 %). La progression a été légèrement plus faible dans l'industrie de la viande (+ 4,8 %), dans un contexte de tassement des prix à la production, après une année 2004 à la hausse. Du fait de ces bons résultats, les industriels du secteur continuent à renouveler leur appareil productif. Cette bonne tenue de l'agroalimentaire en région a même permis une légère hausse des effectifs (+ 1,9 %), avec un appel toujours plus important à la main d'œuvre intérimaire.

Le secteur des biens de consommation, positionné sur des marchés très concurrentiels, affiche une légère progression de son activité (+ 1 %). Cette croissance est essentiellement due à la bonne tenue du chiffre d'affaires de la branche pharmacie, parfumerie et entretien. L'habillement et le cuir résistent relativement bien grâce au créneau de luxe, et la pharmacie se maintient. En revanche, l'édition ainsi que l'industrie des meubles et des objets en bois sont en retrait. Les imprimeurs sont en effet con-

ÉVOLUTION 2004-2005 DES PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Belle progression des exportations de biens d'équipement

	Chiffre d'affaires	Effectifs salariés moyens sur l'année (y compris intérim)	Exportations	Investissements
Industries agricoles et alimentaires	+ 7,6	+ 1,9	+ 2,0	+ 11,8
Biens de consommation	+ 1,0	- 1,7	+ 2,9	- 7,6
Industrie automobile	- 1,9	- 3,5	+ 2,9	- 21,5
Biens d'équipement	+ 7,1	- 2,1	+ 9,6	- 2,9
Biens intermédiaires	- 0,4	- 0,7	+ 0,6	+ 20,8
Ensemble de l'industrie	+ 2,7	- 0,9	+ 2,4	+ 9,1

Source : Banque de France

frontés à une concurrence de proximité très vive, alors que l'industrie des meubles, comme le textile, subissent une concurrence étrangère vigoureuse. Les effectifs du secteur textile se sont encore réduits, avec la fermeture de *HD Confection* à Canisy, comme ceux du meuble, avec la restructuration de *Buronomic* de Honfleur et la liquidation des *Meubles de St Hilaire*.

Ralentissement dans les biens intermédiaires

Dans le secteur des biens intermédiaires, l'activité s'est ralentie au cours de l'année 2005. La plasturgie a été touchée par le fléchissement des commandes en provenance de l'industrie automobile. Dans la branche des composants électriques et électroniques, l'activité de l'année a été moins bonne que par le passé. La filière du bois, du papier et du carton s'est quant à elle maintenue grâce à une demande extérieure plus porteuse. Dans ce contexte peu favorable, l'emploi s'est replié dans l'ensemble des branches, hormis dans la filière bois-papier-carton. Outre les départs à la retraite non remplacés, les entreprises n'ont pas pour autant favorisé le recours aux intérimaires. Ainsi, les effectifs du secteur des biens intermédiaires ont continué de diminuer (- 0,7 %), dans la métallurgie et dans le travail des métaux en particulier, comme l'illustre la fermeture en mars des sites de Carpiquet et de Honfleur du groupe *Sameto*.

Malgré un développement de son chiffre d'affaires de plus de 7 %, le secteur des biens d'équipement a connu des disparités assez marquées suivant les branches. Ainsi, si les constructions navales ont connu un vif rebond de leur activité (+ 13 %), les industries des équipements électriques ont subi un tassement de leurs facturations (- 1 %). Le secteur des biens d'équipement a bénéficié d'un regain d'activité au 2^e trimestre, avec un net retournement à la hausse des commandes pour les équipements mécaniques, dans un contexte national en expansion. Les effectifs des équipements mécaniques et électriques-électroniques demeurent stables, mais sont en retrait par rapport à leur niveau un an plutôt. La construction navale a quant à elle bénéficié de commandes militaires importantes, qui a mobilisé du personnel à la fois permanent et sous-traitant.

En 2005, le chiffre d'affaires de l'industrie automobile s'est rétracté de 1,9 %. Cette baisse a avant tout touché les équipementiers des grands groupes nationaux dont l'activité a



Cet article a été rédigé à partir, d'une part, des estimations d'emploi provisoires calculées par l'Insee et, d'autre part, des résultats de l'enquête annuelle de conjoncture dans l'industrie, le bâtiment, les transports et les services aux entreprises réalisée par la Banque de France. Pour les secteurs de l'industrie, 879 entreprises et établissements industriels ont été interrogés par la Banque de France, représentant 67 % de l'emploi industriel bas-normand. L'évolution des effectifs concerne l'ensemble des établissements situés dans la région.

Dans l'enquête de la Banque de France, les évolutions de chiffre d'affaires, d'exportations et de marge brutes ne concernent que les entreprises dont le siège social est situé en Basse-Normandie. Les exportations ne sont pas directement comparables aux chiffres mentionnés dans l'article concernant les échanges extérieurs. Ces entreprises emploient près de sept salariés de l'industrie bas-normande sur dix (66 % des industries agroalimentaires, 58 % de l'industrie des biens de consommation, la quasi-totalité pour l'automobile, 50 % pour les industries des biens d'équipement et 70 % pour les industries des biens intermédiaires). L'évolution de l'investissement, calculé à partir de l'enquête de la Banque de France, concerne en revanche l'ensemble des établissements situés dans la région.

fortement diminué malgré des livraisons à l'étranger qui progressent. Dans ce contexte défavorable, l'emploi s'est replié : outre les plans sociaux mis en place, les entreprises ont limité le recours aux intérimaires.

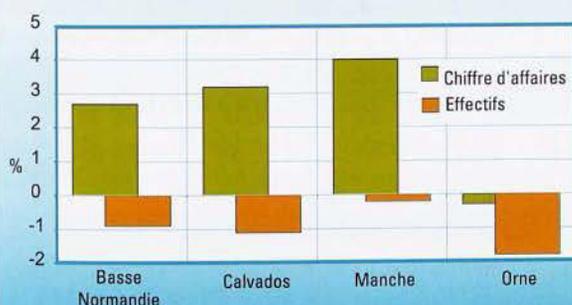
Une activité industrielle moins dynamique dans l'Orne

En 2005, la progression du chiffre d'affaires des entreprises industrielles dont le siège social est dans le Calvados a progressé (+ 3,2 %). Cette croissance est due au dynamisme des entreprises du secteur des biens d'équipement qui ont accru leurs chiffres d'affaires de près de 9 %. Néanmoins, cette embellie n'a pas été suivie d'embauches. La situation est d'ailleurs identique dans la Manche où le dynamisme de l'activité industrielle a été très soutenu (+ 4 %). A l'exception de l'industrie des biens de consommation, les autres secteurs de l'industrie manchote ont connu une forte progression de leur activité. Mais comme pour le Calvados, les entrepreneurs restent prudents, préférant différer l'embauche de personnels. En revanche, dans l'Orne, l'activité économique a stagné (- 0,3 %). La baisse d'activité de l'industrie automobile a touché de plein fouet les entreprises ornaïses.

En 2006, les chefs d'entreprise envisagent le maintien de leur activité, avec tout de même de fortes disparités selon les secteurs. Ainsi, s'ils prévoient un net recul des facturations dans les industries des biens intermédiaires et de l'automobile, la situation devrait être mieux orientée dans les autres industries. Cette situation ne profiterait pour autant pas à l'emploi, qui selon la Banque de France, continuerait à diminuer (- 1,4 %). Enfin, l'investissement devrait se contracter après deux années de progression.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS DANS L'INDUSTRIE ENTRE 2004 ET 2005

Malgré des chiffres d'affaires en hausse, l'emploi recule



Source : Banque de France

Bruno DARDAILLON
Insee Basse-Normandie



Retour à une petite vitesse de croisière

En 2005, la fréquentation des hôtels et campings redescend au niveau de l'année 2002, après deux crûs exceptionnels frappés du sceau de la canicule en 2003 et des célébrations du soixantième anniversaire du Débarquement en 2004

La fréquentation touristique a diminué de 5,8 % en 2005 en Basse-Normandie, tant dans les hôtels que les campings. Pourtant, la tendance est à la hausse au niveau national (+ 2,4 %). Au total, sept millions de nuitées ont été passées dans les hôtels et campings de la région. Cela ne représente que 2,4 % des nuitées des hôtels et campings de France métropolitaine. Ce poids est en légère baisse par rapport à 2004. La Basse-Normandie cède ainsi sa place de 10^e région la plus touristique en 2004 à la région Centre et se place, en 2005, au 11^e rang, loin derrière l'Île-de-France et les grandes régions touristiques du sud et de l'ouest de la France.

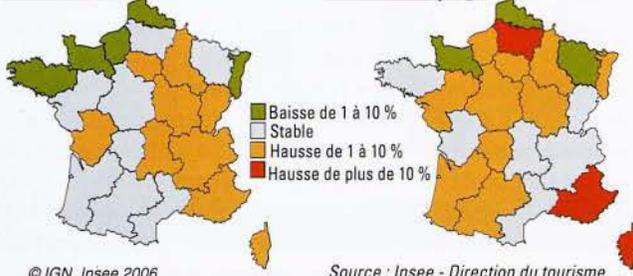
Si la fréquentation française est restée stable, les étrangers, en revanche, ont fait défaut cette année. Ce résultat était prévisible : les célébrations du 60^e anniversaire du Débarquement ont attiré, en 2004, de nombreux visiteurs étrangers.

ÉVOLUTION DES NUITÉES TOTALES ENTRE 2004 ET 2005

Dans un contexte de croissance, la Basse-Normandie fait grise mine

dans les hôtels

dans les campings



© IGN, Insee 2006

Source : Insee - Direction du tourisme

Après deux années exceptionnelles, la fréquentation touristique recule, en 2005, en Basse-Normandie. Le nombre de nuitées enregistrées dans les hôtels et les campings bas-normands a chuté de 5,8 % par rapport à 2004, retrouvant son niveau de 2002.

L'ensemble des nationalités traditionnellement bien représentées en Basse-Normandie (Anglais, Néerlandais, Belges, Américains...) est donc en recul en 2005, à l'exception des Allemands qui avaient été moins présents en 2004. Mais la nouvelle baisse de la fréquentation britannique est inquiétante pour le tourisme bas-normand. En deux ans, celle-ci a reculé de près d'un tiers. Or, les Britanniques sont les touristes étrangers habituellement les plus présents dans notre région. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette désaffection. Le désengagement de la *Compagnie P&O* sur la liaison transmanche à partir de Cherbourg début 2005 a certainement pesé sur l'activité des hôtels et campings de la région. Par ailleurs, le développement des vols low-cost et des destinations à bas prix mettent dorénavant la Basse-Normandie en concurrence directe avec les destinations plus méridionales de l'Europe ou tout simplement de la France.

Chute de la fréquentation étrangère dans les hôtels

Du côté des hôtels, le nombre de nuitées a reculé de 4,7 % entre 2004 et 2005. C'est la plus forte baisse enregistrée en France en 2005. Au niveau national, la fréquentation est même en hausse de 2 %. Le caractère exceptionnel de l'année 2004 pour le tourisme bas-normand doit faire relativiser ce résultat.

Ainsi, le taux d'occupation des hôtels bas-normands sur la saison est en baisse. En moyenne, 56,1 % des chambres étaient occupées en 2005, soit 2,1 points de moins qu'en 2004. En revanche, la durée des séjours est restée stable. La baisse de la fréquentation n'est donc imputable qu'à la diminution du nombre de clients.

La fréquentation a baissé presque partout dans les hôtels de la région sauf sur le littoral Manche où elle est restée stable et dans les zones rurales de l'Orne où elle s'est sensiblement accrue.

LA FRÉQUENTATION DES HÔTELS ET DES CAMPINGS EN 2005

Campings et hôtels sont touchés par une diminution de leur clientèle

	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Nuitées	Évolution 2005/2004	Nuitées	Évolution 2005/2004	Nuitées	Évolution 2005/2004	Nuitées	Évolution 2005/2004
Hôtels	3 084 479	- 4,5 %	1 185 246	- 6,5 %	484 306	- 0,5 %	4 754 031	- 4,7 %
dont Français	2 193 016	+ 3,0 %	893 491	+ 0,7 %	354 013	- 0,6 %	3 440 520	+ 2,0 %
Etrangers	891 462	- 19,1 %	291 755	- 23,4 %	130 293	- 0,3 %	1 313 510	- 18,6 %
0 - 1 étoile	740 282	+ 2,3 %	298 402	- 5,3 %	116 201	+ 11,1 %	1 154 885	+ 1,0 %
2 étoiles	1 195 569	- 9,5 %	636 556	- 5,2 %	284 116	- 3,5 %	2 116 241	- 7,4 %
3-4 étoiles	1 148 627	- 3,2 %	250 288	- 11,3 %	83 989	- 4,6 %	1 482 904	- 4,7 %
Campings	1 072 891	-13,9%	1 120 303	- 1,8 %	87 988	- 4,6 %	2 281 182	- 8,0 %
dont Français	624 016	- 11,7 %	760 371	+ 1,1 %	66 246	- 6,6 %	1 450 633	- 5,1 %
Etrangers	448 875	- 16,9 %	359 932	- 7,4 %	21 742	+ 1,9 %	830 549	- 12,6 %
Ensemble	4 157 370	- 7,1 %	2 305 549	- 4,3 %	572 294	- 1,2 %	7 035 213	- 5,8 %

Source : Insee - Direction du Tourisme



AVERTISSEMENT

Les résultats sont issus de l'enquête "Fréquentation dans l'hôtellerie homologuée, l'hôtellerie de chaîne non homologuée et l'hôtellerie de plein air" réalisée par la direction régionale de l'Insee en partenariat avec la direction du tourisme, le Comité régional du tourisme et les Comités départementaux de Basse-Normandie. Dans l'hôtellerie, cette enquête est réalisée mensuellement, par sondage auprès d'un échantillon représentatif. Dans l'hôtellerie de plein air, elle est réalisée de mai à septembre auprès de l'ensemble des campings homologués.

A cette fréquentation comptabilisée par l'Insee, il faudrait ajouter les touristes pratiquant le tourisme vert (gîtes ruraux, chambres d'hôtes), ainsi que ceux fréquentant les centres ou villages de vacances, ceux possédant ou louant une résidence secondaire et ceux en vacances chez des amis de la famille.

Les Français sont venus plus nombreux cette année (+ 2 %). Ils n'ont cependant pas pu compenser la chute de la fréquentation étrangère (- 18,6 %). Les Anglais (11,3 % des nuitées totales), les Belges, les Américains, les Allemands et les Italiens sont, dans l'ordre, les nationalités les plus représentées dans les hôtels bas-normands. A l'exception des Allemands, tous ont fortement réduit leur présence en 2005.

La baisse d'activité des hôtels a marqué la majeure partie de l'année 2005. A l'exception du mois de mars, les neuf premiers mois de l'année ont subi des baisses significatives de fréquentation. Au cours du dernier trimestre 2005, la situation semble s'inverser et la fréquentation des mois de novembre et décembre est même en hausse par rapport à la même période de l'année précédente.

Moins de touristes dans les campings bas-normands

Comme dans les hôtels, l'activité des campings est à la baisse en 2005. La fréquentation recule de 8 %, ce qui va à l'encontre de la tendance nationale. En effet, la fréquentation des campings ne diminue qu'en Basse-Normandie, dans le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et dans une moindre mesure, la Bretagne et le Languedoc-Roussillon. Au total, le nombre de nuitées augmente de 3,3 % en France.

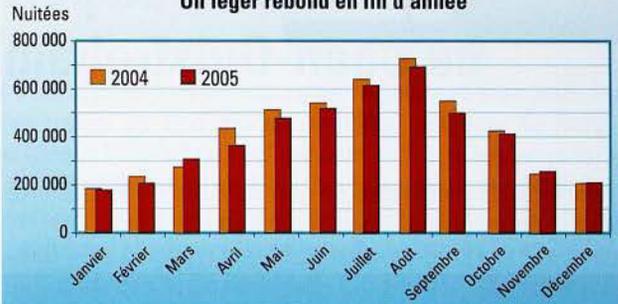
Français et étrangers ont concouru à la baisse de la fréquentation. Les touristes français ont ainsi réduit leur présence de 5,1 %. Dans le même temps, la fréquentation étrangère chutait de 12,6 %. Comme dans les hôtels, seuls les Allemands sont venus plus nombreux en 2005 qu'en 2004. Toutes les autres nationalités traditionnellement présentes dans l'hôtellerie de plein air sont en repli : Néerlandais, Belges et surtout Britanniques ont boudé les campings bas-normands.

Seuls les campings du Bocage dans le Calvados et du Cotentin échappent à cette tendance.

La baisse de la fréquentation a été surtout accentuée au cours des mois de mai et juin (respectivement - 15,3 % et - 24,3 %) en raison du caractère exceptionnel de l'année passée : les célébrations du 60^e anniversaire du Débarquement au cours du week-end du 6 juin 2004 avaient attiré de nombreux touristes avant et après l'événement. En juillet et en août, les baisses ont été plus mesurées (respectivement - 2,5 % et - 7,6 %). En septembre, la tendance s'est inversée et

ÉVOLUTION DES NUITÉES DANS LES HÔTELS (1 à 4 étoiles)

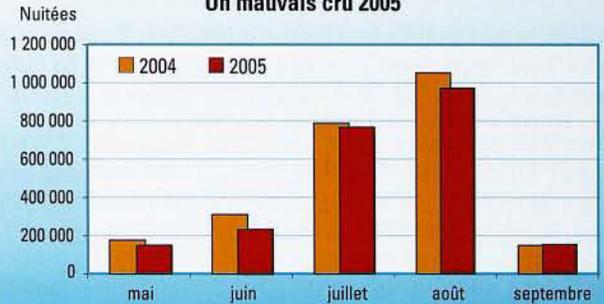
Un léger rebond en fin d'année



Source : Insee - Direction du Tourisme

ÉVOLUTION DES NUITÉES DANS LES CAMPINGS

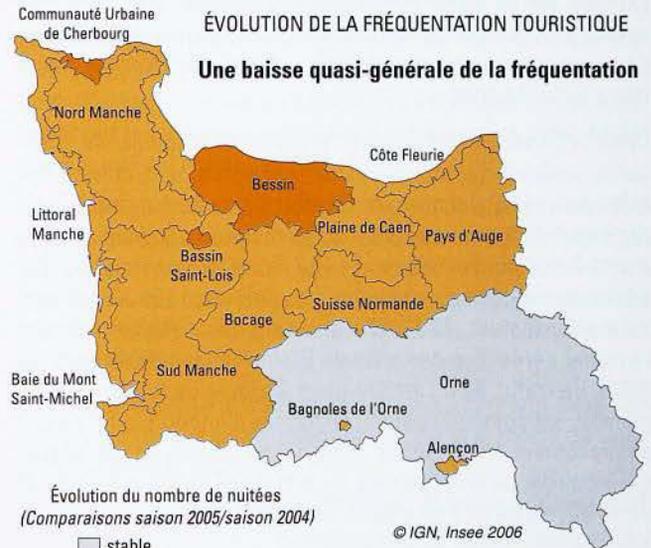
Un mauvais crû 2005



Source : Insee - Direction du Tourisme

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Une baisse quasi-générale de la fréquentation



Source : Insee - Direction du tourisme

la fréquentation a augmenté de 3 % par rapport au même mois de l'année précédente : la belle arrière-saison a su attirer les touristes français dans les campings de la région.

Si les touristes sont venus moins nombreux cette année, ils sont restés plus longtemps que l'année dernière. La durée moyenne des séjours a augmenté et s'est établie à un peu plus de cinq jours pour les Français et un peu moins de quatre jours pour les étrangers. Ce prolongement de séjour n'a cependant pas suffi à augmenter le volume global des nuitées.

Magali LANSON DURANCEAU
Insee Basse-Normandie



Dynamisme du port de Caen-Ouistreham

L'année 2005 a été faste au port de Caen-Ouistreham. Le trafic de marchandises du port a atteint 3,58 millions de tonnes, soit une progression de 5,2 % par rapport à 2004. Caen passe ainsi de la sixième à la quatrième place des ports d'intérêt national.

Le trafic poids lourds dynamise l'activité du port de Caen

En 2005, le port aval de Ouistreham a bénéficié d'une hausse de 8,4 % du fret, notamment grâce à une progression du trafic poids lourds de 111 000 camions (soit une hausse de +9,3 %).

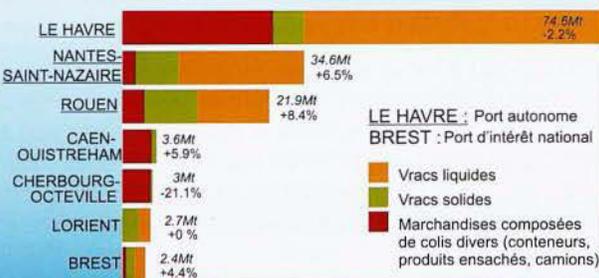
Le trafic de passagers, quant à lui, est en baisse de 7,2 % par rapport à l'an passé. Toutefois, l'année 2004 avait été une année exceptionnelle à double titre : le 60^e anniversaire du Débarquement et la mise en place d'un navire rapide par la compagnie P&O.

Depuis le retrait de cette dernière à l'automne 2004, l'opérateur *Brittany Ferries* a placé, avec succès, le *Normandie Express* sur la ligne Ouistreham-Portsmouth pour une traversée en 3 h 45 en fin de semaine, soit un gain de temps de deux heures, comparé aux ferries classiques (*Normandie* et *Mont Saint-Michel*).

Cette croissance de l'activité du port aval a compensé le recul du trafic de marchandises dans le port amont, entre Caen et les écluses d'Ouistreham. En effet, l'activité est apparue en repli de 5,4 % par rapport à 2004, malgré le dynamisme du marché des bois exotiques (+16,2 %) et la stabilité du trafic céréalier. Elle demeure toutefois supérieure à 700 000 tonnes. Plus précisément, 46 % du trafic amont est réalisé grâce à l'activité céréalière des silos de Blainville (340 000 tonnes en 2005). Ce trafic, lié à l'arrière pays agricole de la Basse-Normandie, est complété par 90 000 tonnes d'import d'engrais essentiellement traité sur la plate-forme multivrac du bassin d'Hérouville, de 9 000 tonnes de mélasses opérées à Calix et de 13 000 tonnes de tourteaux de soja.

TRAFIC TOTAL DE MARCHANDISES DES PORTS DE L'OUEST EN 2005
Trafic par conditionnement

Caen et Cherbourg premiers ports d'intérêt national de l'ouest



(en millions de tonnes)

Source : Ministère de l'équipement, DGMT

La croissance de son trafic marchandises transmanche a permis au port de Caen-Ouistreham de réaliser une année 2005 de tout premier ordre, compensant le recul de son trafic de voyageurs. Les autres ports n'ont pas connu le même dynamisme, notamment celui de Cherbourg, affecté par le départ de P&O. Dans le domaine aérien, les résultats sont plus mitigés pour l'aéroport de Caen-Carpique, dont le trafic se contracte légèrement. A l'inverse, le nombre de passagers commerciaux progresse à Deauville-St-Gatien et Cherbourg-Maupertus.

L'autre trafic du port amont est celui des bois exotiques, en progression de 16,2 % sur 2005. Les 95 000 tonnes manutentionnées se répartissent entre 54 % de bois avivés en provenance du Brésil et 46 % de bois africain en grumes. C'est la première année que le bois brésilien, en très forte progression, (+63 %) dépasse le trafic en provenance d'Afrique (-13 %). L'année 2005 a néanmoins connu des baisses importantes sur des trafics conjoncturels, comme la ferraille (-31 % à 78 000 tonnes) ou le charbon (-36 % à 19 000 tonnes). Les bois du Nord restent à peu près stables à 27 000 tonnes. En revanche, des trafics comme le sel, destiné au déneigement (34 000 tonnes) ou le clinker* (14 500 tonnes) prennent de l'importance.

Le départ de P&O affecte l'activité du port de Cherbourg

Le retrait de P&O, qui s'inscrit dans un marché passager transmanche en régression, est la principale cause des difficultés rencontrées dans le port de Cherbourg. Avant son retrait fin 2004, le trafic de P&O représentait plus de 660 000 passagers (49 % du trafic du port), 30 000 poids lourds sur l'Angleterre (26 % du trafic du port) et environ 15 000 poids-lourds sur l'Irlande avec P&O Irish.

En 2005, la *Brittany Ferries* n'a pas pu mettre en place l'ensemble des projets annoncés. Si le *Normandie Express* (sur Portsmouth) a parfaitement répondu aux espoirs mis en lui, le *Coutances* n'a pas pu être remplacé comme prévu initialement. Le nombre d'escales est ainsi passé de 2 289 en 2004, à 1 875 en 2005 et le trafic global de passagers avec l'Angleterre de 1 144 500 à 669 000 (-40 %). Cependant, avec une offre sensiblement équivalente à celle de 2004, les services rapides, vers Poole et Portsmouth, ont permis d'assurer un trafic de 324 000 personnes à comparer à 318 000 en 2004 (+2 %).

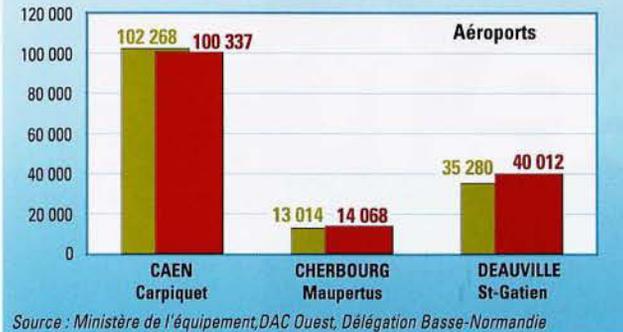
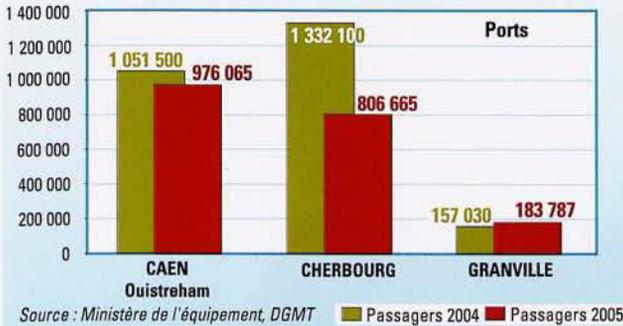
Enfin, la stratégie mise en place par la compagnie Irish Ferries et le dynamisme de la nouvelle compagnie "*Celtic Link*" ont permis de maintenir des niveaux de trafics élevés avec l'Irlande, même si le trafic passe de 149 000 passagers en 2004 à 138 000 en 2005 (-7,3 %).

En 2005, le trafic poids lourds vers l'Angleterre a manqué de capacité, l'offre étant insuffisante face à la demande crois-

* Clinker : dérivé du ciment

ÉVOLUTION DU TRAFIC DE PASSAGERS DANS LES PORTS ET LES AÉROPORTS NORMANDS

Le trafic maritime en baisse



sante des transporteurs. En effet, à l'inverse du trafic de passagers (- 39 %), le besoin en trafic fret tend à se développer. Depuis quelques années, le volume des échanges fret avec la Grande-Bretagne augmente entre 3 et 5 % par an.

Avec une présence moins marquée sur l'activité de transport de passagers, le départ de P&O à l'automne 2004 a pu être plus facilement compensé par une offre élargie de la *Brittany Ferries*. Ainsi, le Bretagne et le Val de Loire ont été affectés sur la ligne Cherbourg Portsmouth durant la période hors saison. De même, le *Barfleur* a assuré pendant la saison les deux lignes Cherbourg Portsmouth et le Cherbourg Poole (une rotation par jour sur chaque ligne). Enfin, le *Coutances* est resté fidèle à la route Cherbourg Poole avec deux rotations par jour.

La *Brittany Ferries* n'a toutefois pas réussi à trouver un nouveau fréteur, compte tenu du marché très tendu de l'affrètement. Il sera nécessaire d'attendre la mise en service du *Coutances 2* pour retrouver une croissance significative sur les lignes de Poole et de Portsmouth. Aussi, dans un marché en croissance, l'offre de Cherbourg vers l'Angleterre n'a pu

satisfaire pleinement les demandes des transporteurs routiers, en terme de capacité ou d'horaires de départ.

Baisse du trafic à Honfleur

Le trafic du port de Honfleur s'est réduit de 15 % en 2005. Tous les trafics du port ont été touchés. Les bois du Nord et d'Afrique (168 000 tonnes) reculent de 9,4 %, les hydrocarbures (129 000 tonnes) de 12 %, les graviers de mer (95 000 tonnes) de 11,4 % et les engrais, argiles et ciment (78 000 tonnes) de 29,4 %. Les escales de paquebot passent de 25 en 2004 à 18 en 2005. Ce trafic du port de Honfleur s'effectue sur les quais en Seine qui appartiennent au port autonome de Rouen.

Dans le port de Granville, qui depuis deux ans exporte essentiellement des ferrailles et des graviers, le trafic a baissé d'environ 20 % mais le volume total de marchandises atteint en 2005 son 2^e meilleur niveau depuis 2001.

Progression de plus de 13 % pour l'aéroport de Deauville-Saint-Gatien

Le trafic de passagers de l'aéroport de Caen-Carpiquet s'est légèrement contracté en 2005 et revient à son niveau de 2003. Celui de l'aéroport de Cherbourg-Maupertus, avec sa ligne régulière Paris-Cherbourg a progressé de 8,1 %. Enfin, le trafic des lignes charters de Deauville-Saint-Gatien, avec 35 300 passagers en 2005 s'est amélioré de 13,4 %.

Le trafic routier recule dans l'Orne

En Basse-Normandie, le trafic routier de marchandises s'élève à 66,2 millions de tonnes en 2005 (- 4,6 % par rapport à 2004). Ce chiffre prend en compte les échanges internes générés par les activités localisées dans la région, mais également le trafic d'échanges (hors transmanche).

Au total, plus de la moitié du trafic routier possède son origine et sa destination dans la région. Le trafic intradépartemental est prépondérant puisqu'il représente 45 % du trafic total, surtout dans la Manche (64 % du trafic dans le département). Les trafics interdépartementaux du Calvados vers la Manche sont les plus denses.

Le Calvados abrite le trafic global le plus important avec 13,8 millions de tonnes en intradépartemental et la moitié du trafic régional avec le reste de la France.

Marie FORTIN - Fabrice PIEDAGNEL
Direction régionale de l'équipement
Observatoire régional des Transports

ÉVOLUTION 2004-2005 DU TRANSPORT ROUTIER BAS-NORMAND Moins de marchandises transportées dans l'Orne

De ...	Vers ...						Trafic
	Calvados	Manche	Orne	Reste de la France	Pays étrangers	Total	
Calvados	+ 21,4 %	- 34,0 %	+ 2,1 %	- 1,0 %	- 3,2 %	+ 7,9 %	<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="width: 10px; height: 10px; background-color: #f08080; margin-bottom: 5px;"></div> Intra départemental <div style="width: 10px; height: 10px; background-color: #add8e6; margin-bottom: 5px;"></div> inter départemental <div style="width: 10px; height: 10px; background-color: #90ee90; margin-bottom: 5px;"></div> extra régional <div style="width: 10px; height: 10px; background-color: #d2b48c; margin-bottom: 5px;"></div> international </div>
Manche	- 47,4 %	- 5,9 %	- 71,7 %	+ 16,9 %	- 20,0 %	- 8,8 %	
Orne	- 44,7 %	ns	- 39,9 %	- 6,8 %	=	- 20,2 %	
Reste de la France	- 4,5 %	+ 5,4 %	- 11,6 %	Transit	Transit	- 4,5 %	
Pays étrangers	- 19,3 %	+ 12,5 %	=	Transit	Transit	+ 13,3 %	
Total	+ 4,7 %	+ 0,5 %	- 27,9 %	+ 0,3 %	- 5,6 %	- 4,6 %	

Source : Ministère de l'équipement, DAEI, SITRAM

**www.
insee.fr**



Retrouvez...

- *la France en faits et chiffres*
- *le portrait de votre région*
- *les indicateurs économiques*
- *les publications de l'Insee*
- *les statistiques d'entreprises*





Bilan 2005

*D'un côté, moins de chômeurs.
De l'autre, stabilité du nombre d'emplois salariés.
Des embauches dans la construction et le commerce compensent à
peine les compressions limitées d'effectifs dans l'industrie.
Un commerce extérieur de plus en plus déficitaire...
Les résultats de l'année 2005 en Basse-Normandie sont plutôt mitigés,
Comme si le soleil avait joué à cache à cache dans la région...
Comme sur l'ensemble du pays.*